



ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA



L'AGRICULTURE ITALIENNE EN CHIFFRES 2010



Ll'INNEA, institué par le décret royal du 10 mai 1928, n°1418 par la volonté de Arrigo Serpieri, prit naissance à l'Institut National de l'Economie et des Statistiques fondé par Serpieri en 1924 en personne. Avec le décret législatif du 29 Octobre 1999 n°454 par la suite modifié par la loi du 6 juillet 2002 n°137, a été prévu, entre autres choses, la réorganisation de

l'INNEA qui a été, récemment complété. L'INNEA, est doté d'autonomie scientifique, statutaire et financière et il est soumis à la vigilance du Ministère des Politiques Agricoles Alimentaires et Forestières. L'institut effectue des activités de recherche socioéconomique dans le secteur agricole, agroindustriel, forestier et de la pêche, dans un cadre national, communautaire et international. Pour atteindre ses finalités, l'institut promeut des activités de recher-

che en collaboration avec les universités et les organisations nationales, communautaires et internationales. L'INNEA a été désigné par Décret du Président de la République le 30 Décembre 1965 n°1708, en tant qu'organe de liaison entre l'Etat italien et l'Union Européenne pour la création et la gestion du Réseau d'Information Comptable Agricole. L'institut fait en outre partie du Système Statistique National (SISTAN) (D.Lgs.454/99, art.10).

*L'agriculture italienne
en chiffres
2010*

Sauf indications contraires, toutes les données statistiques contenues dans ce texte proviennent de l'ISTAT et de l'INEA.

Les données utilisées pour les comparaisons internationales proviennent d'EUROSTAT.

L' "Agriculture Italienne en Chiffres" est également disponible en anglais.

**Vous pouvez consulter le livret en italien, anglais, français et espagnol sur le site Internet:
<http://www.inea.it/pubbl/itaco.cfm>. La reproduction est autorisée, à condition de citer la source.**

Malgré quelques difficultés, les données de notre système agroalimentaire nous portent à l'optimisme.

C'est le segment de la production agricole, le maillon le plus faible de toute la filière agroalimentaire, qui a le plus souffert : au cours de la dernière année, sa marge de rentabilité a encore été réduite en raison de la forte baisse des prix agricoles et de l'augmentation des coûts, en particulier les coûts liés au travail et aux investissements.

Mais, si la quasi totalité des principaux indicateurs économiques sont négatifs, le secteur agricole exprime néanmoins des potentialités et donne des signes de changement, de plus en plus stratégiques, pour s'adapter aux conditions économiques en mutation, aux nouvelles orientations de la politique agricole communautaire, aux obligations internationales et aux exigences de la société civile mais aussi pour préserver l'avenir de notre planète.

Ces indicateurs positifs sont confirmés par les données de « L'agriculture italienne en chiffres », dont cette 23ème

édition est publiée par l'Institut National d'Économie Agricole (INEA), constitue un précieux outil d'information sur l'évolution du système agroalimentaire italien.

Citons, parmi les nouveautés de l'édition, un approfondissement des résultats économiques des pays de l'UE dans les spécialisations de production animale comparés à ceux de l'Italie. La partie relative au commerce extérieur est complétée avec les données du Made in Italy agroalimentaire.

Le secteur agricole contribue de manière optimale à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à des productions plus extensives, en particulier dans le secteur de l'élevage, et à l'absorption accrue de carbone grâce aux formations forestières et à la renaturalisation des surfaces agricoles. Une meilleure gestion des sols agricoles a permis de réduire le recours aux engrains azotés (- 16 % au cours de la dernière année), principaux responsables des émissions de protoxyde d'azote. L'année 2009 a été marquée par une forte reprise des investissements

dans l'agriculture biologique (+ 10,9 % d'hectares investis) suite à une demande nationale en constante augmentation, malgré la baisse du pouvoir d'achat des familles (+ 6,9 % d'achats domestiques de produits biologiques). L'attrait pour les produits de qualité augmente : le segment AOP-IGP s'est enrichi de 29 nouvelles appellations au cours de la dernière année et arrive ainsi à un panier de 210 produits, le plus riche de l'UE. Pour contenir la perte de valeur de la production, les exploitations agricoles ont de plus en plus souvent recours à la vente directe de leurs produits : au cours de la dernière année, le nombre d'exploitations (+ 4,7 %) ainsi que le chiffre d'affaires réalisé (+ 11 %) ont augmenté.

Le Ministre des politiques agricoles,
alimentaires et forestières
Giancarlo Galan

Comité de rédaction

Francesca Marras (responsabile), Laura Aguglia, Paola Doria,
Maria Carmela Macrì, Roberta Sardone, Laura Viganò

Référents thématiques

Laura Aguglia, Davide Bortolozzo, Lucia Briamonte, Simonetta De Leo, Paola Doria, Luca Fraschetti,
Roberto Giordani, Sabrina Giuca, Maria Carmela Macrì, Francesca Marras, Antonella Pontrandolfi,
Maria Rosaria Pupo d'Andrea, Raoul Romano, Francesco Vanni

Révision d'édition

Manuela Scornaienghi

Elaborations

Fabio Iacobini e Marco Amato

Projet graphique

Sofia Mannozzi

Réalisation graphique

Sofia Mannozzi e Fabio Lapiana

Secrétariat

Roberta Ioiò

Edition Internet

Massimo Perinotto

A photograph of a field under a bright yellow sky. In the foreground, there are several clumps of tall, thin grass and small white wildflowers. The background shows a vast, flat landscape stretching to a distant horizon under a clear, pale yellow sky.

SOMMAIRE

ECONOMIE ET AGRICULTURE

Superficie et population	page	10
Produit intérieur brut	page	11
Valeur ajoutée	page	13
Emploi	page	14
Productivité	page	17

SYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL

Composantes du système	page	36
Industrie alimentaire	page	37
Distribution	page	41
Consommation alimentaire	page	43
Commerce extérieur	page	45

TENDANCE CONJONCTURELLE DU SECTEUR

Marché foncier	page	20
Investissements	page	22
Crédit à l'agriculture	page	23
Consommation intermédiaire	page	24
Climat et ressources en eau	page	25
Résultats de production	page	27
Prix et coûts	page	32
Revenu agricole	page	33

STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Exploitations agricoles	page	50
Cultures	page	52
Elevages	page	54
Travail	page	56

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Production et revenu	page 60
Orientations de production zootechnique	page 62
Comparaison Italie-UE	page 66

POLITIQUE AGRICOLE

La PAC en Italie: 1er pilier	page 96
La PAC en Italie: 2e pilier	page 101
Politique et dépense régionale	page 105
Lois nationales	page 106

RESSOURCES NATURELLES ET FONCTIONNALITÉS MULTIPLES

Agriculture et émissions de gaz à effet de serre	page 74
Utilisation des produits chimiques	page 76
Énergies renouvelables	page 78
Forêts	page 80
Produits d'appellation	page 83
Agriculture biologique	page 87
Agritourisme	page 90
Vente directe	page 92



A scenic landscape featuring a field of tall, golden-brown grasses and small white wildflowers in the foreground. The background shows a vast, flat horizon under a clear, pale blue sky with a few wispy clouds.

ECONOMIE ET AGRICULTURE

Superficie et Population

Le territoire italien est principalement constitué de collines et de montagnes. Sur près de 30 millions d'hectares de superficie territoriale, on compte seulement 23% de plaines. Ce chiffre descend à 18% dans le Sud et à 9% dans le Centre, alors qu'au Nord il s'élève à 35%. La population résidente en 2009 a augmenté de 0,5% depuis 2008. Elle s'est ainsi approchée du seuil des 60,3 millions d'habitants. Les répartitions du Nord (+0,6%) et du Centre

(+0,8%) sont celles où apparaissent les hausses de population les plus importantes, grâce aussi à la forte immigration étrangère. C'est dans les plaines (48,3%) et dans les collines (39,1%) que se concentre la plupart de la population, tandis que seulement 12,6% réside en montagne.

La SAU représente 38,7% du territoire total des régions du Nord, 39,7% de celles du Centre et 46,9% du Sud et des Iles.

Rapport population/superficie agricole (habitants/100 ha de SAU), 2008



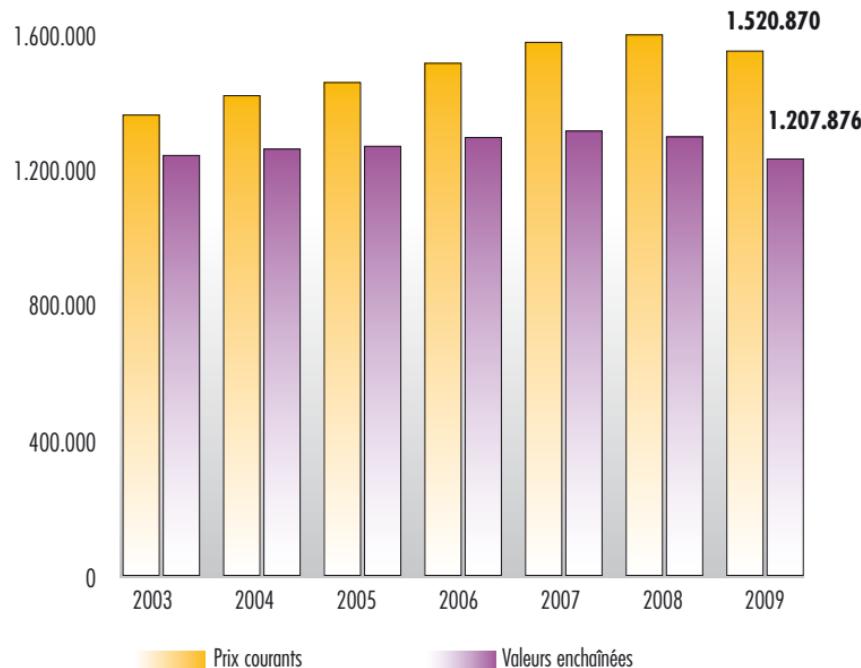
Utilisation du territoire agricole, 2008 (000 ha)

	Italie	UE 25	UE 27
Superficie totale	30.132	397.586	432.525
dont %			
Terres arables	24,4	23,9	24,8
Céréales et riz	13,3	14,5	14,9
Légumes secs	0,2	0,2	0,2
Pommes de terre, betteraves et plantes sarclées de fourrage	0,4	0,7	0,8
Tabac, graines oléagineuses et autres cultures industrielles	0,8	1,8	2,1
Légumes frais	1,6	0,6	0,7
Cultures fourragères	6,3	3,4	3,3
Terres en jachère et autres cultures	1,8	2,7	2,8
Cultures permanentes	8,6	3,0	2,9
Vignes	2,6	0,8	0,8
Oliviers	3,8	1,2	1,1
Fructifères et autres cultures	2,2	1,0	1,0
Pâturages permanents	11,1	13,3	13,7
Superficie forestière	35,7	41,6	40,6
Eaux internes	2,4	3,1	3,1
Aires urbanisées et autres sup.	17,8	15,1	14,9

Source: EUROSTAT.

Produit intérieur brut

Evolution du PIB (mio euros), de 2003 à 2009



Evolution du PIB par habitant (euros), de 2003 à 2009

Années	PIB/Habitant	
	prix courants	valeurs enchaînées ¹
2003	23.181	21.146
2004	23.920	21.258
2005	24.391	21.239
2006	25.201	21.549
2007	26.041	21.708
2008	26.204	21.259
2009	25.237	20.043

¹ Valeurs enchaînées : représentent la dynamique réelle (en quantité) de l'agrégat économique référencé à l'année 2000.

Evolution du PIB dans certaines aires et pays principaux (variations en % par rapport à l'année précédente en termes réels)

Pays	% sur PIB Monde	2006	2007	2008	2009
Italie	2,5	2,0	1,5	-1,3	-5,0
Aire euro 16 *	15,2	3,0	2,8	0,6	-4,1
UE 27	21,0	3,2	2,9	0,7	-4,2
Turquie	1,2	6,9	4,7	0,7	-4,7
Russie	3,0	7,7	8,1	5,6	-7,9
Etats-Unis	20,5	2,7	2,1	0,4	-2,4
Japon	6,0	2,0	2,4	-1,2	-5,2
Chine	12,5	11,6	13,0	9,6	8,7
Inde	5,1	9,7	9,9	6,4	5,7
Brésil	2,9	3,9	6,1	5,1	-0,2

* Autriche, Belgique, Chypre, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne.

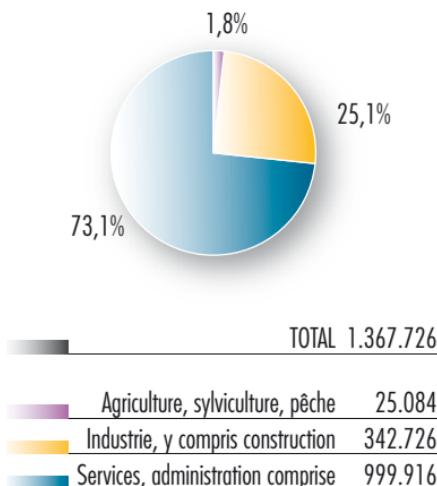
Source: EUROSTAT, Banca d'Italia, FMI.

Valeur ajoutée

En 2009 la Valeur Ajoutée (VA) aux prix de base du secteur primaire, pêche et sylviculture incluses, a diminué de 11,5% par rapport à 2008. La contribution de l'agriculture à la formation de la valeur ajoutée de l'économie italienne a baissé à 1,8%. La part du secteur agricole italien sur l'ensemble de l'économie ressent d'un fort dualisme territorial : dans le Centre-Nord l'agriculture constitue 1,6% de la VA aux prix de base et 3,9% des actifs (unité travailleur homme), alors qu'au Sud ces valeurs sont respectivement 3,4% et 8,6%

La structure de l'économie continue à évoluer : dans les 10 dernières années, la part de la VA agricole sur le total national a baissé de 2,8% à 2,6%. Au cours de la même période, l'industrie au sens strict a vu sa part diminuer de 23,4% à 19,4%, alors que la part du commerce, des transports et des communications est restée stable, en passant de 23,9% à 23,7%. En revanche, le secteur de la construction est en croissance et passe de 5% à 5,3%

*VA aux prix de base par secteur
(mio. euros), 2009*



comme celui de l'intermédiation financière, de l'informatique, et de la recherche qui passe de 24,7% à 27,2%, et de l'administration et des autres services publics (de 20,1% à 21,5%)(*)

Part de la valeur ajoutée agricole sur le total de tous les secteurs, 2009

Pays	Valeur ajoutée (%) ¹
Autriche	1,5
Finlande	2,7
France	1,7
Allemagne	0,8
Grèce	3,8
Italie	1,8
Pays Bas	1,7
Pologne	3,6
Royaume-Uni	0,8
Espagne	2,4
Suède	1,7
Hongrie	3,0
UE 25	1,6
Bulgarie	6,0
Roumanie	7,0
UE 27	1,7
USA ²	1,3
Japon ²	1,4

¹ Valeur ajoutée brute aux prix de base.

² Source : Banque Mondiale, 2007.

(*) Les comparaisons sont réalisées sur des données exprimées en termes réels

Emploi

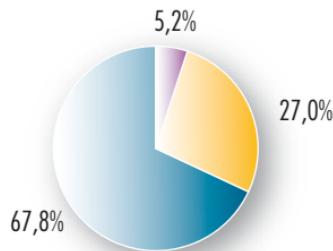
En 2009 la population active totale, calculée en Unités de Travail (UT), a baissé de 2,6%. Cette baisse a concerné tous les secteurs productifs et, notamment, les activités de transformation industrielle et les produits

énergétiques (-8,1%). L'emploi des femmes a diminué de 1,1% et celui des hommes de 2%.

Dans le secteur agricole, l'emploi a enregistré une diminution de 1,8%, qui suit celle de 2008 (-2%) et celle

de 2007 (-2,5%). La baisse du travail indépendant (-2,1%) et du travail salarié (-1,3%) ont contribué. Le travail autonome agricole représente 11,5% de tout le travail autonome, tandis que le travail salarié agricole

UT par secteur (000 unités), 2009



Population active agricole à plein temps et à mi-temps par sexe et par circonscription territoriale, 2009

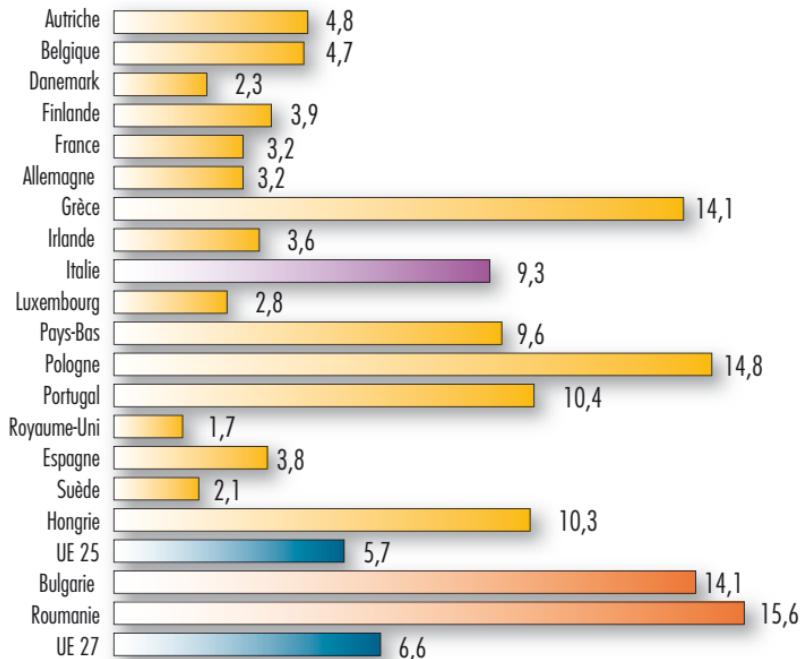
Circonscriptions	Actifs à plein temps		Actifs à mi-temps	
	000 unités	% femmes	000 unités	% femmes
Nord	295	23,1	41	61,0
Centre	111	26,1	18	66,7
Sud et Iles	380	25,5	29	58,6
Italie	786	24,6	88	61,4

Population active par classe d'âge en agriculture et dans le total de l'économie, 2009

Classe d'âge	Agriculture		Total économie	
	000 unités	%	000 unités	%
15 - 34 ans	189	21,6	6.625	28,8
35 - 44	248	28,4	7.333	31,8
45 - 64	383	43,8	8.692	37,8
65 et plus	54	6,2	375	1,6
Total	874	100,0	23.025	100,0

¹ Y compris l'administration et les activités assimilées.

Dotation de travail agricole dans l'UE (UTA/100 ha SAU), 2008



Source: Eurostat.

UTA : Unité de Travail Annuel, elle convertit le nombre des personnes actives dans l'équivalent des travailleurs à plein temps.

Part % des actifs agricoles* sur l'ensemble des actifs, 2009

Pays	Actifs%	
	total	femmes ¹
Autriche	5,2	5,2
Finlande	4,9	3,2
France	3,1	2,1
Allemagne	2,1	1,6
Grèce	11,8	12,2
Italie	3,9	3,0
Hollande	2,8	1,9
Pologne ²	14,0	14,0
Royaume-Uni	1,6	0,8
Espagne	4,4	2,8
Suède	2,1	1,0
Hongrie	7,1	4,1
UE 25	4,3	3,5
Bulgarie	19,9	15,3
Roumanie	27,8	29,5
UE 27	5,6	4,9
USA ²	1,5	-
Japon ²	3,9	-

* Y compris sylviculture, chasse et pêche.

¹ Part % des femmes actives agricoles sur l'ensemble des femmes actives en économie.

² Année 2008.

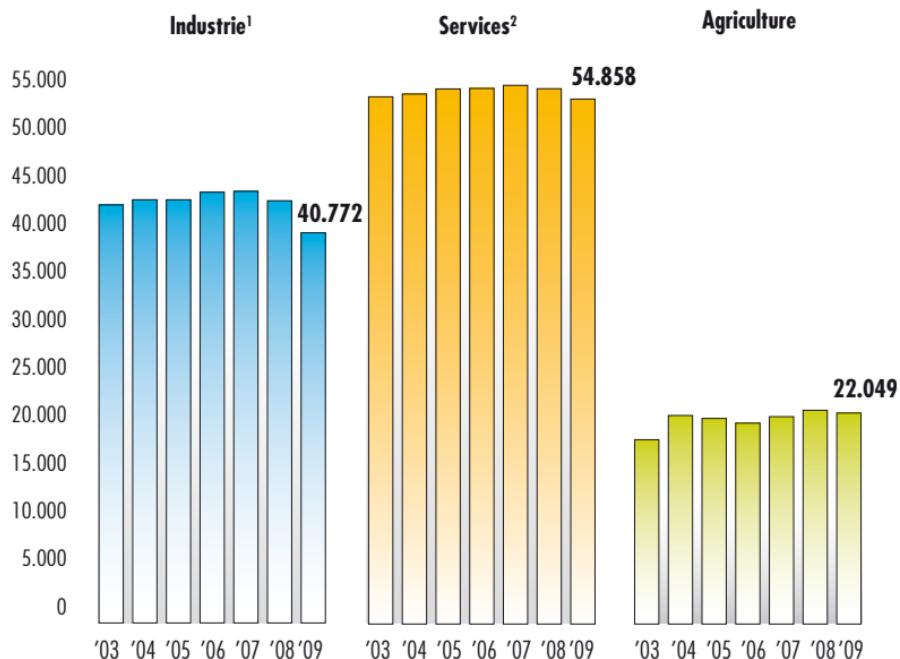
représente 2,8% de tout le travail salarié.
71,6% des actifs agricoles sont des hommes. 46,9% de la population

active agricole est localisée dans le Sud, 38,4% au Nord et 14,7% au Centre.
Le rapport entre travail agricole et

population ne cesse de baisser dans le temps : en 1999, tous les 100 habitants on comptait 2,6 unités de travail agricole, en 2009 on en comptait 2,1.

Productivité

VA aux prix de base par UT et par secteur (euros)*



* Valeurs enchaînées - année de référence 2000 - représentent la dynamique réelle (en quantité) de l'agrégat économique.

¹ Y compris le secteur de la construction.

² Administration, éducation, santé et autres services publics et sociaux exclus.

En 2009, la valeur ajoutée agricole, exprimée aux prix de base par unité de travail, est égale à 54,1% de la VA totale de l'industrie, à 47,6% de la VA de l'industrie alimentaire et à 40,2% de la VA des services. Par rapport à 2008, en agriculture une diminution de la productivité a été constatée (-1,3%), en conséquence de la réduction de la valeur ajoutée. En baisse aussi la productivité dans les services (-1,9%) et surtout dans l'industrie (-7,6%), à l'exception du secteur alimentaire (+3,3%).

Dans la période 2000-2009, selon les estimations de l'ISTAT (cf. Mesures de productivité, Années 1980-2009), la productivité du travail¹⁾ dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a présenté une augmentation moyenne annuelle de 0,7%, alors que tous les autres secteurs ont présenté des diminutions importantes.

¹⁾ Selon la définition de l'ISTAT, la productivité du travail est le rapport entre l'indice de volume de la valeur ajoutée et l'indice de volume des intrants de travail, en termes d'heures travaillées.



TENDANCE CONJONCTURELLE DU SECTEUR

Marché foncier

Les différents événements qui ont marqué le secteur agricole et, plus généralement, tout le système économique italien ont aussi influencé le marché foncier. En 2008, le prix de la terre a enregistré une légère hausse (+1,2 %) pour atteindre, en moyenne, 17 500 euros l'hectare. Les ventes ont diminué graduellement à la suite des restrictions relatives à l'accès au crédit et de la raréfaction de l'offre, malgré un intérêt croissant pour la terre qui, en période de crise, devient de plus en plus une valeur refuge. La comparaison avec l'indice général des prix à la consommation fait également apparaître une baisse de la valeur de la terre exprimée en termes réels : le patrimoine foncier en Italie enregistre une diminution de 2,1 %, confirmant une tendance à la baisse qui a débuté en 2005, et a présenté des valeurs réelles similaires à celles enregistrées en 2000. De fortes différenciations persistent sur le territoire italien, avec des prix particulièrement élevés dans les zones de plaine et dans les régions du Nord (de

25 000 à 40 000 euros l'hectare), où la fertilité des terrains, la dotation en infrastructures et les règles de production intensives déterminent une hausse continue des prix. Des prix supérieurs à la moyenne sont également présents dans certaines zones collinaires, caractérisées par la présence d'une viticulture de qualité. Par contre, les terrains des zones montagneuses intérieures du Sud présentent des prix variant de 6

000 à 9 000 euros l'hectare, vu la faible fertilité et les modestes possibilités de production envisageables.

La différenciation territoriale est encore plus accentuée si l'on tient compte de la variation des prix fonciers en termes courants de 2000 à 2008 par région agricole. Les augmentations les plus importantes (supérieures à 40 %) se concentrent presqu'exclusivement dans le Centre et le Nord, dans cer-

Valeurs foncières moyennes (milliers d'euros/ha), 2008

	Zone altimétrique					Total	Var. % 2008 / 07
	Montagne intérieure	Montagne côtière	Colline intérieure	Colline côtière	Plaine		
Nord-Ouest	5,0	25,3	20,7	74,5	34,2	23,9	2,9
Nord-Est	18,4	-	33,8	27,3	39,3	33,2	0,9
Centre	7,6	10,1	11,6	16,9	20,0	12,5	0,4
Sud	6,7	10,0	10,6	16,4	14,1	11,3	0,7
Îles	5,9	8,8	7,7	10,6	14,9	9,3	0,4
TOTAL	8,9	9,8	13,1	15,2	29,2	17,5	1,2

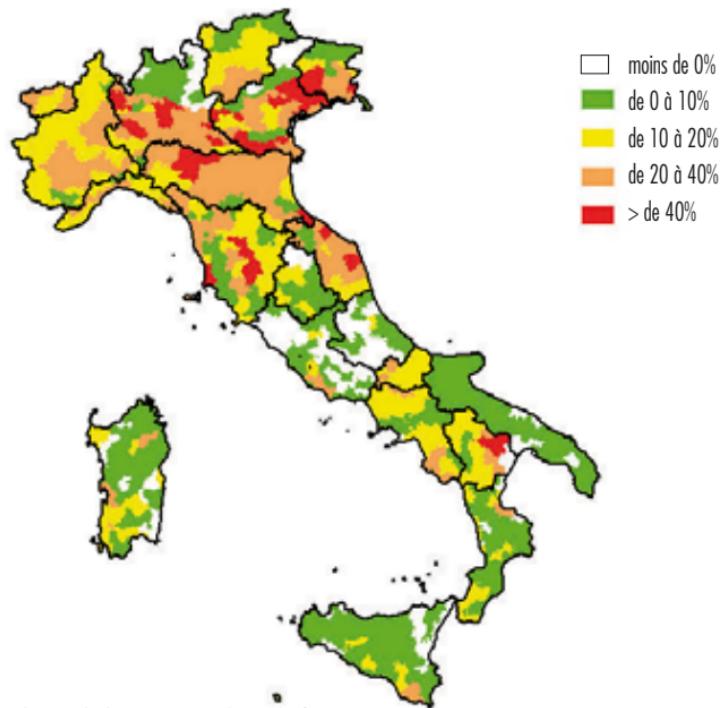
Les données présentées dans ce tableau ne peuvent pas être comparées avec celles publiées dans l'édition précédente, car une mise à jour de la banque de données des valeurs foncières est en cours.

Source : INEA, Banque de données des valeurs foncières.

taines zones de la plaine du Pô, en Toscane dans les zones viticoles du Chianti et dans les Marches le long de la bande côtière, là où les systèmes agricoles intensifs et hautement spécialisés ainsi que le remarquable dynamisme de l'économie locale conduisent à une capitalisation élevée des terrains agricoles.

Le marché des locations a fait preuve de plus de dynamisme dans les régions du Nord où la demande dépasse souvent l'offre. La crise économique internationale et le manque de liquidités qu'elle a engendré ont poussé de nombreux entrepreneurs des régions du Nord à augmenter la superficie de leur exploitation grâce à la location. Dans de nombreuses zones du Centre et du Sud, la crise et la baisse généralisée des prix agricoles ont en revanche mis un frein à la signature de nouveaux contrats et permis aux loyers de rester stables. La demande de terrains à destiner à la production de biomasses et à l'installation de systèmes photovoltaïques et éoliens est en augmentation.

Variation (%) de la valeur moyenne des terrains par région agricole entre 2000 et 2008



Source : banque de données INEA sur le marché foncier.

Investissements

En 2009, les investissements fixes bruts dans l'agriculture, exprimés en termes réels, ont enregistré une baisse de 17,4%, ce qui souligne la phase de diminution commencée en 2005. La part des investissements agricoles sur le total national a continué à baisser et est descendue à 3,5%. Le rapport avec la valeur ajoutée agricole a également baissé de manière importante (de 33,9% en 2008 à 28,8% en 2009).

Les investissements par travailleur ont atteint les 6.400 euros, 33% en moins par rapport à la moyenne nationale, avec une baisse d'environ 16% par rapport à 2008. La composition, en pourcentage, par type de bien montre un renforcement de la part des investissements concernant machines et outillages (de 55,7% en 2003 à 57,3% en 2007, donnée plus récente disponible). Le stock de capital en agriculture (amortissements exclus), en termes réels, a baissé (-1,2%), ce qui renforce la tendance à la diminution qui s'est manifestée depuis 2008. Le stock de capital net par actif agricole,

Evolution des investissements fixes bruts agricoles

Années	Valeurs courantes mio. euros	Valeurs enchaînées mio. euros	% sur ¹	
	tot. invest.	VA agricole		
2003	11.144	10.373	4,1	38,8
2004	12.249	11.084	4,2	36,6
2005	12.133	10.685	4,1	37,0
2006	12.346	10.559	3,9	36,9
2007	12.173	10.061	3,7	35,1
2008	12.225	9.787	3,7	33,9
2009	10.265	8.082	3,5	28,8

¹ Part sur les valeurs enchaînées ; VA agriculture aux prix de base.

*Investissements fixes bruts: rapports caractéristiques par secteurs principaux, 2009**

	Agriculture	Industrie	Services ¹	Total
<i>Investissements par actif agricole</i>				
euros	6.400	10.200	9.500	9.500
%	67,4	107,4	100,0	100,0
Var. % 2009/08	-15,8	-9,7	-9,5	-9,5
<i>Stock net de capital par actif agricole²</i>				
000 euros	124,4	121,4	195,1	171,5
%	72,5	70,8	113,8	100,0
Var. % 2009/08	0,6	5,9	2,2	3,2

* Valeurs enchaînées, année de référence 2000.

¹ Les services comprennent les investissements résidentiels.

² Le stock ne comprend pas les amortissements.

en revanche, a légèrement augmenté (0,6%).

Crédit à l'agriculture

En 2009 la dynamique des financements bancaires s'est ressentie de la conjoncture négative de l'économie. Les emplois ont diminué, sur une base annuelle, d'environ 2% au total, avec un pic de 7% qui a concerné l'industrie et les services industriels.

En contre-tendance, dans le secteur agricole on a enregistré une croissance de 3,3%, qui a ramené la part des financements agricoles, sur le total de l'économie, au de là du seuil de 4%.

Les financements bancaires accordés au secteur agricole ont connu une augmentation en Italie du Nord (+4,4%) et dans le Centre (3,4%), alors qu'ils sont restés stationnaires dans le Midi, Iles incluses (0,2%). Le rapport entre les emplois bancaires et la production agricole, qui a monté à plus de 80%, a confirmé l'importante exposition du secteur à l'égard du système de crédit. Pour les financements au de là du court terme (plus de douze mois), les affectations ont subi une baisse (-5,5%). Ce sont les investissements dans les machines et les

Financements bancaires pour l'agriculture

Année	Agriculture ¹ mio. euros	% sur total économie	% sur prod. agricole ²
2004	29.942	4,4	58,2
2005	31.831	4,4	67,1
2006	34.091	4,2	71,6
2007	36.002	4,0	72,8
2008	37.421	3,9	72,2
2009	38.663	4,1	81,4

¹ Y comprises sylviculture et pêche.

² Production, aux prix de base, agriculture, sylviculture, pêche.

Financements au delà du court terme à l'agriculture (mio. euros), 2009*

Financements	Total	Var. % 2008/07	Facilité sur tot. %
Machines et outillage	4.372	-10,4	5,8
Constructions et bâtiments ruraux	8.400	-3,6	1,9
Autres bâtiments ruraux	2.839	-2,8	9,9
EN TOTAL	15.611	-5,5	4,4

* Chiffres des financements ayant une durée supérieure aux 12 mois, à la date du 31-12-2009

Source : Banca d'Italia.

outillages qui ont été le plus pénalisés (-10,4%). En baisse également les financements pour les constructions et

les bâtiments ruraux non résidentiels (-3,6%) et pour les achats d'autres immeubles ruraux (-2,8%).

Consommation intermédiaire

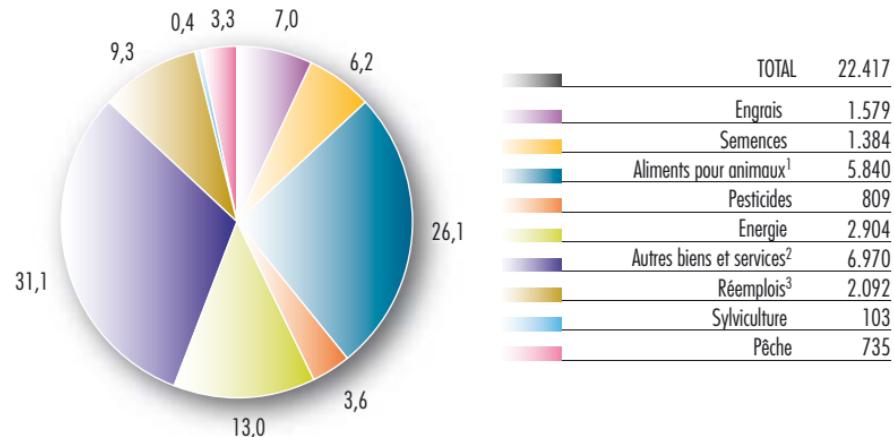
En 2009 les dépenses en consommations intermédiaires agricoles, pêche et sylviculture incluses, ont diminué de 4,6% en valeur, à la suite d'une baisse des quantités employées (-1,8%) et des prix (-2,9%).

La baisse des quantités employées a concerné tous les moyens techniques, notamment les engrais (-6,6), les réemplois (-5,4%), les autres biens et services (-1,5%) et les semences (-1,3%).

La diminution des prix a concerné les aliments pour animaux (-6,4%), l'énergie (-6,3%), les engrais (-3,9%) et les réemplois (-12,9%). Au contraire, les prix des pesticides (+2,7%) et des autres biens et services (+4,5%) ont augmenté.

Les consommations intermédiaires pour les activités forestières ont diminué en quantité de 2,2%, mais elles ont enregistré une hausse des prix de 1,1% ; celles de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 1,4% en quantité, tandis que les prix ont subi une baisse de 3%.

Consommations intermédiaires en agriculture, sylviculture et pêche (mio. euros), 2009



¹ Y compris les autres dépenses pour le bétail.

² Dépenses générales, services d'intermédiation financière, activités de conseil, eau, transports, cotisations associatives, entretiens, etc.

³ Produits de l'exploitation réutilisés dans l'exploitation même ou vendus à d'autres exploitations comme moyen de production (produits pour le semis ou pour l'alimentation du bétail).

La part, en termes de quantité, des consommations intermédiaires sur la production agricole, pêche et sylvicul-

ture incluses, a légèrement augmenté et est passée ainsi de 37% en 2004 à 38% en 2009.

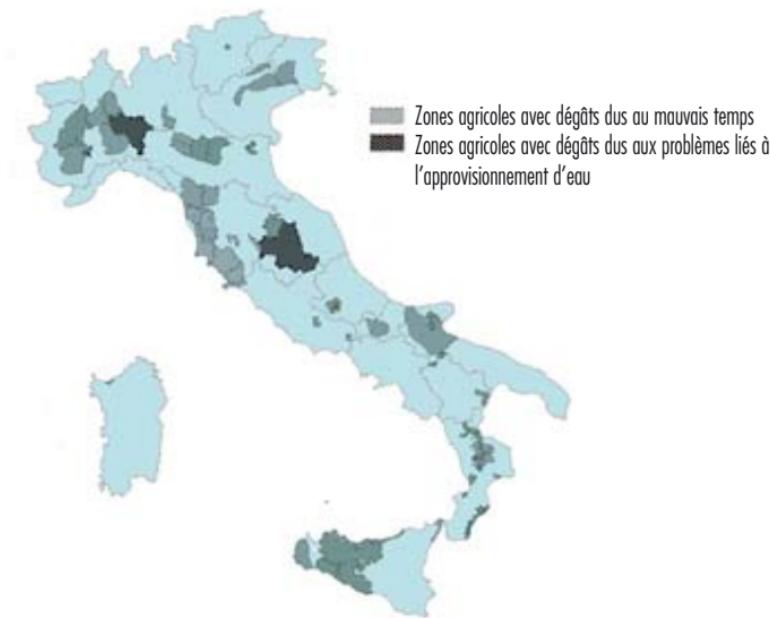
Climat et ressources en eau

En 2009, l'évolution des conditions climatiques a été exceptionnelle, notamment par rapport aux données relatives aux précipitations et par conséquent aux ressources en eau des bassins hydrographiques, qui ont récupéré en peu de temps la tendance négative des dernières années.

Les précipitations ont enregistré le plus grand écart positif à la moyenne climatique des 10 dernières années (+ 11 %), avec des valeurs résolument au-dessus de la norme dans les régions du Sud (entre + 26 % et + 36 %). Si celles-ci ont eu une influence positive sur les ressources en eau, elles ont cependant créé des problèmes au secteur agricole, entraînant des dommages aux structures des exploitations (canaux d'irrigation et d'assainissement), aux zones agricoles et à différentes récoltes.

Les conditions agrométéorologiques et les ressources en eau des deux premiers trimestres de l'année ont permis, au cours de l'été et d'une partie de l'automne, un déroulement régulier de l'ir-

Zones agricoles avec dégâts dus au mauvais temps et aux problèmes liés à l'approvisionnement d'eau, année 2009

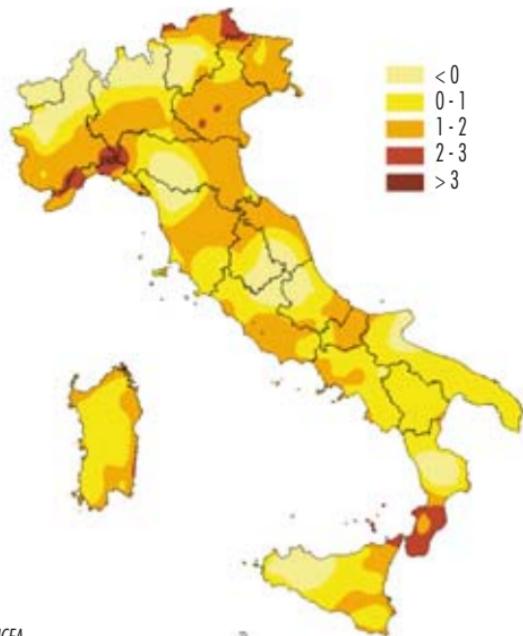


Source: INEA, Suivi de la saison d'irrigation.

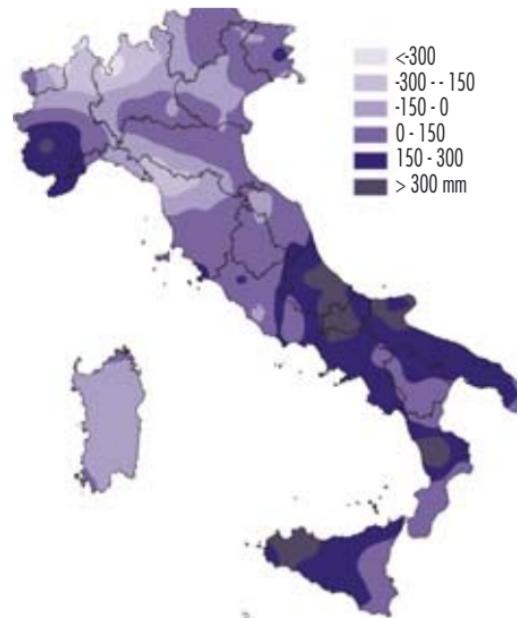
rigation des têtes de rotation semées au cours du printemps 2009 et des arbres.

De plus, elles ont entraîné une diminution de l'irrigation, par rapport à la

Ecarts du climat de température moyenne annuelle, 2009



Ecarts de précipitations - total année, 2009



Source : UCEA.

moyenne, bien que l'été 2009, après les étés 2003 et 1994, ait été le plus chaud de ces 30 dernières années.

L'évolution de 2009 semble confirmer l'augmentation de la variabilité des conditions et, par conséquent, un degré

croissant d'incertitude pour le secteur agricole engagé dans des choix de production.

Résultats de production

En 2009, la production agricole aux prix de base, comprenant les activités et les services associés, la sylviculture et la pêche, a diminué, en valeur, de 8,4% par rapport à 2008, ce qui s'explique par la baisse des quantités produites (-2,4%) et des prix de base (-6,1%). Au niveau des secteurs, on observe une réduction de la production dans les cultures herbacées (-6,3%), dans les cultures arboricoles (-2,6%) et dans les cultures fourragères (-2,7%), et une stabilité de la zootechnie (+0,6%).

En baisse également les services associés, sous-traitance -ETA- et maintenance (-1,8%) agritourisme et autres activités secondaires (-0,4%).

Dans la filière des cultures herbacées, le secteur céréalier a été touché par une baisse considérable des quantités produites (-17,7%), à cause de la conjoncture négative du marché et des mauvaises conditions météorologiques qui ont influé sur le redimensionnement de la superficie cultivée et des rendements. En particulier, on obser-

ve la diminution du blé tendre (-24,1%), du blé dur (-30,1%), du maïs (-14,4%) et de l'orge (-17,7%). Seulement le riz, par contre, a enregistré une forte hausse (+13,1%). Les productions industrielles ont enregistré une remontée (+5,1%) pour les graines oléagineuses, surtout le soja

(+40,8%), alors que la production de tabac (-11%) et de betterave à sucre (-7%) a baissé. La culture de la betterave à sucre a été touchée par la réduction des prix et par la fermeture des usines de transformation.

Dans le secteur de la floriculture, une diminution sensible (-9,7%) des cul-

Production et services aux prix de base par secteurs principaux, 2009

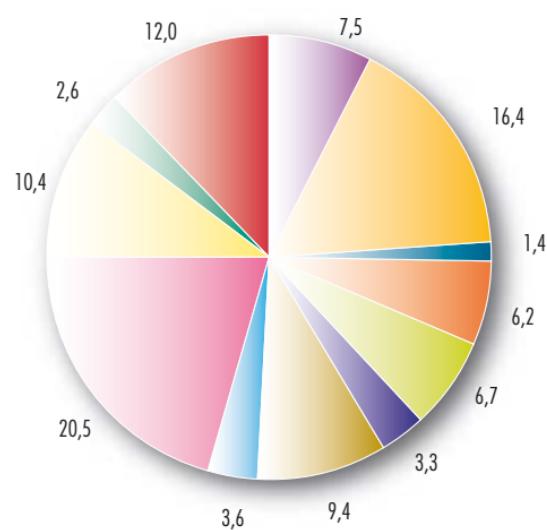
	Italie		Variation % 2009/08	
	mio. euros	%	quantité	prix
Cultures herbacées	12.713	26,3	-6,3	-6,7
Cultures arboricoles	9.899	20,5	-2,6	-9,7
Cultures fourragères	1.600	3,3	-2,7	-9,0
Zootechnie	14.860	30,7	0,6	-6,8
Services annexes ¹	5.303	11,0	-1,8	2,0
Activités secondaires ²	1.481	3,1	-0,4	-2,1
Sylviculture	496	1,0	-4,6	1,1
Pêche	1.970	4,1	-0,4	1,5
TOTAL³	48.322	100,0	-2,4	-6,1

¹ Travail actif et passif des Entreprises de Travaux Agricoles, conditionnement de produits agricoles, entretien des parcs et jardins, services liés à l'élevage, fécondation artificielle, nouvelles installations productives.

² Activités réalisées dans le contexte agricole, tels quels agritourisme, transformation lait, fruits, viande, etc.

³ Y compris les activités secondaires exercées par d'autres filières d'activité économique.

Production agricole aux prix de base par principaux secteurs (mio. euros), 2009



	TOTAL	44.376
Céréales et légumes secs ¹	3.349	
Légumes ²	7.298	
Cultures industrielles ³	600	
Floriculture	2.773	
Vignes	2.975	
Oliviers	1.451	
Fruits et agrumes	4.167	
Cultures fourragères	1.600	
Viandes	9.081	
Lait	4.599	
Oeufs et autres ⁴	1.180	
Services annexes	5.303	

¹ Légumes secs (70 mio. euros).

² Y compris les pommes de terre (706 mio. euros) et les haricots frais (234 mio. euros).

³ Betterave à sucre (145 mio. euros), tabac (246 mio. euros), tournesol (59 mio. euros) et soja (120 mio. euros).

⁴ Dont le miel 29 mio. euros.

tures floricoles, également imputable à la baisse de la consommation, a été observée. A la baisse également les

productions des pépinières (-6,8%). La filière horticole a présenté, dans l'ensemble, une hausse (+1,9%), qui

a concerné notamment les tomates (+13,6%), les petits pois (+9%), les choux-fleurs (4%), les légumes

(+3,8%) et les poivrons (+3,2%).

Les légumineuses à graines ont enregistré une baisse de la production de 7,7%.

Le secteur des cultures arboricoles a été marqué par une forte réduction de la production de l'huile d'olive (-17,7%). Le résultat du secteur des fruits est resté en général stable (+0,1%). Des évolutions négatives ont été observées toutefois pour les pommes (-1,6%) et les kiwis (-3,6%) ; en revanche, les résultats pour les pêches (+2,1%), les nectarines (+4,6%) et les poires (+7,7%) ont été positifs. Dans le secteur viticole, le vin a confirmé les niveaux productifs de 2008, accompagnés de bons résultats qualitatifs ; en revanche la production de raisin de table (-2,6%) a diminué. Dans la filière des agrumes on observe un résultat excellent pour les oranges (+14%), les mandarines et les clémentines (+15,1%) qui s'est accompagnée d'une hausse des prix à la production (+4,3%).

La filière zootechnique a été marquée

*Principales productions végétales, 2009**

	Quantité		Valeur ¹	
	000 t	var.% 2009/08	mio. Euros	var.% 2009/08
Blé tendre	2.844	-24,1	438	-43,4
Blé dur	3.572	-30,1	836	-47,3
Maïs hybride	8.323	-14,4	1.006	-39,3
Riz	1.571	13,1	529	-7,1
Betteraves à sucre	3.578	-7,0	145	-13,3
Tabac	82	-11,0	246	-2,0
Soja	487	40,8	120	14,0
Tournesols	280	7,2	59	-22,8
Pommes de terre	1.720	-0,6	706	0,9
Tomates	6.795	13,6	1.082	0,8
Raisin de table	1.327	-2,6	452	-22,6
Raisins de cuve vendus	3.770	1,7	665	-17,1
Vin ² (000 hl)	19.478	0,3	1.846	-6,5
Huile ²	453	-17,7	1.267	-27,1
Pommes	2.173	-1,6	722	-11,9
Poires	829	7,7	457	-9,0
Pêches et nectarines	1.637	3,0	537	-23,4
Oranges	2.471	14,0	804	40,7
Citrons	522	0,7	273	-26,0
Mandarines et clémentines	914	15,1	271	15,8
Kiwis	437	-3,6	273	-23,2

* Ces données sont provisoires.

¹ Aux prix de base.

² D'après la méthodologie SEC95, le vin et l'huile produits à base de raisins et d'olives de l'exploitation sont compris dans le secteur "agriculture". La production des coopératives et de l'industrie alimentaire est exclue.

par une légère baisse dans le secteur des viandes en général (-0,5%), avec des diminutions des viandes bovines (-2,3%) et de lapin et du gibier (-7,1%), et des augmentations des viandes avicoles (+2,4%), ovines et caprines (+3,4%) et de porc (1,5%). La production de lait de vache a augmenté (+2,5%) ; toutefois, une forte réduction des prix payés au producteur (-13%) a été observée. Par contre une faible baisse touche la production de lait ovin-caprin (-0,5%).

Le miel a enregistré une forte hausse (+50%), qui a compensé la chute de 2008.

La production de la sylviculture a chuté de 4,6%, avec la baisse du bois d'œuvre (-4,1%) et du bois de chauffage (-5,3%). La pêche, elle aussi, a été touchée par une légère baisse (-0,4) en conséquence d'une reprise des quantités pêchées dans la Méditerranée (+6,7%) et d'une évolution négative de la pêche en eaux intérieures (-10%).

Dans l'UE aussi, l'année agricole

2009 s'est caractérisée par une diminution du volume de production (-0,6%) et des prix (-10,2%). La diminution de la production a intéressé surtout les céréales (-5,7%), les fleures et les plantes (-2,8%), l'huile d'olive (-9,3%), la viande bovine (-3%) et ovicaprine (-5,1%). Des hausses par contre ont concerné les graines oléagineuses (+10,8%), la betterave à sucre (+7,7%), les

légumes (+2,9%), les pommes de terre (+2,1%) et les fruits (+4%). Une hausse modérée a concerné le vin (+0,9%) ; en légère baisse la production de lait (-0,5%) et des œufs (-0,4%). Parmi les activités associées, on observe une augmentation très modeste dans les services liés à la production (+0,2%), et, en revanche, une baisse des activités secondaires, parmi lesquelles l'agritourisme (-1,2%).

*Principales productions animales, 2009 **

	Quantité ¹		Valeur ²	
	000 t	var. % 2009/08	mio. Euros	var. % 2009/08
Viande bovine	1.435	-2,3	3.191	-5,0
Viande porcine	2.065	1,5	2.407	-7,6
Viande ovine/caprine	71	1,9	224	-0,1
Viande avicole	1.559	2,4	2.178	-7,2
Viande de lapin et de gibier	423	-7,1	1.013	-0,9
Oeufs (millions de pièces)	13.279	2,2	1.140	4,7
Lait de vache ³ (000 hl.)	114.471	2,5	4.055	-10,9
Lait ovin/caprin (000 hl.)	5.782	-0,5	544	-2,9
Miel	11	50,0	29	42,5

* Ces données sont provisoires.

¹ Poids vif pour la viande.

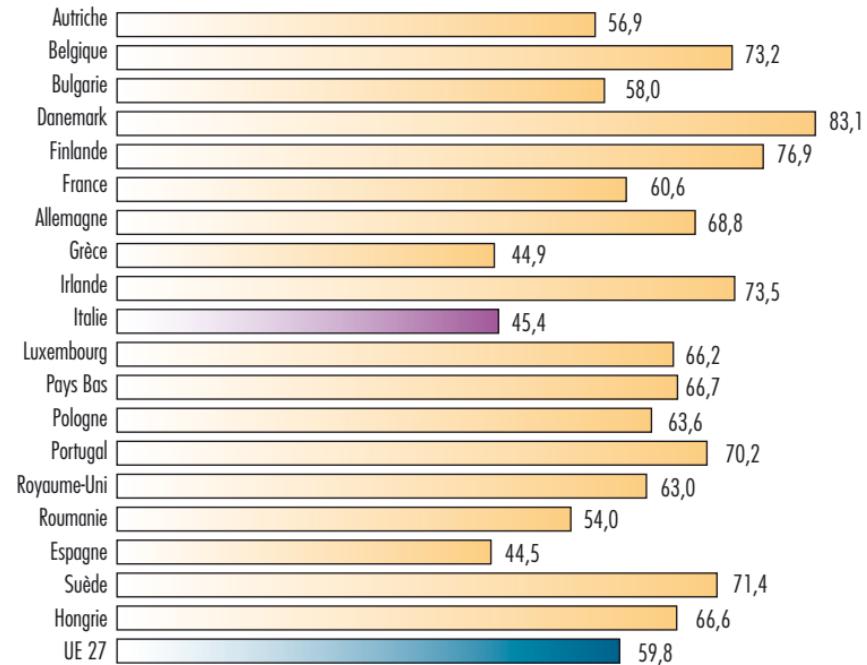
² Aux prix de base.

³ Y compris le lait de buffle.

Production agricole aux prix de base et consommations intermédiaires dans les pays de l'UE, 2008 (%)

	Production	Consommation intermédiaire
Autriche	1,7	1,7
Belgique	2,0	2,4
Bulgarie	1,2	1,1
Danemark	2,4	3,3
Finlande	1,2	1,5
France	18,1	18,4
Allemagne	13,1	15,0
Grèce	2,9	2,2
Irlande	1,6	2,0
Italie	12,5	9,5
Luxembourg	0,1	0,1
Pays Bas	6,3	7,0
Pologne	5,7	6,1
Portugal	1,8	2,2
Royaume-Uni	6,5	6,9
Roumanie	4,8	4,3
Espagne	11,3	8,4
Suède	1,4	1,6
Hongrie	2,0	2,3
UE 27 (mio. euros)	381.595	228.035

Consommations intermédiaires/Production (%)



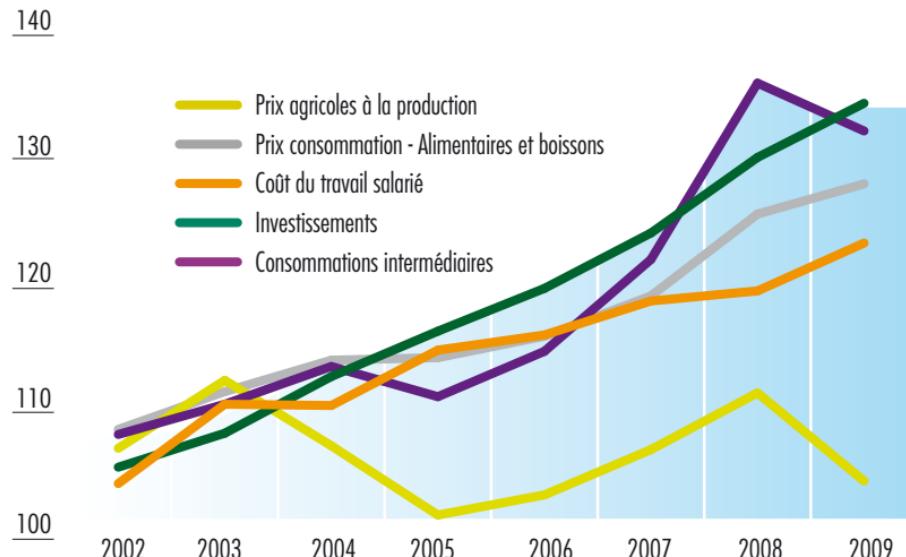
Prix et coûts

L'évolution de la raison d'échange de l'agriculture, mesurée par le rapport entre l'indice des prix à la production et celui des prix des consommations intermédiaires, a présenté en 2009 encore une détérioration (-3,6%), après celle déjà enregistrée en 2007-2008.

Les prix des consommations intermédiaires d'agriculture, sylviculture et pêche ont diminué de 2,9%, alors que ceux des investissements (+3,3%) et le coût du travail salarié (+3,2%) ont augmenté.

Les prix de la filière agricole ont diminué, en moyenne, de 6,4% ; cette baisse a interrompu la reprise présente pendant les 3 dernières années. Cette baisse a concerné tous les secteurs principaux, à l'exception des activités représentées par les services associés, maintenance (+2%). Parmi les cultures, les baisses les plus importantes des prix ont été observées dans les cultures arboricoles (-9,7%) et dans les cultures fourragères (-9%) ; les cultures herbacées et les produc-

Chiffres indices (base 2000 = 100)



Source : ISTAT.

tions zootechniques ont présenté des baisses de 6,7% et de 6,8% respectivement. A la baisse aussi le prix des

activités secondaires, comme l'agritourisme (-2,1%).

Revenu agricole

En 2009, les consommations intermédiaires (semences, engrains, aliments pour animaux, énergie, services, etc.) constituaient 42,1% de la production agricole totale, subventions à la production et impôts indirects inclus.

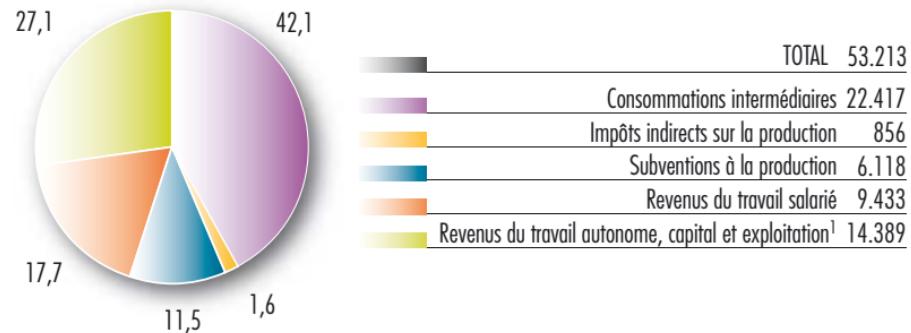
Les revenus du travail salarié représentent 17,7% ; la rémunération du travail autonome (cultivateurs, aide familiale, exploitants etc.), du capital et de l'exploitation, y compris les amortissements, atteignait 27,1% de la valeur de la production.

Les subventions et aides accordées par l'Etat, les Administrations centrales et l'UE représentaient 11,5%.

Au niveau communautaire, selon les estimations Eurostat référencées à l'année 2009, le revenu réel agricole par unité de travail (*) a baissé de 11,6%, dans la moyenne de l'UE à 27, surtout à cause de la chute des prix à la production.

La diminution a concerné 21 des 27 Etats membres: les baisses les plus

*Répartition de la valeur de la production agricole, 2009**



* Pêche et sylviculture incluses.

¹ Y compris les amortissements.

importantes ont été enregistrées non seulement en Italie (-20,6%), mais aussi en Hongrie (-32,2%), au Luxembourg (-25,2%), en Irlande (-23,6%), en Allemagne (-21%), en

Autriche (-19,4%) et en France (-19%). Parmi les pays qui ont enregistré une augmentation, il faut signaler le Danemark (+4,3%) et la Finlande (+2,6%).

(*) correspond à la valeur ajoutée nette réelle agricole, au coût des facteurs, par unité de travail annuel total.

A scenic landscape featuring a variety of vegetation in the foreground, including tall grasses and clusters of small white flowers. In the middle ground, a calm body of water stretches towards a distant shoreline. The sky above is filled with soft, white clouds.

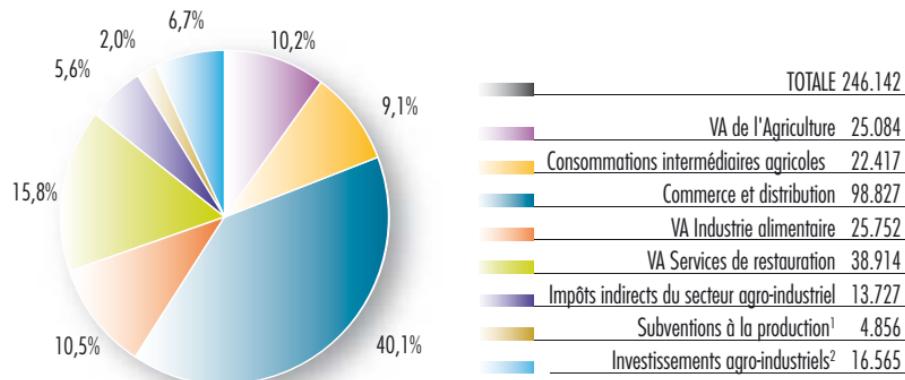
SYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL

Composantes du système

Le système agroalimentaire est un ensemble d'activités au sein duquel l'agriculture interagit avec tous les secteurs auxquels elle est liée en amont et en aval: production de matériel technique (engrais, pesticides, aliments pour animaux, énergie, etc.), industrie alimentaire, commercialisation, distribution et restauration collective.

En 2009, la dimension économique du complexe agroalimentaire était estimée à 246 milliards d'euros, soit 16,2% du PIB. Il était principalement composé de 25,1 milliards de Valeur Ajoutée (VA) agricole, 22,4 milliards de consommations intermédiaires agricoles, 16,6 milliards d'investissements agro-industriels, 25,7 milliards de VA de l'industrie alimentaire, 38,9 milliards de VA des services de restauration et 98,8 milliards de valeur de la commercialisation et distribution.

Principales composantes du système agro-industriel aux prix de base (mio. euros), 2009*



* Dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche sont comprises. Dans l'industrie alimentaire, les boissons et le tabac sont compris.

¹ Montant référé aux subventions à l'agriculture sur la "production et les activités d'entreprise"; la part de subventions sur les "produits agricoles", c-à-d 1 262 millions d'euros, est incluse dans la valeur ajoutée agricole, aux prix de base.

² Estimation sur les données ISTAT.

Industrie alimentaire

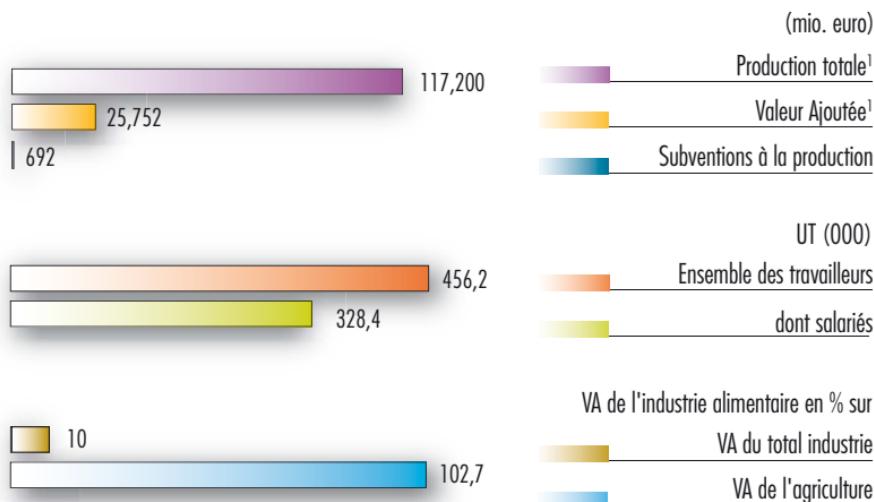
L'industrie alimentaire, y compris le tabac et les boissons, en 2008 comptait environ 60.300 entreprises, soit une diminution de 4,5% par rapport à 2007 (ISTAT - Structure et dimension des entreprises - année 2008). En 2009 le secteur comptabilisait 456.200 unités de travail et une part de 9,9% sur le total des actifs de l'industrie. Le Centre-Nord concentre 70% des actifs et environ 77% de la VA aux prix de base du secteur.

En 2009 la production de l'industrie alimentaire, bien qu'elle ait enregistré une faible baisse (-1,5%), a affiché une stabilité partielle, si l'on considère la forte chute qui a concerné le secteur industriel (-17,4%). Par rapport à 2008, la valeur ajoutée a diminué de 1,4% en quantité, mais elle a augmenté en valeur (+2,8%), à la suite d'une hausse des prix (+4,3%). La part sur la VA de l'industrie au sens strict (activités d'extraction et manufacturières) et de l'agriculture représentait respectivement 10% et 102,7%. Par rapport à 2008, les sec-

teurs qui ont affiché des augmentations de la productivité sont les suivants : huiles et graisses (+5,2%), bis-

cuits (+3,9%), fruits et légumes en boîte (+3,8%), jus de fruits non compris, vin (+1,9%). Des diminutions

Industrie alimentaire: principaux agrégats macro-économiques, 2009*

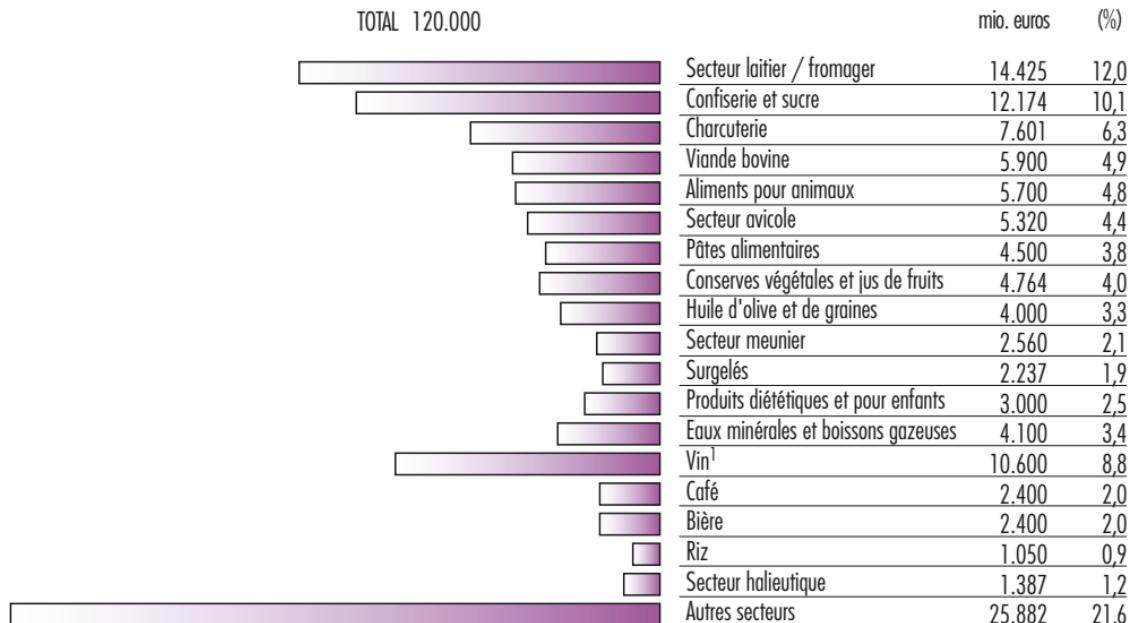


*Boissons et tabac inclus.

¹Aux prix de base, la valeur de la production est estimée.

Source: estimations à partir des données ISTAT.

Chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire par secteurs (mio. euros), 2009



¹ Y compris les coopératives et les filières courtes (agriculteurs-producteurs).

Source : Federalimentare.

Variation de la production, en quantité, de l'industrie alimentaire par secteurs (%)

	Var. 2009/08
Transformation du grain ¹	0,3
Pain et produits frais de pâtisserie	-1,3
Biscuits	3,9
Pâtes alimentaires	-1,2
Transformation de fruits et légumes ²	0,4
Huiles et graisses végétales et animales	5,2
Abattage du bétail et transformation de la viande	-0,9
Produits halieutiques transformés	-1,4
Laitier-fromager ³	-3,8
Production de sucre	-5,7
Confiserie	-3,0
Assaisonnements et épices	-4,2
Vin ⁴	1,9
Bière	-4,2
Eaux minérales et boissons non alcoolisées	-2,4
Aliments pour animaux	-9,5
TOTAL	-1,5

Industrie alimentaire, boissons et tabac dans l'UE 27, 2007

	Production mio. euros	Sur total industrie %	Actifs 000 unités	Sur total industrie %
Total UE 27	913.147	13,5	4.702,2	13,6
Viande	177.183	2,6	1.000,0	2,9
Produits halieutiques	21.161	0,3	125,9	0,4
Laitier-fromager	126.277	1,9	387,0	1,1
Transformation du grain	35.175	0,5	120,1	0,3
Fruits et légumes transformés	54.764	0,8	282,4	0,8
Graisses végétales et animales	35.880	0,5	65,9	0,2
Aliments pour animaux	53.885	0,8	127,7	0,4
Pain et produits frais de pâtisserie	69.871	1,0	1.354,8	3,9
Biscuits	21.065	0,3	158,2	0,5
Pâtes alimentaires	9.677	0,1	57,4	0,2
Sucre	14.419	0,2	41,1	0,1
Confiserie et autres aliments ¹	110.349	1,6	465,5	1,3
Boissons	130.000	1,9	461,2	1,3
Tabac	53.441	0,8	55,0	0,2

¹ Dont produits de confiserie 41.983 mio. euros; thé, café 16.910; aliments diététiques et pour les enfants 8.083; assaisonnements et épices 11.000 mio euros.

Source : EUROSTAT.

¹ Y compris farines de blé tendre, semoules de blé dur et produits amylocés.

² Y compris jus de fruits et légumes (var.-10,9%).

³ Y compris fabrication de glaces (var.-11,3%).

⁴ De raisin non-autoproduit.

Valeur de la production de l'industrie alimentaire, des boissons et du tabac dans les pays de UE 27, 2007

Pays	Production	
	mio. euros	%
Belgique	34.797	3,8
Danemark	20.791	2,3
France	150.916	16,5
Allemagne	165.573	18,1
Irlande	21.425	2,3
Italie	107.784	11,8
Pays Bas	55.656	6,1
Pologne	44.310	4,9
Royaume-Uni	111.481	12,2
Espagne	89.698	9,8
Suède	14.406	1,6
Autres pays UE	96.310	10,5
TOTAL	913.147	100,0

Source : EUROSTAT.

dans la production ont été enregistrées dans la plupart des autres secteurs et notamment dans les secteurs suivants : laitier / fromager (-3,8%), notamment les glaces (-11,3%), sucre (-5,7%), bière (-4,2%), aliments pour animaux (-9,5%).

Dans l'UE à 27, la production de l'industrie alimentaire, y compris le

tabac et les boissons, a diminué d'environ 1% par rapport à celle de 2008. La valeur totale de la production (données de 2007) est estimée à 913 milliards d'euros, soit 13,5% de la valeur de la production industrielle totale ; les actifs sont 4,7 millions, soit 13,6% du total des actifs du secteur industriel.

Distribution

Le réseau commercial au détail fixe, représenté notamment par le secteur alimentaire, était composé par 187 550 commerces en fin 2009 (*), soit une baisse de 2 159 unités (-1,1% par rapport à 2008). Parmi les commerces en diminution, on compte la vente de

viandes (-2,3%), de pain et de produits de pâtisserie (-2,3%), de fruits et de légumes (-1,3%), alors que les ventes au détail de boissons sont à la hausse (+1,8%). Les commerces non spécialisés, avec environ 96 000 unités commerciales, apparaissent en sensible

expansion (+7,4%); en effet, ils représentent plus de la moitié du total des commerces du réseau de distribution alimentaire. Au niveau territorial, la consistance du réseau alimentaire présente une baisse plus accentuée au Sud (-1,9%) et au Nord (-0,8%), alors

(*) L'année 2009 représente la première année de la nouvelle série historique de données sur le réseau de distribution, réalisée à partir de la nouvelle classification ATECO 2007. Les nouvelles données, bien qu'elles ne soient pas comparables avec la série précédente, permettent cependant, en ce qui concerne le détail fixe alimentaire, des comparaisons avec les tendances principales.

Commerces alimentaires, 2009*

	Nord		Centre		Sud et Iles		Italie	
	quantité	%	quantité	%	quantité	%	quantité	%
Fruits et légumes	7.401	11,2	4.138	12,1	8.908	10,3	20.447	10,9
Viande et produits à base de viande	10.124	15,4	5.601	16,5	18.544	21,3	34.269	18,3
Poisson et produits de la pêche	1.486	2,3	1.498	4,2	5.407	6,2	8.391	4,5
Pain et pâtisserie	5.681	8,6	2.103	6,1	4.305	4,9	12.089	6,4
Boissons	2.317	3,5	1.308	3,6	1.959	2,2	5.584	3,0
Autres commerces alim. spécialisés ¹	3.978	6,1	1.997	7,8	4.562	5,2	10.537	5,6
Commerces alim. non spécialisés	34.749	52,9	17.987	49,7	43.497	49,9	96.233	51,3
Au total	65.736	100,0	34.632	100,0	87.182	100,0	187.550	100,0
% sur le Total du détail fixe	22,5	22,4	26,7	24,3				
DENSITE ²	420	344	239	322				

* Sièges et unités locales.

¹ Y compris les commerces avec spécialisation non spécifiée.

² Habitants/commerce.

Source : Observatoire National du Commerce, Ministère du Développement Economique.

qu'au Centre elle reste stable. La valeur des ventes alimentaires du commerce fixe au détail a diminué de 1,5%, avec une réduction plus accentuée pour les entreprises travaillant dans de petites surfaces (-3,2%) et une évolution à peu près stationnaire pour la grande distribution (-0,4%).

La grande distribution

Au 1er janvier 2009, 9 133 supermar-

ché ont été recensés (+3,6% par rapport à l'année précédente). L'augmentation a concerné surtout le Midi (+4,3% unités de vente). La superficie totale de vente a augmenté (+4%), tout comme l'emploi (+4,1%). Le nombre d'hypermarchés est aussi à la hausse, ayant atteint 552 unités (+6,1%), avec une superficie totale de vente d'environ 3,4 millions de m² (+6,8%) et près de 84 000 employés

(+2,9%). Au niveau territorial, la croissance a concerné notamment le Nord, avec des augmentations de 7,9% pour la consistance, 11,5% pour la superficie et 5,7% pour les actifs.

Par rapport à 2008, les ventes des supermarchés ont diminué en valeur de 0,3% ; celles des hypermarchés de 0,8% et celles des hard discounts de 0,7%.

Grande distribution alimentaire par circonscription territoriale*, 2008

	Unités productives		Surface de vente ¹		Actifs ¹		Nombre d'unités par 100 000 habitants	Surface de vente m ² / 1 000 habitants
	quantité	var. % 2008/07	m ²	var. % 2008/07	quantité	var. % 2008/07		
Nord	5.205	3,9	6.667.402	6,4	152.956	5,2	19,0	243,4
Centre	1.814	2,6	2.040.184	2,5	47.933	1,3	15,4	172,9
Sud et Iles	2.666	4,3	2.750.521	2,7	47.521	1,4	12,8	131,9
TOTAL	9.685	3,8	11.458.107	4,8	248.410	3,7	16,1	190,8

* Supermarchés et hypermarchés. Chiffres au 31 Décembre 2008.

¹ Surface et actifs pour l'ensemble des secteurs, alimentaires et non alimentaires.

Source : Observatoire National du Commerce, Ministère du Développement Economique.

Consommation alimentaire

En 2009 les ménages italiens ont dépensé environ 142 milliards d'euros en alimentation et en boissons, y compris les boissons alcoolisées, soit une baisse en valeur de 1,7%. Le niveau

général de la consommation, en volume, a aussi diminué (-3,6%).

Les services de restauration (cantines, restaurants, restauration rapide...) ont vendu pour environ 71 milliards d'eu-

ros, un peu moins par rapport à 2008, à cause de la baisse des quantités consommées (-2,5%). Entre 1999 et 2009 la part de cette catégorie, par rapport à la valeur des consommations alimentaires, est passée de 41% à 50%. En termes de dépenses, les catégories les plus importantes sont : la viande (31,4 milliards d'euros), le pain et les dérivés des céréales (26,7 milliards d'euros), les fruits et les légumes (25,1 milliards d'euros), les produits laitiers/fromagers et les œufs (18,2 milliards d'euros). Par rapport à 2008, on a enregistré des baisses, en volume, pour tous les produits alimentaires, surtout dans les secteurs suivants : sucre et produits de confiserie (-4,9%), pain et céréales (-4,6%), viande (-4,3%), poisson (-3,4%), huiles et graisses (-3,3%), café, thé et cacao (-3,2%), fruits (-2,4%), boissons alcoolisées (-5,2%).

La dépense moyenne mensuelle des ménages pour les produits alimentaires et les boissons a baissé d'environ 3% par rapport à celle de 2008 (461 euros

Structure des consommations alimentaires, 2009

Produits	% de la dépense alimentaire	Taux % annuel moyen de variation 2009/1999	
		quantité	prix
Viande	22,2	0,2	2,6
Pain et dérivés des céréales	18,9	0,2	2,8
Produits laitiers/fromagers et oeufs	12,9	-0,2	2,3
Légumes et pommes de terre	11,0	0,4	2,9
Fruits	6,7	0,0	2,7
Poisson	6,2	-0,9	3,1
Sucre et pâtisserie ¹	6,4	0,9	2,1
Vin et boissons alcoolisées	4,7	-0,4	2,5
Eaux minérales et autres boissons ²	5,1	0,7	1,7
Huiles et graisses	4,2	-1,7	2,7
Café, thé et cacao	1,4	-0,2	1,4
Autres aliments ³	0,3	2,3	1,2
TOTAL	100,0	0,0	2,6

¹ Confiture, miel, sirops, chocolat et pâtisserie.

² Boissons gazeuses, jus de fruits, etc.

³ Produits diététiques, épices, produits pour enfants, etc.

contre 475 euros) ; elle est plus importante dans les régions du Centre (-4,1%) et du Midi (-3,9%). La dépense

moyenne des ménages pour les produits alimentaires et les boissons a représenté 18,9% de la dépense men-

suelle totale, avec un écart considérable entre Nord (16,4%) et Midi (24,4%).

Consommations alimentaires dans certains pays UE (Kg/hab.), 2008

Produits	Bulgarie	France	Allemagne	Grèce	Italie	Pologne	Portugal	Royaume-Uni	Roumanie	Hongrie
Céréales et dérivés	n.d.	116,7	114,2	206,4	158,8	139,1	150,4	120,4	n.d.	170,1
Riz usiné	3,9	6,4	3,7	4,8	10,4	2,7	16,9	5,6	2,9	6,3
Pommes de terre	38,3	49,9	60,4	93,5	44,7	121,1	90,5	96,9	70,9	60,3
Tomates fraîches et transformées	22,3	31,2	23,5	82,1	301,6	22,2	nd	16,2	39,9	18,8
Fruits frais ¹	15,0	38,3	25,9	94,1	67,7	11,3	55,0	19,9	34,7	21,8
Agrumes	12,6	nd	11,8	89,5	62,7	11,1	30,6	nd	9,1	13,7
Lait frais ²	24,7	90,9	86,1	82,0	70,0	115,5	115,9	128,6	106,6	86,7
Fromages	7,1	23,7	20,7	29,7	22,6	18,0	9,9	10,1	21,5	9,1
Oeufs	nd	14,9	13,0	9,6	11,0	10,7	8,8	11,1	13,2	15,4
Beurre	0,3	7,9	5,8	0,8	2,9	4,9	1,4	2,6	0,8	0,7
Total des viandes ³	49,0	102,0	90,0	59,0	91,0	79,0	109,0	82,0	72,0	82,0
dont bovine	5,0	26,0	13,0	6,0	25,0	nd	19,0	21,0	11,0	3,0
dont porcine	21,0	34,0	53,0	8,0	39,0	48,0	46,0	20,0	34,0	44,0
Huiles et graisses végétales	nd	12,0	nd	48,6	27,9	5,3	20,6	nd	13,1	14,8
Sucre	26,0	31,0	nd	38,1	43,5	37,2	34,6	23,7	23,4	31,3
Vin ⁴	12,0	46,5	24,5	30,3	40,0	2,0	43,0	20,1	25,4	24,9

¹ Pommes, poires, pêches, raisin de table.

² Y compris d'autres produits frais, crème exclue.

³ Année 2007.

⁴ Litres par habitant.

Commerce extérieur

L'année 2009 se caractérise par une diminution de valeur de tous les principaux agrégats macroéconomiques. En effet, par rapport à l'année 2008, l'on assiste à la diminution de presque 5 % du total de la production agroindustrielle et à une baisse plus accentuée des flux commerciaux. Les importations sont en baisse de 10 %, les exportations de 8 %, entraînant une amélioration de la balance commerciale, bien que négative, équivalant à 13 %. En termes de solde normalisé, l'amélioration est pratiquement de 1 %, pour une valeur équivalant à - 11,4 %.

Même les indicateurs commerciaux reflètent la conjoncture négative qui a touché l'Italie en 2009. La propension à exporter enregistre une diminution de 3,5 %, par rapport à une augmentation en 2008 ; la propension à importer poursuit la tendance négative de l'année précédente, avec une diminution plus accentuée et équivalant à 4,4 %. Dans les deux cas, la variation est imputable principalement à la baisse des échanges commerciaux. En

revanche, le degré d'auto-provisionnement (+ 1,1 %) ainsi que le degré de couverture commerciale (+ 2,1 %) sont en hausse.

La part de la composante agroalimentaire sur le total des échanges enregistre

une augmentation par rapport à l'année précédente, et s'élève à 10,6 % pour les importations et 8,5 % pour les exportations.

Notre principal partenaire commercial, l'UE des 27, concentre, en entrée com-

Balance agro-industrielle et système agro-industriel*

		2000	2008	2009
AGRÉGATS MACRO-ÉCONOMIQUES				
Total de la production agro-industrielle ¹	(P)	67.899	76.874	73.254
Importations	(I)	25.358	34.532	31.110
Exportations	(E)	16.867	26.894	24.730
Solde	(E-I)	-8.491	-7.344	-6.380
Volume de commerce ²	(E+I)	42.225	61.426	55.840
Consommation apparente ³	(C = P+I-E)	76.390	84.512	79.634

INDICATEURS (%)

Degré d'autosuffisance ⁴	(P/C)	88,9	91,0	92,0
Propension à importer ⁵	(I/C)	33,2	40,9	39,1
Propension à exporter ⁶	(E/P)	24,8	35,0	33,8
Degré de couverture commerciale ⁷	(E/I)	66,5	77,9	79,5

* En millions d'euros courants, les données concernant la production agro-industrielle et le commerce comprennent aussi la rubrique "tabac transformé".

¹ Production agriculture, sylviculture, pêche et valeur ajoutée de l'industrie alimentaire aux prix de base.

² Total des exportations et importations.

³ Production agro-industrielle, plus les importations, moins les exportations.

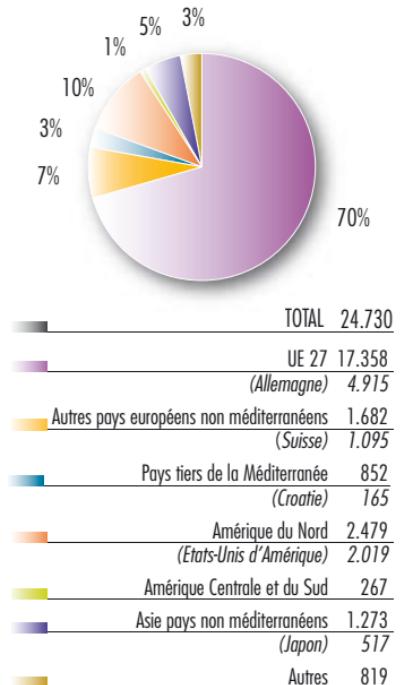
⁴ Rapport entre production et consommation.

⁵ Rapport entre importations et consommation.

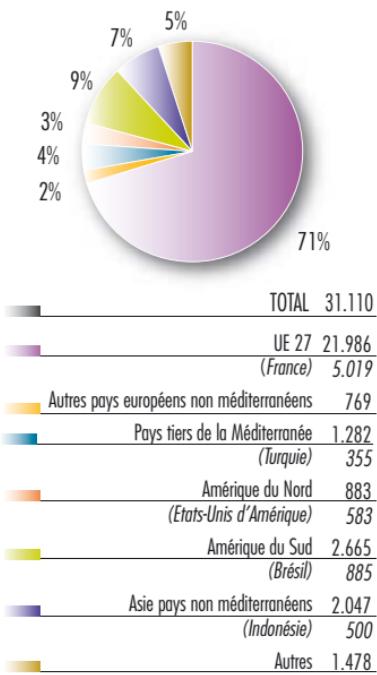
⁶ Rapport entre exportations et production.

⁷ Rapport entre exportations et importations.

Destination des exportations agro-alimentaires italiennes (mio. euros), 2009



Provenance des importations agro-alimentaires italiennes (mio euros), 2009



me en sortie, environ 70 % du total, un chiffre stable dans les deux cas par rapport à 2008. Les autres régions du monde avec lesquelles l'Italie effectue des échanges sont, pour les importations, l'Amérique du Sud (9 % du total) et l'Asie (7 %) et, pour les exportations, l'Amérique du Nord (10 %) et l'agréagat Autres pays non méditerranéens (7 %).

Les cinq premiers pays fournisseurs de l'Italie appartiennent toujours à l'espace européen et, comme en 2009, il s'agit de la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Autriche. Les pays auxquels sont destinées les ventes agroalimentaires italiennes sont : Allemagne, France, Royaume-Uni, États-Unis et Suisse.

L'avantage compétitif de l'Italie dans les produits transformés est attesté par la part que l'industrie s'est adjugée sur le total agroalimentaire équivalant à 80 % pour l'export et à 66 % pour l'import, le premier enregistrant une légère hausse par rapport à 2008 et le second restant stable. La conjoncture défavo-

rable a touché les deux agrégats, avec une meilleure résistance de l'industrie (- 5,1 % pour l'export et - 9,3 % pour l'import) par rapport au secteur primaire (- 18,8 % pour l'export et - 12,2 % pour l'import). Le solde normalisé par rapport à 2008 perd environ 3 % pour le secteur primaire et 8 % pour l'industrie.

Les détails relatifs au « made in Italy » laissent apparaître les produits les plus représentatifs de l'agroalimentaire italien qui ont enregistré des variations négatives en 2009. En particulier, en ce qui concerne le secteur primaire, les ventes les plus importantes sont celles de fruits frais, dont les exportations enregistrent une baisse équivalant à 21,2 % par rapport à 2008. En ce qui concerne les produits transformés (matières premières italiennes transformées), l'on retrouve les ventes de vin conditionné (- 3,4 %) et de tomates (+ 8 %), alors que pour le « made in Italy » de l'industrie alimentaire, il faut souligner les ventes de pâtes (- 9,8 %) et de produits de boulangerie (+ 2 %).

Commerce extérieur des produits agroalimentaires du "Made in Italy"

	2009 (millions d'euros)			Variations (%) 2009/2008	
	Import	Export	Sn (%)	Import	Export
Fruits frais	466,1	1.776,90	58,4	5,6	-21,2
Légumes frais	266,6	650,1	41,8	39,1	-4,9
Produits de la floriculture	102,5	434,8	61,8	-1,9	-9,8
MADE IN ITALY AGRICOLE	835,3	2.861,80	54,8	13,2	-16,4
Riz	61,3	536,6	79,5	-37,5	-5,4
Vin conditionné	51,1	3.245,50	96,9	-10,2	-3,4
Vin en vrac	77,1	311,5	60,3	-9,4	-6,5
Tomates transformées	155,1	1.446,50	80,6	11,6	8
Fromages	49,6	910,8	89,7	-2,6	-1,4
Charcuterie	179,6	832,6	64,5	4,2	2,3
Jus de fruits et cidre	170,5	427,8	43	-20,1	-15,7
Légumes et fruits préparés ou conservés	415,4	664,1	23	-13,4	-9,2
Huile d'olive	93,7	258,7	46,8	-41,8	-21,4
Vinaigre	12	162,6	86,3	-20,1	-4,1
Essences	23,6	48,6	34,7	-17,1	-14,4
Eaux minérales	5,5	255,9	95,8	7,5	-3,8
MADE IN ITALY TRANSFORMÉ	1.294,50	9.101,30	75,1	-14	-3,2
Pâtes alimentaires	64	1.822,00	93,2	8,5	-9,8
Café	106,6	621,1	70,7	-4	-2,7
Produits cuits au four	559	1.130,60	33,8	-9,7	2
Produits de confiserie à base de cacao	526,1	884,2	25,4	3,9	-1,2
Autres produits dérivés des céréales	12,1	76,9	72,8	2	-6,6
Eau-de-vie et liqueurs	173,5	419,3	41,5	-3,2	-3,3
Glaces	101	211,6	35,4	5,4	6
MADE IN ITALY DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE	1.542,20	5.165,60	54	-2,5	-3,9
TOTAL MADE IN ITALY	3.672,10	17.128,70	64,7	-4	-5,9

Commerce extérieur par secteurs agroalimentaires principaux (mio. euros), 2009

	Import	Export	Sn* (%)		Import	Export	Sn* (%)
Céréales	1.713	90	-90,1				
dont ceux issus de graines	76	22	-54,7				
Légumes frais	805	917	6,5				
dont ceux issus de graines	156	71	-37,4				
Légumes secs	147	31	-64,9				
Agrumes	272	148	-29,4				
Autres fruits frais	1.095	1.886	26,5				
Fruits secs	497	220	-38,7				
Végétaux filamenteux bruts	69	7	-80,5				
Graines et fruits oléagineux	644	50	-85,7				
Cacao, café, thé, arômes et épices	997	41	-92,2				
Produits de la floriculture	407	578	17,3				
Tabac brut	11	25	38,3				
Animaux vivants	1.205	51	-91,9				
dont animaux de reproduction	107	23	-64,9				
dont animaux d'élevage et d'abattoir	1.077	19	-96,5				
Autres produits des élevages	231	55	-61,5				
Produits de la sylviculture	527	60	-79,5				
Produits de la pêche	843	186	-63,9				
Produits de la chasse	44	3	-86,6				
Autres produits	55	60	4,2				
TOTAL DU SECTEUR PRIMAIRE	9.562	4.407	-36,9				
Dérivés des céréales	977	3.689	58,1				
dont pâtes alimentaires	66	1.839	93,1				
Sucre et pâtisserie				1.318		1.088	-9,5
Viande fraîche et surgelée				4.008		840	-65,4
Viande préparée				302		953	51,9
Poisson transformé et conservé				2.737		314	-79,4
Légumes transformés				860		1.882	37,3
Fruits transformés				396		766	31,8
Produits laitiers et fromagers				2.853		1.754	-23,9
dont lait				618		12	-96,1
dont fromage				1.274		1.425	5,6
Huiles et graisses				2.373		1.370	-26,8
dont huile d'olive vierge et vierge extra				800		728	-4,7
Tourteaux et aliments pour animaux				1.495		401	-57,7
TOTAL DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE	19.422	15.217	-12,1				
Boissons				1.247		4.611	57,4
Vin				253		3.605	86,9
dont vins blancs VQPRD				9		380	95,5
dont vins rouges et rosés VQPRD				12		1.002	97,6
dont autres vins				228		2.065	80,1
Boissons non alcoolisées				197		411	35,2
Total Boissons				1.247		4.611	57,4
Autres produits de l'industrie alimentaire				1.439		1.944	14,9
Autres produits alimentaires				666		215	-51,2
TOTAL DE L'INDUSTRIE ALIMENT. ET BOISSONS	20.670	19.828	-2,1				
TOTAL BALANCE AGROALIMENTAIRE	31.110	24.730	-11,4				

*Sn = solde normalisé.

The background of the image is a photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a field of tall, golden-brown grasses and clusters of small, white wildflowers, possibly daisies. The middle ground shows a vast, flat field extending to a horizon line. The sky above is a warm, orange-tinted color, suggesting either sunrise or sunset, and contains wispy, white clouds.

STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Exploitations agricoles

Selon les estimations de la dernière enquête sur les structures et les productions des exploitations agricoles (SPA) de l'ISTAT, l'Italie compte en 2007 presque 1,7 millions d'unités avec une SAU de 12,744 millions d'hectares. La SAU moyenne par exploitation, soit 7,6 hectares, enregistre une hausse de 3,2%, due à la diminution progressive du nombre d'exploitations contrairement à la superficie, qui reste essentiellement stable.

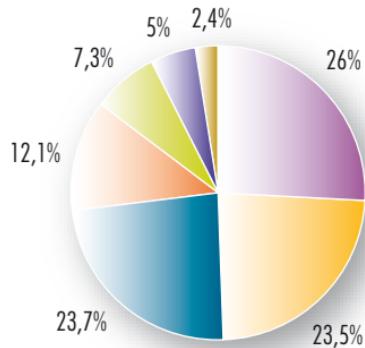
L'agriculture italienne est encore constituée principalement d'exploitations agricoles de petites et moyennes dimensions : 49,5% des exploitations possède moins de 2 hectares. Ces exploitations, toutefois, ne cultivent que 6,1% de la SAU totale, alors que les exploitations avec plus de 50 hectares représentent 2,4% du total et concentrent presque 40% de la SAU.

Exploitations agricoles et superficie agricole utilisée, 2007

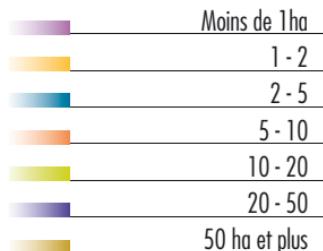
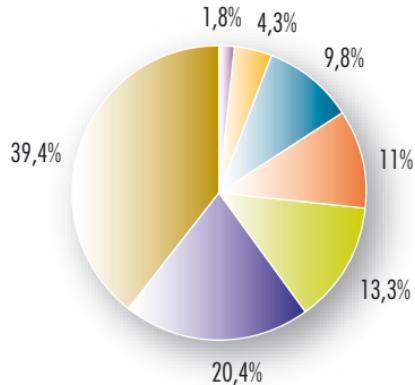
	Exploitations		SAU (ha)		Superficie totale (ha) 2007
	2007	var. % 2007/05	2007	var. % 2007/05	
Piémont	75.445	-1,4	1.040.185	1,1	1.403.893
Vallée d'Aoste	3.860	-17,0	67.878	-0,8	147.741
Lombardie	57.493	0,1	995.323	1,7	1.258.471
Trentin-Haut-Adige	41.626	-5,2	399.140	-0,5	983.005
Vénétie	144.604	1,1	820.201	2,8	1.121.386
Frioul Vénétie Julienne	24.206	1,5	228.063	1,6	361.868
Ligurie	20.684	-10,5	49.408	0,7	135.065
Emilie-Romagne	81.962	0,6	1.052.585	2,2	1.340.654
Toscane	78.903	-3,6	806.428	-0,4	1.458.301
Ombrie	38.205	-2,9	339.404	0,4	585.144
Marches	49.135	-7,8	496.417	-0,1	671.481
Latium	102.580	-4,4	674.011	-1,6	940.447
Abruzzes	60.070	-1,4	434.013	2,1	657.272
Molise	23.511	-6,1	200.257	-5,8	265.463
Campanie	151.802	-3,3	562.880	-0,1	777.493
Pouilles	245.374	-1,6	1.197.380	-1,6	1.317.444
Basilicate	57.282	-4,4	542.256	-2,0	715.784
Calabre	119.131	-3,0	514.047	-0,1	757.943
Sicile	237.270	-4,7	1.251.851	0,1	1.415.233
Sardaigne	66.296	-3,5	1.072.469	0,9	1.527.457
ITALIE	1.679.439	-2,8	12.744.196	0,3	17.841.544

Distribution % des exploitations et de la SAU par classes de superficie, 2007

Exploitations



SAU



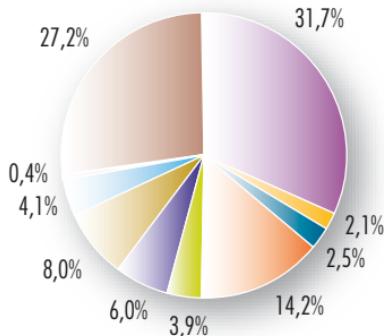
Cultures

Les terres arables concernent 39% de la superficie totale gérée par les exploitations agricoles ; suivent les forêts et l'arboriculture à bois (21,4%), les prairies permanentes et les pâturages (19,3%) et, enfin, les cultures permanentes (13%).

L'utilisation du terrain est très diversifiée parmi les régions : celles de la plaine du Pô, en particulier l'Emilie-Romagne et la Lombardie, consacrent la plupart des cultures aux terres arables, alors qu'en Vallée d'Aoste et en Sardaigne prévalent les prairies et les pâturages. Les cultures permanentes se trouvent principalement au Sud, notamment en Pouilles (21%) et en Sicile (17,5%). Le Trentin-Haut-Adige et la Toscane se caractérisent par une plus forte présence de forêts.

Les céréales et les légumineuses à graines constituent plus de la moitié de la superficie destinée aux terres arables et plus d'un quart est représentée par les cultures fourragères. L'olivier est l'espèce d'arbre plus

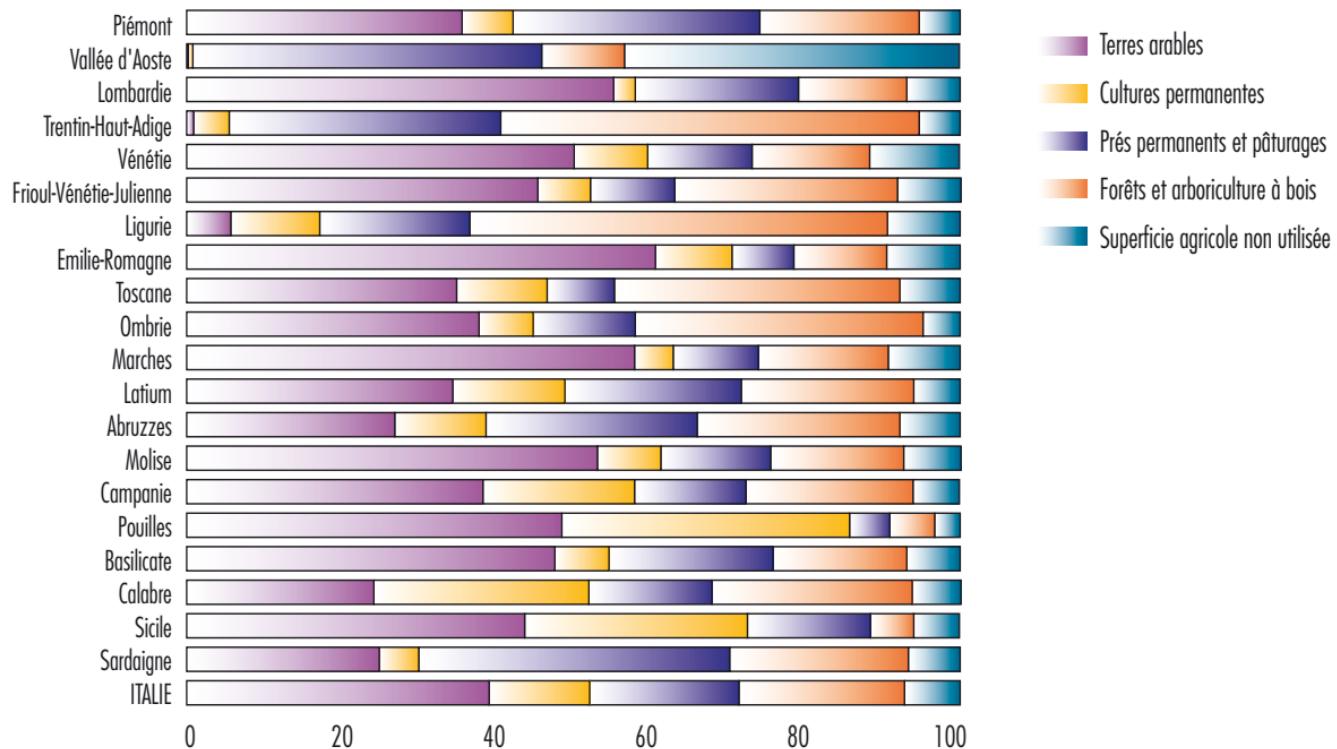
Superficie cultivée par cultures principales pratiquées (%), 2007



TOTAL SAU	12.704.810
Céréales et légumineuses à graines	4.032.823
Pommes de terre et légumes	266.117
Plantes industrielles	315.972
Cultures fourragères	1.798.141
Terres en jachère	494.217
Vignes	761.480
Oliviers	1.018.995
Agrumes et fruits	516.162
Autres (pépinières, jardins domestiques)	49.146
Prés permanents et pâturages	3.451.756

diffusée (8% de la SAU), suivi par la vigne (6%).

Superficie totale par forme d'utilisation et par région (%), 2007



Elevages

Les exploitations avec élevages représentent 18,4% du total et résultent en croissance de 2,4% par rapport à 2005. La hausse concerne principalement les régions du Nord et secondairement celles du Sud. Au Centre une réduction des exploitations zootechniques a été observée. L'augmentation des exploitations

zootechniques a concerné tous les secteurs, sauf la filière de porcs et lapins. Le nombre de têtes pour chaque espèce élevée au niveau national a augmenté aussi, sauf pour les ovins (-2,9). Presque la moitié des exploitations de la Vallée d'Aoste élèvent du bétail ; cette région est suivie par la Lom-

bardie (38,9%) et le Piémont (37,5%).

La Lombardie se caractérise par la consistance moyenne la plus élevée d'élevages de bovins et de porcs. En Sardaigne on trouve les élevages ovins (226 têtes) et caprins (80 têtes) avec les dimensions moyennes les plus importantes.

Exploitations avec élevages et quantité de têtes par espèces de bétail, 2007

Régions	Exploitations avec élevages	QUANTITÉ DE TÊTES						
		Bovins et buffles	Porcins	Ovins	Caprins	Equidés	Lapins	Elevages avicoles
Piémont	28.273	862.153	991.450	85.840	55.983	18.996	798.744	8.487.263
Vallée d'Aoste	1.894	41.945	78	3.943	3.119	112	455	1.037
Lombardie	22.367	1.597.066	4.354.064	96.509	63.225	15.745	306.536	37.412.509
Ligurie	3.982	19.320	804	21.862	7.308	3.745	14.655	55.889
Trentin-Haut-Adige	13.202	188.743	14.010	52.878	21.275	6.832	80.127	1.274.090
Vénétie	24.454	872.531	739.868	26.470	8.626	11.534	4.111.635	44.919.932
Frioul Vénétie Julienne	4.850	95.076	175.181	6.349	1.827	967	1.115.828	5.234.581
Emilie-Romagne	13.504	594.776	1.412.065	68.983	9.161	15.940	372.242	30.412.647
Toscane	13.354	107.948	172.795	608.415	14.401	12.770	100.696	1.350.737
Ombrie	9.617	67.463	226.085	143.341	6.942	5.733	56.793	5.955.007
Marches	11.071	74.138	87.799	194.116	7.568	1.363	383.834	5.411.264
Latium	26.779	311.944	58.544	565.021	30.897	15.344	366.687	1.264.819
Abruzzes	17.957	84.728	122.177	288.804	7.997	8.272	387.089	2.158.668
Molise	6.052	51.050	35.938	91.613	5.557	1.773	7.143	4.064.949
Campanie	35.020	418.097	133.641	253.593	48.019	3.824	312.554	2.859.568
Pouilles	4.587	183.829	148.587	195.468	45.268	5.154	87.044	1.060.837
Basilicate	14.025	95.072	65.749	370.494	101.959	4.860	443.214	295.217
Calabre	23.812	116.918	77.022	258.591	151.981	3.751	35.573	735.482
Sicile	12.556	303.648	37.417	548.693	93.288	6.491	43.784	2.423.489
Sardaigne	22.113	277.910	186.972	2.909.072	252.442	13.404	131.258	1.849.897
ITALIE	309.469	6.364.355	9.040.246	6.790.055	936.843	156.610	9.155.891	157.227.882

Travail

Selon l'enquête « SPA » 2007 (sur la Structure et les Productions des exploitations Agricoles) de l'ISTAT, les besoins, en termes de journées de travail des exploitations agricoles italiennes, se répartissent comme suit : 39,4% dans le Nord, 15,9% dans le Centre, et 44,7% dans le Sud.

Par rapport à 2005, le nombre total de jours ouvrés a diminué, au niveau national, de 6,4%. Les réductions les plus importantes apparaissent en Sicile, en Ligurie et en Vallée d'Aoste ; des variations positives significatives intéressent, par contre, la Sardaigne, les Pouilles, la Vénétie et le Molise.

Parmi les composantes de la main-d'œuvre des exploitations, les réductions principales concernent les journées fournies par les employés à durée indéterminée (-36,2%), alors que les journées fournies par les autres membres de la famille qui travaillent dans l'exploitation (+5,9%) ont augmenté.

Les journées de travail de la main-d'œuvre familiale représentent 81%

Journées de travail par catégorie de main-d'œuvre de l'exploitation, 2007

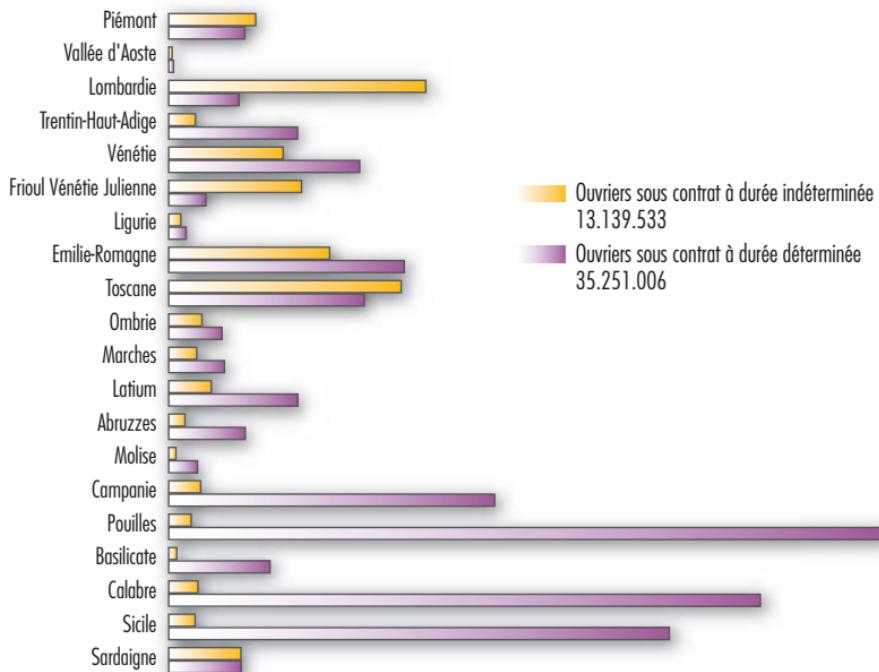
Régions	Exploitant	Membres de la famille et parents de l'exploitant	Autre main-d'œuvre de l'exploitation	Total général	Var. % 2007/05
Piémont	11.433.724	6.832.985	1.593.651	19.860.360	0,1
Vallée d'Aoste	556.602	299.724	79.673	935.999	-23,5
Lombardie	8.392.823	5.792.233	3.200.084	17.385.140	-6,0
Trentin-Haut-Adige	5.615.175	4.573.805	1.519.351	11.708.331	2,5
Vénétie	12.531.789	7.230.939	2.984.797	22.747.525	5,0
Frioul Vénétie Julienne	1.941.166	1.453.258	1.661.174	5.055.598	1,5
Ligurie	2.457.209	1.142.055	289.027	3.888.291	-25,8
Emilie-Romagne	9.016.902	5.772.253	3.875.042	18.664.197	2,0
Toscane	7.452.132	4.361.970	4.183.782	15.997.884	0,8
Ombrie	2.180.831	1.161.042	844.765	4.186.638	-9,9
Marches	4.150.578	2.283.794	817.958	7.252.330	-3,1
Latium	7.372.299	3.885.745	1.676.417	12.934.461	2,0
Abruzzes	4.632.456	3.084.945	906.055	8.623.456	-0,6
Molise	1.779.946	902.287	352.254	3.034.487	4,6
Campanie	9.749.125	6.444.707	3.496.329	19.690.161	-20,6
Pouilles	12.280.068	6.153.590	7.207.660	25.641.318	6,7
Basilicate	3.839.140	2.183.285	1.068.858	7.091.283	-16,5
Calabre	6.188.222	3.884.531	6.069.133	16.141.886	-7,0
Sicile	10.927.056	4.371.908	5.152.139	20.451.103	-35,7
Sardaigne	7.717.451	3.694.780	1.412.391	12.824.622	11,3
ITALIE	130.214.691	75.509.836	48.390.539	254.115.065	-6,4

du total, avec des variations significatives au niveau régional: la valeur la plus élevée a été observée en Ligurie (92,6%), la plus basse en Calabre (62,4%).

Un peu plus de la moitié des journées de travail sont fournies par l'exploitant agricole et 14,2% par le conjoint. La contribution du conjoint présente la valeur la plus élevée dans les Abruzzes (22,4%) et la plus basse en Lombardie (9,6%).

Pour ce qui est du travail salarié, plus de la moitié des journées de travail de ce segment sont fournies dans le Sud où prévaut l'emploi de main-d'œuvre à durée déterminée. La part de l'emploi de cette composante sur le total du travail salarié est très élevée dans les Pouilles (97%), en Calabre (95,3) et en Sicile (95%). Le Nord se caractérise au contraire par la prédominance de la main-d'œuvre employée à durée indéterminée, en particulier en Lombardie, avec un pourcentage de 78,5% sur le total du travail de la main-d'œuvre salariée.

Journées de travail des actifs agricoles par type d'emploi, 2007



A blue-tinted photograph of a field under a cloudy sky. In the foreground, there are tall grasses and small white flowers. In the background, a long, low building, possibly a barn or silo, is visible across a field.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Production et revenu

Les relevés comptables RICA¹ indiquent pour l'année 2008, un chiffre d'affaires moyen d'environ 54 700 euros par exploitation ; de cette valeur² on obtient, pour la rémunération de tous les facteurs apportés par l'exploitant et par sa famille, un revenu net (RN) d'environ 22 800 euros, soit un peu plus de 40% de la valeur de la production.

L'examen des données montre que la meilleure performance, en termes de production, est réalisée par les exploitations des circonscriptions septentrionales, dont la productivité, aussi bien dans l'absolu que par hec-

tare et par unité de travail, se situe bien au-delà des valeurs moyennes observées au niveau national. La position de leader du Nord-Ouest s'explique non seulement par l'adoption de règles de production plus intensives mais aussi par l'importance des équipements structurels : les exploitations de ces circonscriptions possèdent une SAU moyenne de 21,5 hectares, alors que la moyenne nationale est de 16 hectares. Même en termes de revenu, absolu et par unité de travail, les circonscriptions du Nord enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne nationale.

Au-delà des différentes potentialités et attitudes de production au niveau territorial, la région méridionale, îles incluses, bien qu'elle enregistre des niveaux de production et de revenu plus bas, assure la plus forte incidence de revenu net sur le chiffre d'affaires (46%), ce qui s'explique principalement par une incidence des coûts courants inférieure. En effet, les coûts courants représentent le poste de coût le plus élevé que les exploitations agricoles doivent soutenir : au niveau national, ils représentent environ 40% du chiffre d'affaires.

¹ Pour plus d'informations sur l'enquête du RICA consulter le site www.rica.inea.it

² Cette valeur inclut les recettes des ventes des produits et ceux des activités liées à l'agriculture; il faut soustraire les coûts courants (consommations, autres dépenses et services de tiers), les coûts pluriannuels (amortissements et provisions), les revenus distribués (salaries, charges sociales et loyers passifs) et il faut ajouter la gestion extracaractéristique (gestion financière et extraordinaire ainsi que les transferts publics).

Indicateurs structurels et économiques par circonscription, 2008

	Chiffre d'affaires/ha	Chiffre d'affaires/UBA	Chiffre d'affaires/UT	RN/UTF	RN/Chiffre d'affaires (%)	RN/ha	RN/UBA
Nord-Ouest	4.201	3.035	68.915	33.441	43,7	1.837	1.327
Nord-Est	4.788	5.375	58.731	26.435	36,6	1.751	1.966
Centre	2.869	9.694	42.950	20.466	38,9	1.115	3.768
Sud-Iles	2.636	7.326	33.344	21.311	46,4	1.224	3.401
Italie	3.426	5.257	46.242	24.532	41,8	1.431	2.195

Données structurelles et principaux résultats économiques par circonscription, moyenne des exploitations 2008

SAU ha	UBA	UT	UTF ²	Chiffre d'affaires	Coûts courants	Coûts pluriannuels	Revenus distribués	Gestion extracaractéristique	Revenu net
						euro			
Nord-Ouest	21,5	29,8	1,3	1,2	90.486	38.129	6.851	8.259	2.321
Nord-Est	15,2	13,5	1,2	1,0	72.741	32.351	5.165	9.768	1.144
Centre	18,8	5,6	1,3	1,0	54.052	20.930	3.284	8.867	37
Sud-Iles	13,9	5,0	1,1	0,8	36.657	10.526	3.061	6.411	357
Italie	16,0	10,4	1,2	0,9	54.728	20.758	4.087	7.782	756
									22.857

¹ Unité de travail.

² Unité de travail familiale.

Source: RICA-INEA.

Orientations de production zootechnique

Selon l'analyse des performances économiques des ordres cultureaux les plus importants de l'agriculture italienne, ce sont les résultats de la production et du revenu de l'horticulture qui prédominent ; ce secteur présente les valeurs les plus élevées en termes absolus et par hectare de superficie. Si, par contre, l'on considère un autre paramètre, c'est la part de revenu net sur la valeur de la production, ce sont surtout les exploitations fruitières et oléicoles qui prédominent.

Dans le secteur zootechnique, l'ana-

lyse a concerné l'Orientation Technico-économique des Exploitations (OTEX) des bovins à lait, dont les exploitations sont celles où les meilleurs résultats de la production et du revenu coexistent avec les valeurs de dotation du facteur terre les plus élevées ; la superficie moyenne des exploitations spécialisées en bovins à lait est d'environ 30 hectares à niveau national, mais elle dépasse les 45 hectares dans le Nord-Ouest, où l'on trouve aussi les dimensions de production et de revenu les plus importantes.

La composition de la PBC des ordres productifs analysés se caractérise par une incidence différente des coûts fixes sur le total des coûts. Au niveau national, parmi les ordres examinés, les exploitations horticoles et celles spécialisées en bovins à lait enregistrent le pourcentage le plus bas de coûts fixes. En ce qui concerne les produits horticoles, ce sont les exploitations du Nord-Est et du Sud qui assurent une incidence basse ; dans le cas des bovins à lait, les valeurs les plus basses apparaissent au Centre et au Sud.

Données structurelles et principaux résultats économiques par OTEX, moyenne des exploitations 2008

SAU ha	UBA	UT	UTF	Chiffre d'affaires	Coûts courants	Coûts pluriannuels	Revenus distribués	Gestion extracaractéristique	Revenu net	
								euro		
Bovins à lait	29,6	65,2	1,8	1,5	139.834	58.986	13.309	11.649	8.902	64.792
Ovicaprins	44,5	32,8	1,3	1,2	38.767	10.596	4.965	5.491	4.319	22.033
Bovins mixtes	18,2	300,6	2,0	1,3	376.452	240.842	10.940	23.110	1.732	103.291
Granivores	38,2	49,8	1,5	1,3	92.052	41.874	7.673	6.931	4.861	40.434
Polyélevage	21,7	43,8	1,5	1,4	66.370	28.292	6.866	7.954	2.645	25.904

Source: RICA-INEA.

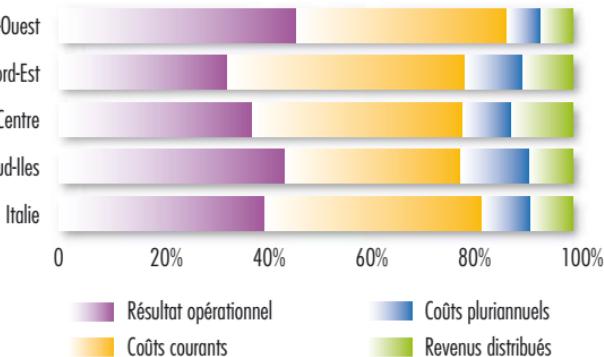
Indicateurs structurels et économiques par OTEX, 2008

	Chiffre d'affaires/ha	Chiffre d'affaires/UBA	Chiffre d'affaires/UT	RN/UTF	RN/Chiffre d'affaires (%)	RN/SAU	RN/UBA
Bovins à lait	4.718	2.145	79.418	43.505	46,3	2.186	994
Ovicaprins	870	1.183	29.313	18.288	56,8	495	672
Bovins mixtes	20.710	1.252	191.707	77.354	27,4	5.682	344
Granivores	2.407	1.849	62.346	30.115	43,9	1.057	812
Polyélevage	3.062	1.515	43.829	19.146	39,0	1.195	591

Données structurelles et économiques par circonscription, OTEX bovins à lait, 2008

	SAU	UBA	UT	Chiffre/ d'affaires	Chiffre/ d'affaires	Chiffre/ d'affaires	RN/UTF
	ha	n.	n.	ha	UBA	UT	
euros							
Nord-Ouest	45,2	92,2	1,84	4.302	2.111	105.775	64.625
Nord-Est	23,9	55,6	1,75	5.418	2.327	73.997	34.150
Centre	15,7	41,8	1,50	4.478	1.678	46.582	23.472
Sud-Est	23,0	52,7	1,75	4.379	1.915	57.699	35.448

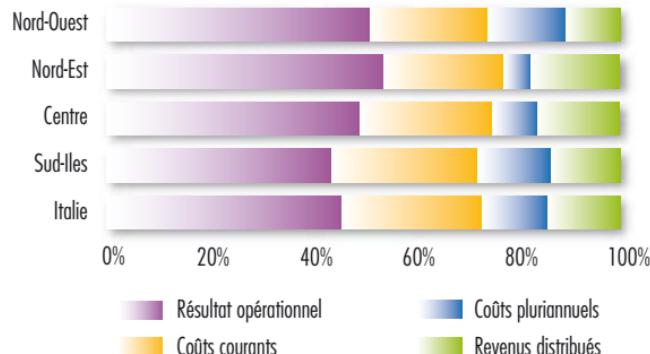
Exploitations spécialisées en bovins à lait - composition % du chiffre d'affaires, 2008



*Données structurelles et économiques par circonscription,
OTEX ovicaprin, 2008*

	SAU	UBA	UT	Chiffre/ d'affaires ha	Chiffre/ d'affaires UBA	Chiffre/ d'affaires UT	RN/UTF
	ha	n.	n.	euros			
Nord-Ouest	47,2	27,7	1,2	645	1.097	24.707	17.786
Nord-Est	28,3	23,4	1,4	2.001	2.424	40.627	26.867
Centre	35,0	34,1	1,3	1.365	1.401	37.882	21.902
Sud-Îles	47,1	33,4	1,3	783	1.104	27.450	17.224

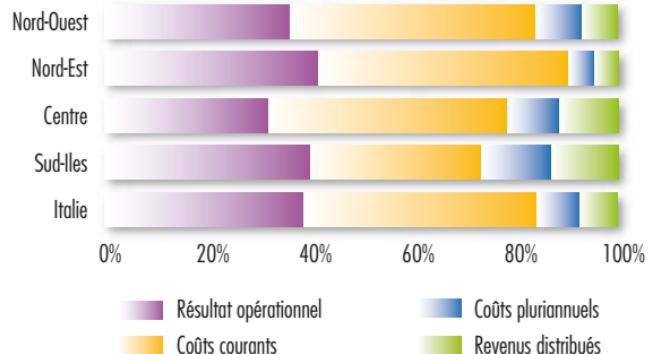
*Exploitations spécialisées en ovicaprins - composition %
du chiffre d'affaires, 2008*



*Données structurelles et économiques par circonscription,
OTEX bovins mixtes, 2008*

	SAU	UBA	UT	Chiffre/ d'affaires ha	Chiffre/ d'affaires UBA	Chiffre/ d'affaires UT	RN/UTF
	ha	n.	n.	euros			
Nord-Ouest	40,9	63,4	1,6	2.817	1.819	70.940	31.339
Nord-Est	25,2	82,9	1,7	9.341	2.840	141.198	72.110
Centre	37,2	42,2	1,6	1.630	1.437	38.595	15.728
Sud-Îles	41,7	32,3	1,3	857	1.107	27.532	15.057

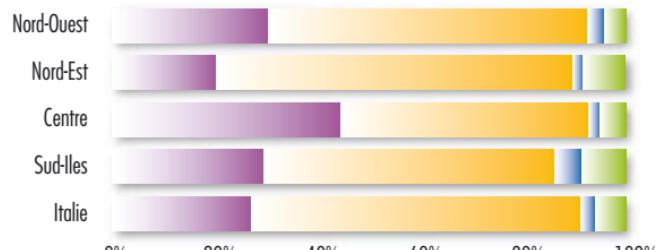
*Exploitations spécialisées en bovins mixtes - composition %
du chiffre d'affaires, 2008*



*Données structurelles et économiques par circonscription,
OTEX granivores, 2008*

	SAU	UBA	UT	Chiffre/ d'affaires ha	Chiffre/ d'affaires UBA	Chiffre/ d'affaires UT	RN/UTF
	ha	n.	n.	euros			
Nord-Ouest	26,0	446,0	1,8	18.079	1.054	263.916	99.309
Nord-Est	13,7	275,9	2,4	29.867	1.486	167.610	65.321
Centre	15,1	92,3	1,5	12.318	2.018	126.755	67.571
Sud-Îles	8,2	74,7	1,6	16.149	1.783	85.186	36.538

*Exploitations spécialisées en granivores : composition %
du chiffre d'affaires, 2008*



■ Résultat opérationnel

■ Coûts courants

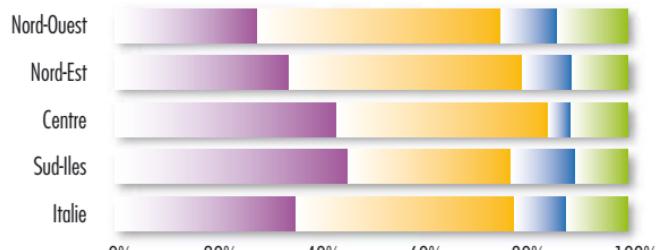
■ Coûts pluriannuels

■ Revenus distribués

*Données structurelles et économiques par circonscription,
OTEX polyélevage, 2008*

	SAU	UBA	UT	Chiffre/ d'affaires ha	Chiffre/ d'affaires UBA	Chiffre/ d'affaires UT	RN/UTF
	ha	n.	n.	euros			
Nord-Ouest	20,8	157,8	1,7	7.599	1.002	92.193	40.845
Nord-Est	14,1	25,5	1,7	4.825	2.671	41.204	16.042
Centre	19,5	19,3	1,5	2.438	2.459	32.629	15.661
Sud-Îles	28,5	22,7	1,4	1.292	1.626	27.121	14.689

*Exploitations spécialisées en polyélevage - composition %
du chiffre d'affaires, 2008*



■ Résultat opérationnel

■ Coûts courants

■ Coûts pluriannuels

■ Revenus distribués

Comparaison Italie - UE

Les indicateurs de productivité et de rentabilité des facteurs terre, capital et travail élaborés à partir des dernières données RICA communautaires, pour les orientations de production animale, reflètent l'hétérogénéité de l'agriculture européenne au sein de laquelle apparaissent des écarts considérables, liés non seulement aux différences de dotation en facteurs de production mais aussi à une gestion plus ou moins efficace. Ces particularités ressortent de l'examen des postes qui, par leur incidence sur la production brute, contribuent à déterminer la variable « revenu net familial », synthèse des performances de l'exploitation. Le revenu net familial enregistre en effet des valeurs

parfois très différentes, dans chaque secteur, d'un pays membre à l'autre, tout en étant positif dans la quasi totalité des cas (seules exceptions pour le secteur ovin-caprin aux Pays-Bas et en Slovaquie ainsi que pour le secteur granivore au Danemark et en Bulgarie).

Zootechnie laitière

Dans la zootechnie des bovins à lait, les élevages italiens enregistrent d'excellents résultats avec des indices de productivité et de rentabilité des facteurs terre, travail et bétail bien supérieurs à la moyenne européenne totale. En particulier, les exploitations italiennes se distinguent par la productivité la plus élevée par unité de bétail,

suivies par les exploitations danoises et finnoises. Les exploitations autrichiennes sont celles où l'on enregistre le rendement le plus élevé, attribuable à une moindre disponibilité moyenne de bétail par exploitation (28 UGB contre 73 dans les exploitations italiennes et 62 pour la moyenne européenne totale).

Au niveau communautaire, pour chaque unité de bétail, l'on enregistre en moyenne un peu plus de 530 euros de bénéfice net ; dans les exploitations italiennes, ce montant frôle les 1.000 euros ; les bons résultats italiens sont dus en grande partie aux consommations intermédiaires et aux amortissements qui pèsent dans une moindre mesure sur la production brute (PB)

¹ Des informations supplémentaires relatives aux données RICA communautaires sont disponibles sur le site http://ec.europa.eu/agriculture/rica/index_en.cfm

² La rémunération de l'exploitant et de sa famille pour les facteurs de production utilisés et pour le risque entrepreneurial, qui est calculée après avoir soustrait de la valeur de la production tous les coûts, consommations intermédiaires et amortissements, y compris les facteurs extérieurs, tels que les salaires, loyers et intérêts passifs.

(les consommations intermédiaires dans les exploitations italiennes représentent 53 % de la PB alors que pour la moyenne UE, il représentent 60 % de la valeur de la production ; le poids des amortissements s'élève à 10 % dans les exploitations italiennes contre 14 % pour la moyenne européenne). De plus, dans les exploitations italiennes, l'excès de main-d'œuvre (0,07 UTA/ha) et une extension réduite (30 hectares) sont compensées par une charge en bétail par unité de surface plus élevée (2,4 UGB/ha contre 1,4 pour la moyenne européenne).

Même les élevages danois sont caractérisés par une productivité élevée des facteurs terre, travail et bétail, mais ils sont fortement pénalisés en termes de rendement, en raison de la plus grande taille moyenne du troupeau (182 UGB), de la SAU (104 ha contre une moyenne européenne de 44 ha) et d'une main-d'œuvre moins fournie (0,02 UTA/ha par rapport à la

moyenne européenne de 0,04 UTA/ha).

Secteur ovin-caprin

Le secteur ovin-caprin laisse apparaître la similarité des résultats des exploitations italiennes et espagnoles qui réalisent environ 60 % de la valeur de la production en revenu net familial. Toutefois, les exploitations des deux pays partent d'une caractérisation structurelle sensiblement différente : les exploitations italiennes possèdent une dotation moyenne en facteurs de production terre et bétail résolument inférieure à celle des exploitations espagnoles (29 UGB contre 54 et 45 hectares de SAU contre 62) compensée uniquement en partie par un recours légèrement supérieur à l'emploi de main d'œuvre (1,4 UT contre 1,3).

Les exploitations irlandaises et grecques obtiennent des résultats encore meilleurs qui s'assurent, en termes de revenu net, une part supé-

rieure à 65 % de la PB.

Si l'on compare les résultats des exploitations anglaises avec ceux des exploitations italiennes (qui reflètent deux systèmes de production très différents ainsi que la valorisation différente sur le marché des produits typiques (les produits laitiers - fromagers en Italie et la viande au Royaume-Uni), il faut souligner que les exploitations anglaises, bien que nettement avantagées en termes de dotation en bétail (166 UGB en moyenne par exploitation contre 29 UGB par exploitation italienne et 45 UGB pour la moyenne européenne), et de surface (six fois l'étendue moyenne italienne), transfèrent en revenu net uniquement 31 % de la valeur de la production.

Bovins mixtes

Dans les élevages de bovins mixtes, viande et lait, en termes de productivité, les exploitations italiennes et autrichiennes se distinguent en dépassant les 1 500 euros de production

par unité de bétail ; de bonnes performances se confirment également par le niveau de revenu atteint, souvent par les exploitations autrichiennes où, pour chaque unité de bétail, plus de 800 euros de revenu net sont enregistrés par rapport à une moyenne européenne qui ne dépasse pas les 350 euros. Suivent les exploitations allemandes, polonaises, suédoises, slovènes et luxembourgeoises avec plus de 1.000 euros de chiffre d'affaires par unité de bétail. Les exploitations belges, tchèques et espagnoles se positionnent au-dessus de la moyenne européenne.

Les exploitations françaises et anglaises, caractérisées par une utili-

sation élevée des facteurs de production terre et bétail, enregistrent de bons résultats en matière d'indicateurs par travailleur.

Les exploitations irlandaises sont celles qui enregistrent le revenu net le plus élevé (60 % de la valeur de la production), suivies des exploitations espagnoles, grâce à une incidence limitée des amortissements (57 % de la valeur de la production).

Élevage de granivores

Ce secteur se compose de types d'élevage relativement spécialisés et avec des problématiques très différentes les unes des autres, parmi lesquels les élevages porcins et de volailles (œufs

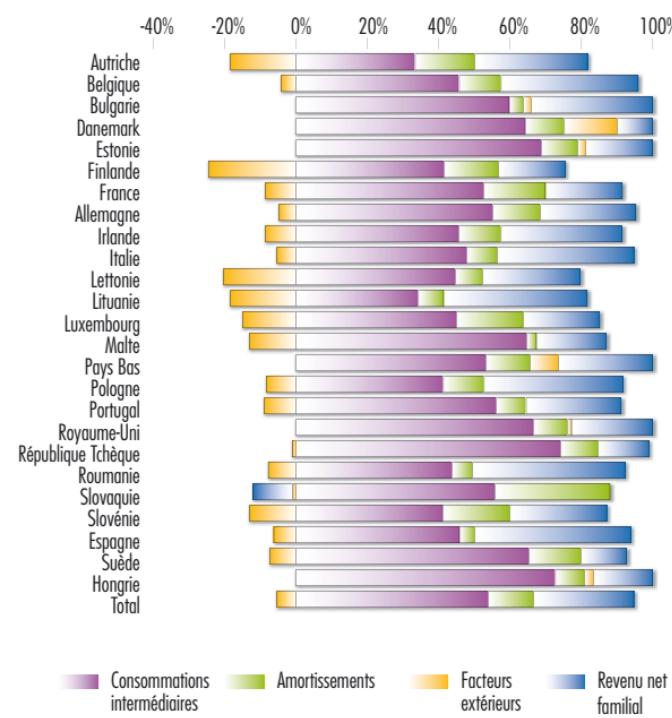
et viande). Parmi les pays européens, l'Italie enregistre des résultats plus que satisfaisants en termes de productivité et notamment en termes de rendement des facteurs de production. Les exploitations italiennes se caractérisent par une bonne extension (28 ha contre 20 ha pour la moyenne européenne) et par une dotation en travail similaire à la moyenne de l'UE (0,1 UT/ha) mais moins déséquilibrée sur la main-d'œuvre familiale, qui représente 50 %, alors que la moyenne s'élève à 70 %, ainsi que par une gestion plus efficace qui permet de n'employer qu'une faible partie de la PB pour couvrir les consommations intermédiaires (53 %).

Exploitations spécialisées en bovins à lait : résultats de l'exploitation moyens en euros (années 2005-2007)

	PB/HA	PB/UGB	PB/UTA	RN/HA	RN/UGB	RN/UTF
Autriche	1.859	2.049	34.220	924	1.018	17.446
Belgique	3.050	1.520	87.142	1.275	635	36.886
Danemark	3.958	2.265	194.922	391	224	31.917
Estonie	740	1.529	24.464	139	288	16.451
Finlande	1.869	2.211	41.320	687	813	16.809
France	1.662	1.449	69.489	431	376	19.132
Allemagne	2.571	1.776	83.833	757	523	29.729
Irlande	1.999	1.077	66.784	818	441	31.219
Italie	5.623	2.327	80.655	2.408	996	40.548
Letttonie	565	1.199	12.522	259	551	7.947
Lituannie	665	1.193	12.738	423	758	8.868
Luxembourg	1.962	1.633	103.833	597	497	34.110
Malte	29.449	1.379	64.772	7.780	364	18.231
Pays Bas	4.804	1.956	135.976	1.269	517	38.611
Pologne	1.330	1.294	14.416	621	604	6.949
Portugal	3.414	1.579	32.291	1.103	510	12.006
Royaume-Uni	2.759	1.505	112.655	627	342	38.738
République Tchèque	1.075	1.662	25.603	158	243	18.334
Slovaquie	706	1.650	19.747	-102	-238	-86.946
Slovénie	2.285	1.557	15.393	838	571	5.736
Espagne	4.502	1.946	61.781	2.246	971	32.485
Suède	1.939	2.107	93.517	288	313	17.998
Hongrie	1.646	2.003	35.946	273	332	20.686
Total	2.407	1.691	55.715	757	531	20.340
Bulgarie	1.675	1.020	7.515	569	346	3.479
Roumanie	1.863	1.295	5.222	941	654	2.841

Source : élaborations à partir de données RICA_UE, Commission Européenne, DG AGRI.

Exploitations spécialisées en bovins à lait : composition % de la PB, 2005-2007

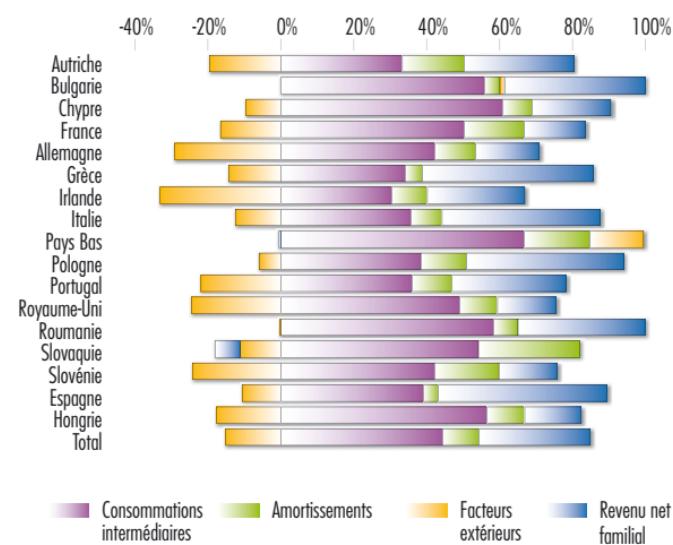


Exploitations spécialisées en ovicaprins : résultats de l'exploitation moyens en euros (années 2005-2007)

	PB/HA	PB/UGB	PB/UTA	RN/HA	RN/UGB	RN/UTF
Autriche	1.541	1.944	34.109	763	962	17.326
Chypre	3.796	1.988	33.371	1.008	528	11.221
France	910	1.143	45.503	227	285	12.461
Allemagne	423	627	29.660	177	262	15.852
Grèce	5.165	1.054	18.863	3.417	697	14.162
Irlande	337	406	14.527	266	321	11.793
Italie	1.005	1.561	31.950	579	900	20.256
Pays Bas	3.823	2.178	71.843	-22	-12	-497
Pologne	1.334	2.421	11.098	653	1.185	6.647
Portugal	247	612	10.677	137	339	6.736
Royaume-Uni	284	457	45.388	89	144	17.744
Slovакie	449	1.436	15.987	-48	-154	-23.404
Slovénie	729	1.156	7.046	226	358	2.236
Espagne	1.016	1.153	46.326	596	676	31.225
Hongrie	409	654	20.807	98	156	9.002
Total	754	954	25.663	330	418	13.183
Bulgarie	870	782	4.116	336	302	2.082
Roumanie	1.131	944	5.044	395	329	2.083

Source : élaborations à partir de données RICA_UE, Commission Européenne, DG AGRI.

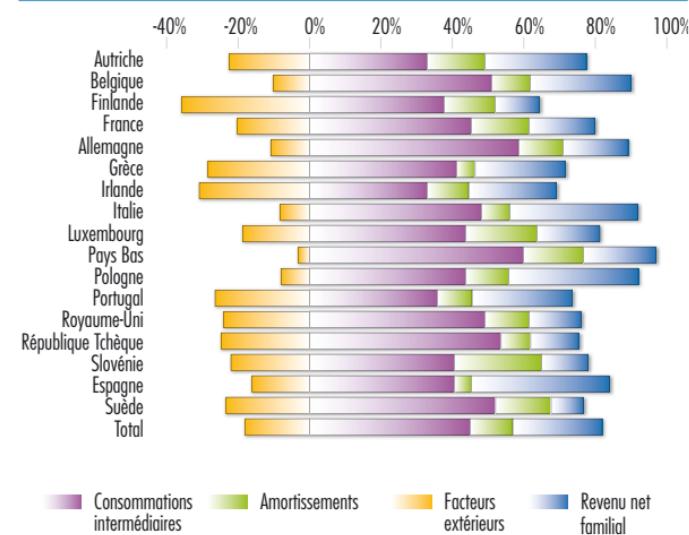
Exploitations spécialisées en ovicaprins : composition % de la PB, 2005-2007



Exploitations spécialisées en bovins mixtes : résultats de l'exploitation moyens en euros (années 2005-2007)

	PB/HA	PB/UGB	PB/UTA	RN/HA	RN/UGB	RN/UTF
Autriche	1.394	1.583	31.002	718	815	16.618
Belgique	2.179	996	78.353	769	352	27.846
Finlande	946	794	37.947	406	341	17.896
France	834	741	53.770	257	228	17.633
Allemagne	1.578	1.226	66.675	368	286	19.300
Grèce	2.469	529	19.121	1.527	327	13.709
Irlande	484	433	18.057	311	278	11.985
Italie	2.997	1.608	63.043	1.280	687	30.497
Luxembourg	1.468	1.189	93.162	412	334	28.455
Pays Bas	7.589	691	102.568	1.627	148	23.923
Pologne	1.192	1.159	13.446	514	499	6.092
Portugal	297	553	15.063	177	330	10.631
Royaume-Uni	632	526	48.482	177	147	15.760
République Tchèque	418	957	21.134	111	253	16.322
Slovénie	1.249	1.036	8.645	293	243	2.053
Espagne	862	926	27.526	498	536	16.642
Suède	806	1.182	62.598	136	199	11.637
Total	1.028	879	35.782	404	346	15.434

Exploitations spécialisées en bovins mixtes : composition % de la PB, 2005-2007



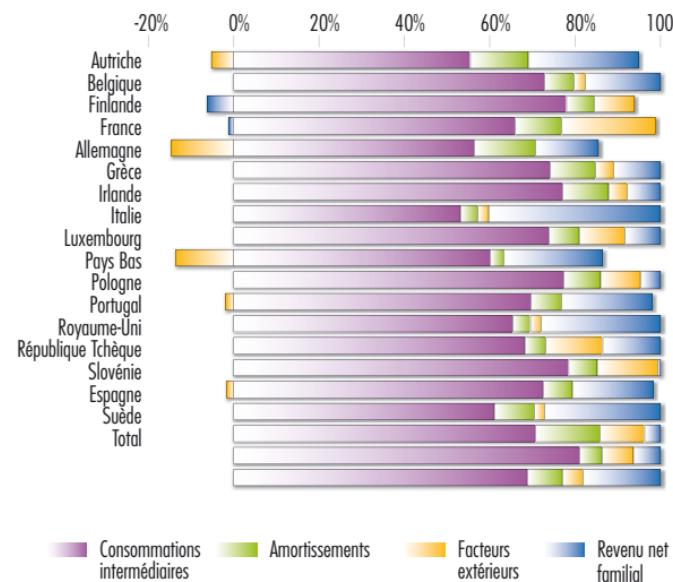
Source : élaborations à partir de données RICA_UE, Commission Européenne, DG AGRI.

Exploitations spécialisées en granivores : résultats de l'exploitation moyens en euros (années 2005-2007)

	PB/HA	PB/UGB	PB/UTA	RN/HA	RN/UGB	RN/UTF
Autriche	5.539	1.433	83.566	1.593	412	24.932
Belgique	21.915	901	230.160	3.858	159	41.666
Danemark	7.706	1.145	236.747	-96	-14	-8.684
Finlande	4.250	1.216	117.794	877	251	30.397
France	11.231	720	160.417	1.239	79	23.575
Allemagne	5.414	1.110	143.218	421	86	15.048
Italie	19.963	1.002	168.372	8.034	403	136.393
Lettonie	13.127	1.067	37.648	1.098	89	85.211
Malte	147.205	862	69.057	46.165	270	30.384
Pays Bas	61.997	956	314.981	2.915	45	19.438
Pologne	4.077	1.244	34.125	902	275	8.749
Portugal	10.114	920	85.360	2.819	257	36.771
Royaume-Uni	25.207	1.048	161.864	3.403	142	71.408
République Tchèque	27.010	894	52.160	186	6	3.224
Espagne	9.579	604	118.073	3.039	192	47.480
Suède	5.271	888	163.437	194	33	9.620
Hongrie	16.972	1.071	56.889	1.074	68	14.943
Total	9.598	929	96.660	1.792	174	26.539
Bulgarie	17.543	794	12.495	-1.248	-56	-1.916
Roumanie	9.077	1.298	16.503	1.779	254	5.084

Source : élaborations à partir de données RICA_UE, Commission Européenne, DG AGRI.

Exploitations spécialisées en granivores : composition % de la PB, 2005-2007



A photograph of a field under a cloudy sky. In the foreground, there are several clumps of tall, thin grasses and small white wildflowers, including daisies. The background shows a flat landscape with more vegetation and a line of trees or buildings in the distance.

**RESSOURCES NATURELLES
ET FONCTIONNALITÉS MULTIPLES.**

Agriculture et émissions de gaz à effet de serre

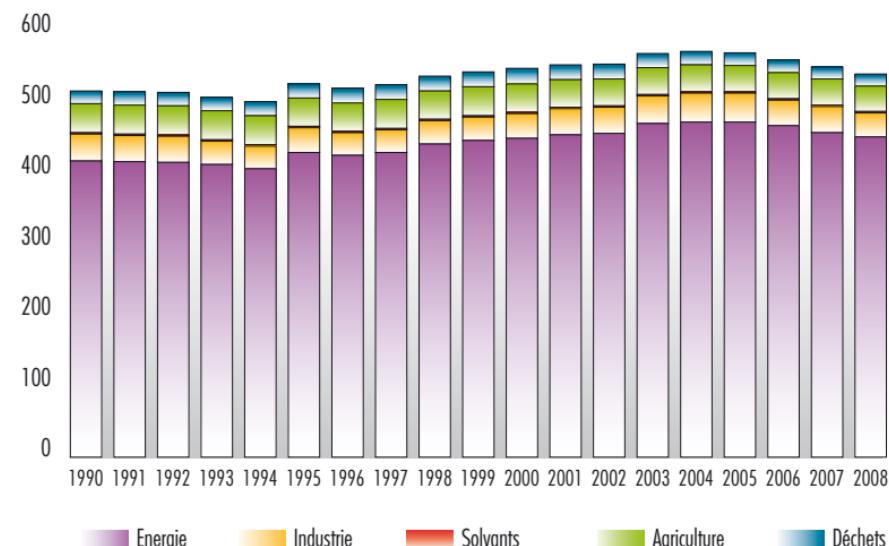
Selon les données de l'inventaire national des gaz à effet de serre, l'Italie, au cours de la période 1990-2008, a enregistré une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (+ 4,1 %). Entre 2004 et 2008, une importante inversion de tendance s'est manifestée, avec une réduction de 33 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (MtCO₂eq) (- 5,7%). En 2008, la valeur ajoutée, équivalant à 541 MtCO₂eq, dépasse cependant de 58 MtCO₂eq l'objectif du Protocole de Kyoto, qui prévoit pour l'Italie une réduction de 6,5 % des émissions de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 par rapport aux niveaux de 1990.

Le secteur majoritairement responsable des émissions de gaz à effet de serre est le secteur de l'énergie (83,6 % du total), suivi de l'agriculture (6,6 %), de l'industrie (6,1 %) et des déchets (3,1 %). Au cours de la

période analysée, le secteur agricole a enregistré une baisse significative des émissions (-11,6 %), principalement en raison de la diminution du nombre de têtes élevées, mais

également en raison d'une meilleure gestion des sols agricoles, en particulier en ce qui concerne la réduction de l'utilisation d'engrais azotés, principaux responsables des émis-

Evolution des émissions par secteur (Mt équivalents CO₂)



Source : ISPRA

sions de protoxyde d'azote.

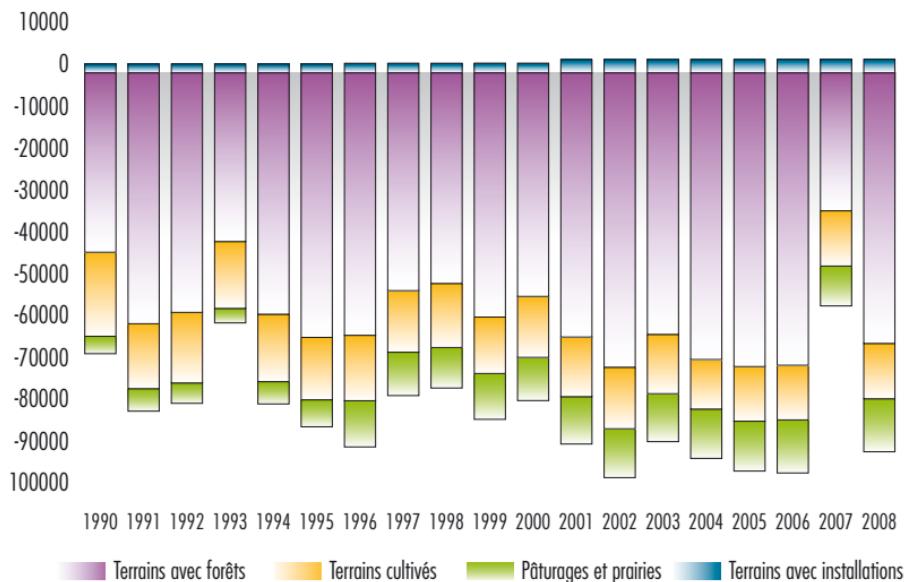
Le secteur primaire crée un impact positif sur le niveau des émissions grâce à l'absorption considérable de carbone par les « stocks » agricoles et forestiers. En analysant les données LULUCF (Land Use, Land Use Change and Forestry – utilisation des terres, changement d'affectation des terres et sylviculture), il apparaît que les surfaces forestières contribuent à 68,9 % de l'absorption totale (64 mille Gg), alors que 14,1 % des gaz à effet de serre sont absorbés par les terres de culture (13 mille Gg) et 13,5 % par les prairies et pâturages (12 mille Gg). Les 3,5 % restants sont de signe opposé, car ils sont liés au changement d'affectation des terres qui se transforment de terrains agricoles en centres commerciaux, habitations urbaines et implantations industrielles.

Pour la période 1990-2008, les

données font apparaître une augmentation considérable de l'absorption des gaz à effet de serre (+ 34,8

%), principalement à la suite des interventions de reforestation et des processus de revitalisation des terres

Utilisation du sol (LULUCF), émissions et absorption des gaz à effet de serre (Gg)

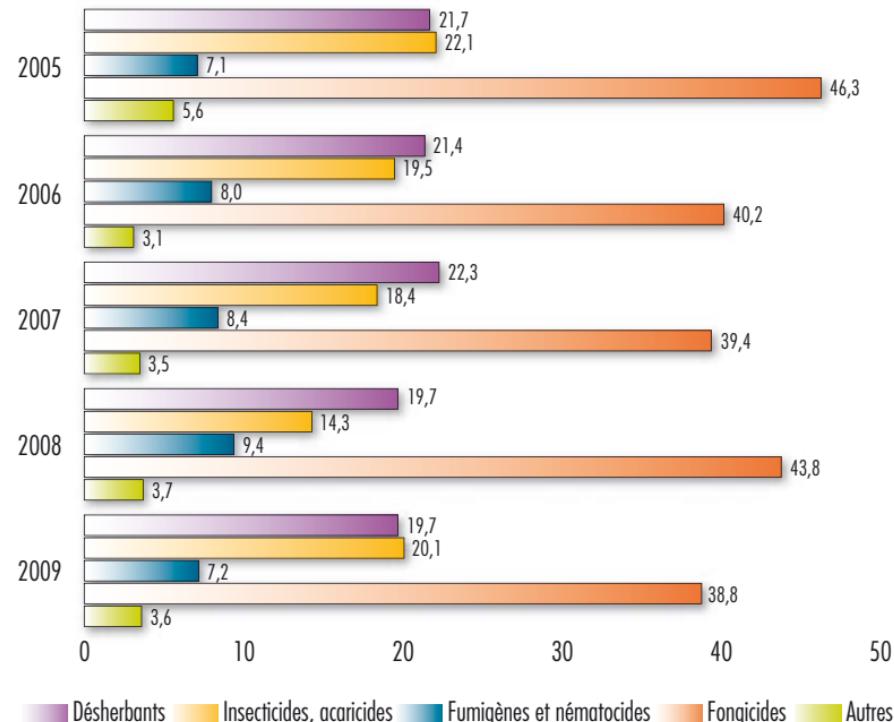


Source : ISPRA.

Utilisation des produits chimiques

En 2009, selon Agrofarma, on a utilisé 1,7% en moins de substances actives par rapport à 2008, soit un total de 89 374 tonnes. L'utilisation de fumigènes et fongicides a diminué de presque 35% par rapport à 2008, tandis que l'utilisation de désherbants est restée stable, alors que les surfaces affectées aux céréales ont baissé et les surfaces affectées au maïs et au soja ont augmenté au même temps. L'utilisation d'insecticides, par contre, a enregistré une forte croissance (+40,8%) à cause de la forte présence de phytophages sur le riz et le maïs. En 2009, la valeur du marché des phytosanitaires a été estimée en 808 millions d'euros, +5,9% par rapport à l'année précédente. L'évolution technologique offre des nouvelles stratégies de défense des cultures et l'utilisation d'un mélange de phytosanitaires avec des prix unitaires supérieurs à la moyenne, mais avec des produits à basses doses d'utilisation aux molécules innovantes. Cela a permis la réduction graduelle de l'utilisa-

Evolution de l'emploi de produits phytopharmaceutiques (.000 tonnes)



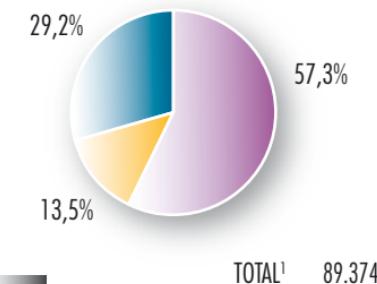
Source : Agrofarma, données référencées aux exploitations associées.

tion en agriculture de ces substances, avec une chute de 37% dans les vingt dernières années.

Les contrôles du ministère de la Santé, visant à détecter la possible présence de résidus de substances chimiques dans les produits végétaux, confirment une réduction de l'abus de ces substances : sur de 8 560 échantillons de fruits, légumes, céréales, huile et vin, 98,5% se situe dans les limites prescrites par la loi (99,1% en 2008) et 65,8% ne contient aucun résidu (71,3% en 2008).

La rationalisation des quantités utilisées et la diffusion de moyens techniques spécialisés riches en éléments nutritifs ont contribué à la réduction de l'utilisation de fertilisants à base d'azote, de phosphore et de potassium. En 2009, selon Assofertilizzanti, presque un million deux-cent mille tonnes de substances ont été utilisées, en forte chute par rapport à 2008 (-15,7%). L'utilisation de phosphore (-27,7%) et potassium (-30,4%) a enregistré une importante réduction.

Emploi de produits phytopharmaceutiques par circonscription (tonnes), 2009

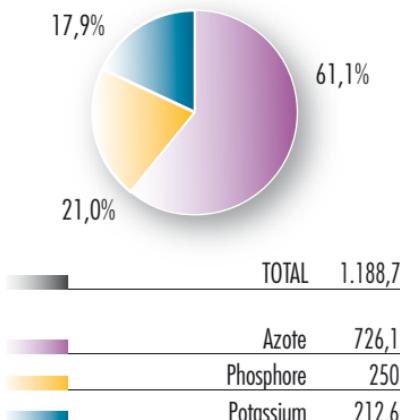


	TOTAL ¹	89.374
Nord	51.210	
Centre	12.039	
Sud et Iles	26.125	

¹ Données référencées à 99,1% des exploitations associées.

Source : Agrofarma.

Composition des engrais employés (000 tonnes), 2009



Source : Assofertilizzanti.

Energies renouvelables

Durant la dernière décennie, le secteur italien de l'énergie a connu d'importants changements, dont un processus évident de remplacement des sources, avec une diminution des ressources pétrolières (- 8,5 % de 2000 à 2009) et une augmentation de l'énergie du gaz naturel (+ 4,1 %) et des sources renouvelables (+ 3,8 %). Les produits pétroliers restent cependant la principale source énergétique de l'Italie (41 %), suivie du gaz naturel (35,5 %) et des énergies renouvelables (10,7 %). En 2009, la consom-

mation d'énergie provenant de sources renouvelables a enregistré une augmentation significative (+ 20,5 % par rapport à 2008), notamment grâce aux subventions publiques et aux obligations croissantes d'utilisation de ces sources dans le secteur électrique et des carburants.

Avec la directive 2009/28/CE, l'Union européenne a fixé des objectifs contraignants à chaque État membre en matière d'utilisation des énergies renouvelables, en stipulant

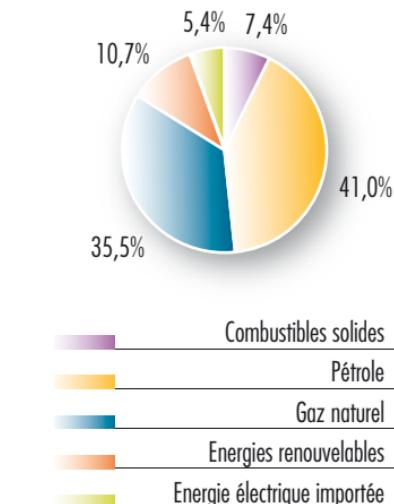
que l'Italie devra couvrir, en 2020, 17 % de sa consommation finale d'énergie grâce à ces sources. La quantité d'énergie renouvelable

Energie de sources renouvelables, (milliers de Tep)

	2000	2005	2006	2007	2008
Hydroélectrique	9.725	7.935	8.139	7.219	9.157
Éolienne	124	515	654	888	1.069
Solaire	15	28	40	65	155
Géothermique	1.248	1.384	1.429	1.438	1.427
Déchets	461	1.501	1.672	1.734	1.784
Bois	2.344	3.153	3.328	3.710	3.883
Biocombustibles	95	172	155	174	567
Biogaz	162	343	383	415	459
Total	14.173	15.033	15.798	15.641	18.501

Source : ENEA.

Production énergétique en Italie par source, 2009



Source : Ministère du Développement Économique.

consommée dans les pays de l'Union européenne a atteint en 2008 147,7 mtep, en augmentation de 6,6 % par rapport à l'année précédente. En un an, le pourcentage d'énergies renouvelables est passé de 7,7 % à 8,2 % et l'Italie est l'un des pays qui a majoritairement contribué à cette augmentation (+ 2,6 mtep), grâce à l'augmentation significative de la production de biomasse solide et de biocarburants, ainsi qu'à une contribution considérable des centrales hydroélectriques. En effet, la production des installations hydroélectriques continue à être la source d'énergie renouvelable la plus importante en Italie (49,5 % du total), suivie des déchets et biomasses (36,2 %), de la géothermie (7,7 %) et de l'énergie éolienne (5,8 %).

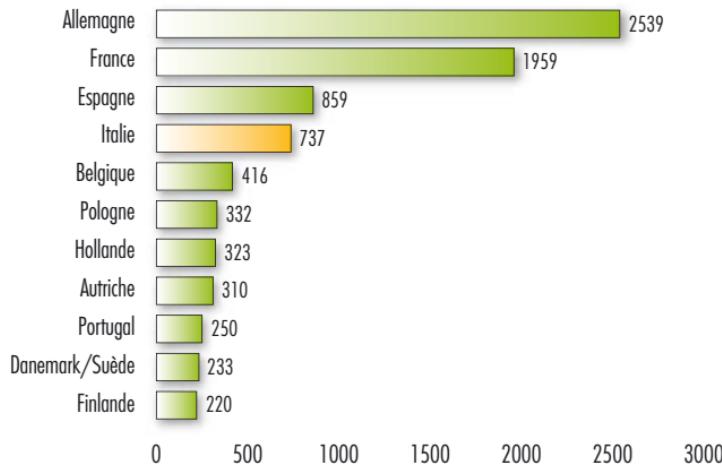
Selon les données du gestionnaire des services électriques (GSE, 2008), 352 centrales thermoélectriques alimentées par des biomasses et des déchets sont présentes en Italie et contribuent pour 1,9 % à la production totale

d'énergie électrique.

Au cours des dernières années, l'augmentation de la production de biocombustibles et de biogaz, tout en se maintenant sur des valeurs absolues très basses, a été très significative en termes de pourcentage. En 2008, l'on

a enregistré une production brute d'énergie provenant de biocombustibles équivalant à 567 mille tep, plus de trois fois celle de 2007, et une augmentation de l'énergie produite à partir de biogaz équivalant à 11 % (459 mille tep).

Production de biodiesel dans l'UE en 2009 (000 tonnes)



Source : EBB.

Forêts

Incendies de bois

La menace la plus manifeste pour les forêts italiennes est le feu, avec environ 11 000 incendies et une moyenne de 50 000 ha endommagés ou détruits par an. En 2009 sur le territoire national 5 422 incendies de bois ont été enregistrés ; ils ont parcouru une superficie totale de 73 355 hectares, dont 31 060 boisés. Par rapport à 2008, les incendies ont diminué de 16%, alors que la superficie totale parcourue du feu (9,5%) et celle boisée (2,5%) ont augmenté. Les régions du Sud et, en particulier, les bois traités en taillis demeurent les plus touchés. La Sardaigne est la région avec la plus importante superficie boisée parcourue du feu (12 270 ha) suivie de Campanie (4 881 ha), Calabre (4 114 ha), Latium (1 802 ha), Sicile (1.801 ha), Pouilles (1 527 ha). Au Centre-nord la région la plus touchée est la Ligurie (1 489), suivie de la Toscane (1 407).

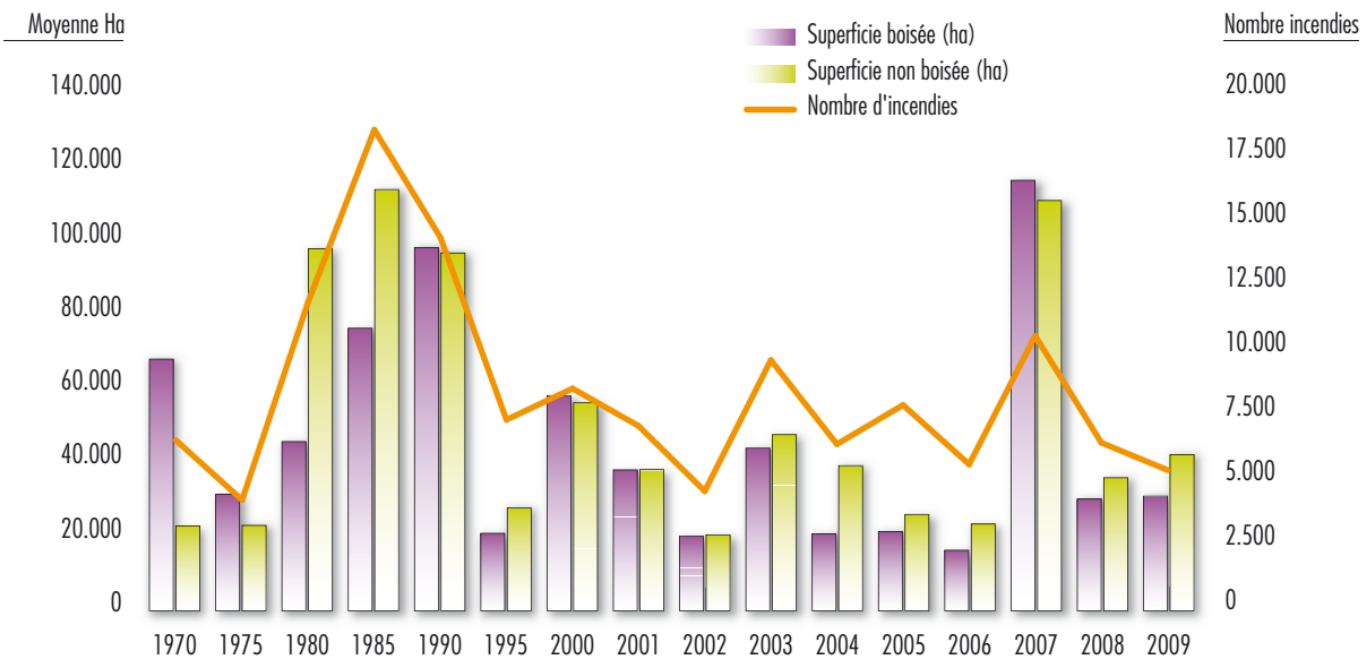
Au cours de l'année 2009 les com-

Incendies de bois dans les Parcs nationaux d'Italie de 1997 à 2009

	Nombre d'incendies	Superficie brûlée (Ha)	Sup. moyenne annuelle brûlée	Sup. brûlée sur Sup. Totale (%)
Grand Paradis	11	41,73	3,8	0,00
Val Grande	7	133,77	19,12	0,09
Stelvio	32	42,12	1,31	0,00
Dolomites de Belluno	22	1.381,77	62,81	0,70
Cinq Terres	43	84,76	1,97	0,17
Archipel Toscan	110	1.298,44	11,81	1,96
Apennin Tosco-Emilien	7	10,92	1,51	0,00
Forêts du Casentino	9	7,28	0,81	0,00
Monts Sibillini	63	95,94	1,52	0,01
Gran Sasso et Monts de la Laga	130	1.680,77	12,93	0,09
Majella	96	3.925,87	40,9	0,48
Abruzze, Latium et Molise	20	728,78	36,44	0,11
Circeo	320	111,67	0,35	0,15
Vésuve	869	926,64	1,07	0,98
Cilento et V. di Diano	3.249	16.486,60	5,07	0,71
Alta Murgia*	689	33.206,03	48,19	3,77
Gargano	529	10.529,61	19,9	0,69
Pollino	1.083	17.421,95	16,09	0,78
Sila	139	2.368,60	17,08	0,25
Aspromonte	716	10.400,65	14,53	1,05
Val d'Agn*	46	757,38	16,65	0,08
Asinara	-	-	0	0,00
La Maddalena	9	37,44	4,16	0,06
Italie	8.198	101.679	338	

* Données disponibles seulement pour les années 2008-2009.

Superficie parcourue par le feu et nombre d'incendies sur le territoire national



Source: élaborations données MiPAAF.

mandements territoriaux du Corps forestier de l'Etat ont signalé à l'autorité judiciaire 317 personnes dont 281 pour incendies involontaires et 36 pour incendies volontaires. 8 personnes ont été arrêtées.

Le passage du feu dans les zones protégées représente un dommage non seulement pour le patrimoine environnemental, mais aussi pour les ressources socioculturelles qui se trouvent dans ces zones qui sont un patri-

moine pour toute la nation. De 1997 à 2009 plus de 10% (101 678,72 hectares) de la superficie forestière des 23 Parcs nationaux italiens ont été brûlés.

Produits d'appellation

La croissance des produits d'appellation continue avec maintenant 210 produits enregistrés AOP et IGP, (22,6% du total UE). La plupart des AOP et des IGP italiennes concernent les fruits, les légumes et les céréales (presque 40%), les huiles d'olive vierge extra (19%), les fromages (17,6%) et la charcuterie (presque 16%).

La pizza napolitaine est devenue la deuxième STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) italienne après la mozzarella.

Pour l'année 2008, les entreprises dont la production est certifiée AOP-IGP sont au nombre de 80 600 (estimations ISTAT), dont 92,8% est représenté par les exploitations agricoles et 5,8% par les entreprises de transformation. Plus de 44% des exploitations appartient au seul secteur laitier / fromager, 24,5% aux huiles d'olive et presque 20% aux fruits et légumes.

Les données ISMEA sur la production 2008 montrent une diminution de la production (-6,5%), imputable prin-

Quantité de AOP et IGP par Région*

Régions	Fruits, légumes et céréales	Huiles d'olive	Fromages	Charcuterie	Autres produits ²	Total
Piémont	3	-	9	4	1	17
Vallée d'Aoste	-	-	2	2	-	4
Lombardie	2	2	8	8	-	20
Ligurie	1	1	-	-	1	3
Trentin-Haut-Adige	2	-	5	2	-	9
Vénétie	16	2	7	6	-	31
Frioul Vénétie Julienne	-	1	1	3	-	5
Emilie-Romagne	10	2	3	10	5	30
Toscane	7	4	1	4	4	20
Ombrie	2	1	1	2	1	7
Marches	1	1	2	3	1	8
Latium	6	4	3	2	5	20
Abruzzes	1	3	-	1	2	7
Molise	-	1	1	1	2	5
Campanie	11	4	3	-	2	20
Pouilles	4	5	2	-	2	13
Basilicate	3	-	2	-	1	6
Calabre	2	3	1	4	1	11
Sicile	10	6	2	1	1	20
Sardaigne	-	1	3	-	2	6
ITALIE ¹	79	40	37	33	21	210

* Situation mise à jour au mois d'Août 2010 (reg. (CE) n. 702/10

¹ Certains produits sont interrégionaux.

² Ils comprennent : produits de boulangerie, miel, ricotta, épices, vinaigres, viandes, poisson, prod. non alimentaires.

cipalement au secteur des fruits et légumes (-20%). La part des fromages (+4,5%) et des produits à base de viande (+2,1%) a augmenté. La production des huiles d'olive, qui en 2007 avait été touchée par les conditions climatiques très défavorables, a enregistré une forte hausse (+48,6%). La valeur de la production AOP-IGP a augmenté de +3,6% par rapport à l'année précédente et a atteint les 5,2 milliards d'euros et celle de la consommation sur le marché national les 7,8 milliards d'euros (+6%). Les seuls fromages représentent plus de la moitié de la valeur de la production, suivis par la charcuterie.

L'évolution de la demande étrangère, bien que positive, montre une régression par rapport aux résultats excellents des années précédentes : les exportations de AOP-IGP ont augmenté de 5,2% en quantité et de 3,2% en termes monétaires pour une valeur de plus d'un milliard d'euros. On a observé des hausses pour les

exportations de AOP-IGP du secteur des fruits et légumes (+7% en quantité et +29% en valeur) et des fromages (+4% en quantité et en valeur) ; négatif, par contre, l'export des produits à base de viande (-3% en quantité et en valeur).

Pour ce qui est de la demande de produits AOP-IGP, les données ISMEA montrent pour 2008 une diminution des consommations domestiques de 4,3% en volume et une augmentation de 2% en valeur à la suite d'une hausse des prix moyens au détail. La crise économique n'a pas pénalisé tous les produits : les fromages grana sont restés stables, grâce aussi aux stratégies commerciales de promotion mises en oeuvre par la grande distribution ; positifs aussi les achats de Speck Alto Adige, Asiago et Pecorino Romano ; en forte baisse, par contre, les achats de Mozzarella di Bufala (mozzarella de bufflonne de la Campanie), à cause de l'émergence dioxine, et de Bresaola de la Valtellina, par effet de la

réduction de la production et de l'augmentation du coût de la matière brute en conséquence de l'arrêt des importations de viande bovine du Brésil.

Vins de qualité

Depuis le 1er Août 2009 sont entrées en vigueur les nouvelles règles sur les vins à Appellation d'Origine par effet de la nouvelle OCM vitivinicole. L'Italie a dû, tout comme les autres Etats membres, promulguer les dispositions nationales d'application de la réforme (règlement (CE) n. 607 du 14 Juillet 2009). En particulier avec le décret législatif n. 61, du 8 Avril 2010 "Protection des appellations d'origine et des indications géographiques des vins", l'Italie a révisé la discipline des vins à appellation, précédemment régie par la loi 164/92.

Les chiffres du vin italien de qualité, en croissance constante comme pour les AOP-IGP, peuvent être ainsi résumés : 380 vins AOC, dont 49 AOCG.

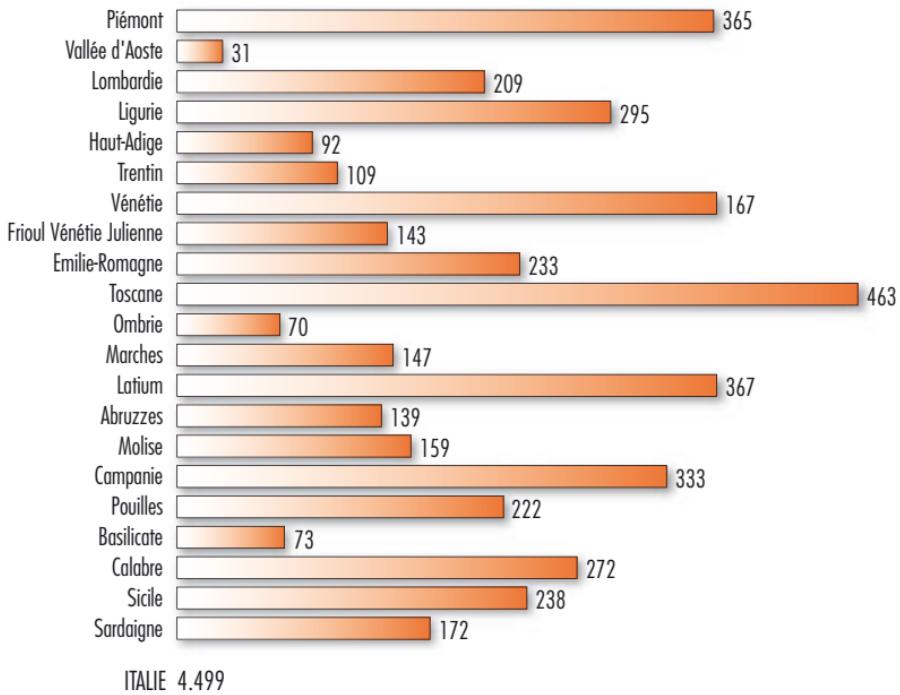
Vins AOCG, AOC et IGT par région*

	AOCG	AOC	IGT
Piémont	13	45	-
Vallée d'Aoste	-	1	-
Lombardie	4	21	15
Trentin-Haut-Adige	-	8	4
Vénétie	6	26	10
Frioul Vénétie Julienne	2	9	3
Ligurie	-	8	3
Emilie Romagne	1	23	9
Toscane	7	37	6
Ombrie	2	12	6
Marches	4	15	1
Latium	1	26	4
Abruzzes	1	5	10
Molise	-	3	2
Campanie	3	17	9
Pouilles	-	26	6
Basilicate	1	4	2
Calabre	-	12	13
Sicile	1	22	6
Sardaigne	1	19	15
ITALIE	49	331	119

* Situation mise à jour au 31 Août 2010.

N.B. Le total des vins AOC et IGT est inférieur à la somme des vins par région, car certains vins sont interrégionaux.

Quantité de produits agroalimentaires traditionnels par région, 2009



Source : 10e mise à jour de la liste nationale des produits agroalimentaires traditionnels, décret du Ministère des Politiques Agricoles et Forestières du 16 Juin 2010.

La production d'AOC-AOCCG, lors des vendanges 2009, soit 15 millions d'hectolitres (+4% par rapport à 2008) représente 35% du vin produit en Italie en complexe. C'est encore le

Nord qui remporte la palme de la production de qualité : 9,3 millions d'hectolitres, égale à presque 62% de la production AOC nationale. Les vins d'appellation (en particulier les

vins rouges) se confirment dans le groupe des produits italiens les plus vendus à l'étranger, pour une valeur totale de presque 1,4 milliards d'euros.

Agriculture biologique

Production

L'agriculture biologique a concerné, en 2008, 1,4 millions de producteurs et plus de 35 millions d'hectares cultivés dans le monde entier, dont 35% en Australie, 22% dans l'UE, 11% en Argentine et un peu plus de 5% en Chine et aux USA. En 2008, dans l'UE l'agriculture biologique a augmenté en ce qui concerne le nombre d'entreprises (+3,9%) et la superficie utilisée (+5,8%).

En Italie, en 2009, les investissements ont recommencé, avec une sensible augmentation des hectares cultivés, qui étaient 1 106 684 en 2009 (+10,9%), après la forte réduction des superficies biologiques enregistrée en 2008 (-12,9%). La légère baisse des opérateurs certifiés qui travaillent dans la filière, qui ont baissé à 48 509 (-2,3%), n'empêche à notre pays d'occuper une position d'avant-garde dans le panorama biologique international.

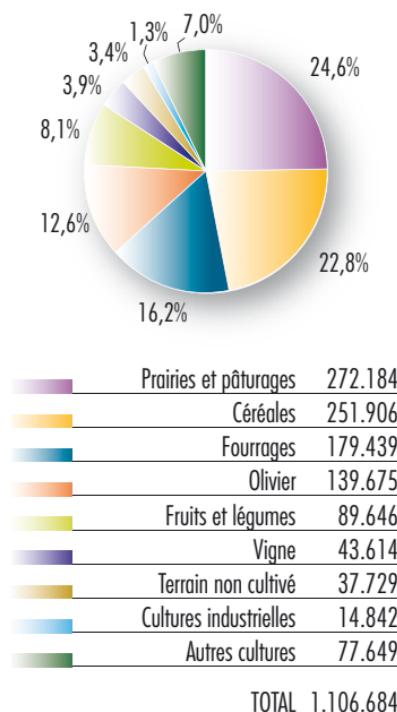
L'augmentation des superficies culti-

Opérateurs du secteur biologique, 2009

	Production	Transformation	Importation	Autre	Total	
					quantité	var. % 2009/08
Piémont	1.857	353	11	16	2.237	1,2
Vallée d'Aoste	70	9	0	0	79	-4,8
Lombardie	722	507	6	27	1.262	2,4
Trentin-Haut-Adige	997	217	1	5	1.220	-18,2
Vénétie	1.029	484	12	28	1.553	-0,3
Frioul Vénétie Julienne	276	92	2	5	375	1,1
Ligurie	298	93	2	11	404	-0,5
Emilie-Romagne	2.672	721	8	48	3.449	-2,2
Toscane	2.519	427	6	18	2.970	1,3
Ombrie	1.220	120	0	6	1.346	-2,4
Marches	2.096	188	0	4	2.288	-14,8
Latium	2.664	301	2	4	2.971	2,1
Abuzzes	1364	157	0	2	1.523	1,5
Molise	123	39	0	0	162	5,9
Campanie	1.470	241	0	5	1.716	-0,3
Pouilles	5.829	436	4	11	6.280	23,3
Basilicate	3.272	79	1	0	3.352	-19,3
Calabre	6.910	196	0	3	7.109	7,1
Sicile	6.355	495	1	11	6.862	-1,8
Sardaigne	1.283	68	0	0	1.351	-48,4
ITALIE	43.026	5.223	56	204	48.509	-2,3

Source : SINAB.

Superficie biologique et en conversion par culture, 2009 (ha)

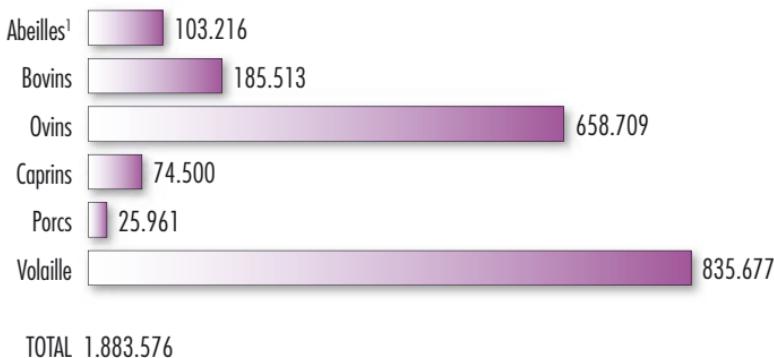


Source : SINAB.

vées selon une méthode biologique, dont 63,6% est destiné aux cultures de céréales, de fourrages, de prés et pâturages, a concerné principalement les céréales (+21,4%) et, parmi les cultures d'arbres, l'olivier (+22%) et

la vigne (+7,7%). On a enregistré des hausses significatives dans le secteur des fruits et légumes (+11,2%). La Sicile, avec 206 546 hectares cultivés selon la méthode biologique (18,7% du total italien) et les

Nombre de têtes élevées avec la méthode biologique, 2009



¹ Nombre de ruches.

Source : SINAB.

Pouilles, avec 140 176 hectares (12,7%), sont les régions les plus intéressées par cette méthode de production. Encore une fois, les producteurs sont principalement dans le Sud d'Italie (61,8%), alors que les industries de transformation se situent surtout dans le Nord (47,3%). La zootechnie biologique présente une réduction à cause de la forte baisse de volailles (-61,3%), ovins (-34,6%) et porcs (-23,7%) qui, au contraire, avaient connu une augmentation importante en 2008.

Marché

En 2009 le marché mondial du biologique est estimé par IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) à environ 32 milliards d'euros, dont 50% est réalisé en Europe et 10% en Italie où il représente 3% du marché des produits alimentaires.

Selon les observations Ismea/ACNiel-

sen, en 2009 les achats domestiques de produits conditionnés, en Italie, ont augmenté de 6,9%, notamment les fruits et les légumes frais et transformés (37,8%), les oeufs (24,3%) et les boissons (11,6%) qui, avec les produits laitiers / fromagers et ceux du petit déjeuner, représentent la part la plus importante sur le total des achats de produits biologiques conditionnés (65%). Les achats de produits biologiques se concentrent dans les régions du Nord, avec un pourcentage de 44% dans le Nord-Ouest et une croissance supérieure à la moyenne nationale.

Aussi la vente de produits biologiques, en dehors du canal de la distribution organisée, a augmenté ; selon Bio Bank, au cours des années 2007-2009, le nombre de points de vente spécialisés a augmenté (+2%) ainsi que les activités liées à la filière courte, notamment les groupes d'achat (+68%) et les exploitations

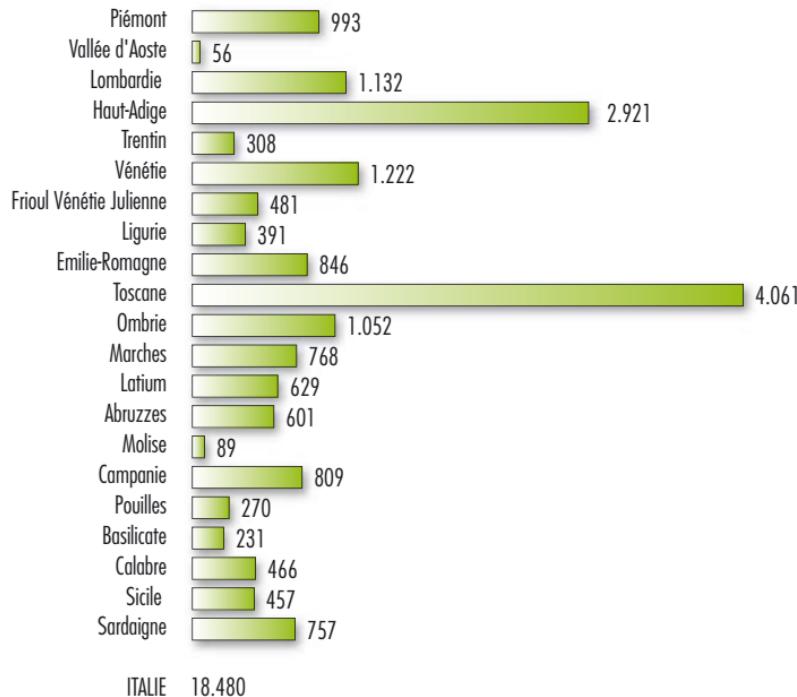
avec vente directe (+32%). Des résultats intéressants viennent aussi des canaux extra-domestiques, avec la croissance de la restauration (restauration rapide, œnothèques, pizzerias, traiteurs), et le boom des cantines scolaires, avec 197 millions de repas servis en 2009.

L'Italie est aussi le premier exportateur mondial de produits biologiques vers Europe, Etats Unis et Japon, avec une valeur de l'export de produits biologiques estimée à 900 millions d'euros en 2008 (données IFOAM). L'offre croissante d'aliments biologiques italiens s'accompagne d'une augmentation des produits d'importation, comme le confirme la hausse du nombre d'importateurs en 2009 (+9,8%) et en 2008 (+17%) et l'augmentation des quantités totales de produits importés de pays tiers qu'en 2008 ont touché les 90 millions de tonnes (+30% par rapport à l'année précédente).

Agritourisme

En 2008 les exploitations agritouristiques ont atteint les 18 480 unités, avec une forte hausse par rapport à l'année précédente (+4,3%) ce qui confirme la tendance positive des dix dernières années (+90,2% par rapport à 1998). Les structures sont historiquement diffusées, notamment, dans les régions du Nord (44,9%) et du Centre (35,2%), où apparaissent les hausses plus importantes, en particulier dans la province de Trente (+9,2%) et au Latium (+13,9%). En termes absolus Toscane et Haut Adige concentrent le plus grand nombre de structures qui représentent à elles seules 40% du total national. Plus de la moitié des exploitations se trouve dans les collines (51,4%) et plus d'un tiers en montagne (34,5%) ; elles donnent une forte contribution au développement des activités agricoles dans ces zones. La présence des femmes dans la gestion des exploitations agritouristiques est à la hausse (+4,2% par rapport à 2007) et est concentrée surtout dans les régions du

Exploitations agrotouristiques par région, 2008



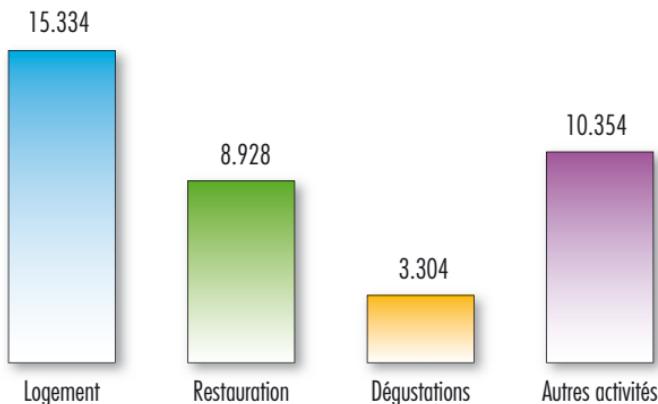
Source : ISTAT.

Centre (42,1%) ; au total, les exploitations gérées par les femmes représentent 34,9% du total des structures nationales.

Le nombre de lits s'élève à 189 013 (+5% par rapport à 2007), en moyenne 10 par exploitations ; avec l'hébergement (83% des exploitations sur le total) et la restauration (48,3%), les exploitations agritouristiques offrent la dégustation des produits de l'exploitation (17,9%) et d'autres activités sportives, pour le temps libre et culturelles (56%).

Le volume d'affaires du secteur a été estimé par Agriturist à plus d'un milliard d'euros en 2009 (à savoir en légère baisse de 2,6%), avec un chiffre d'affaires moyen par entreprise qui descend à 55 570 euros (-6,4%) à cause de la diminution des présences (-3,3%) notamment des touristes étrangers et de la durée moyenne du séjour. La vitalité du secteur est néanmoins confirmée par la hausse de l'offre, qui présente une augmentation, par rapport à 2008,

Exploitations agrotouristiques par type de service, 2008*



* Une exploitation peut être autorisée à l'exercice d'un ou plusieurs types d'activités agrotouristiques.

Source : ISTAT.

des structures (+4%), du nombre de lits (+4,5%) et des exploitations avec restauration (+4,2%).

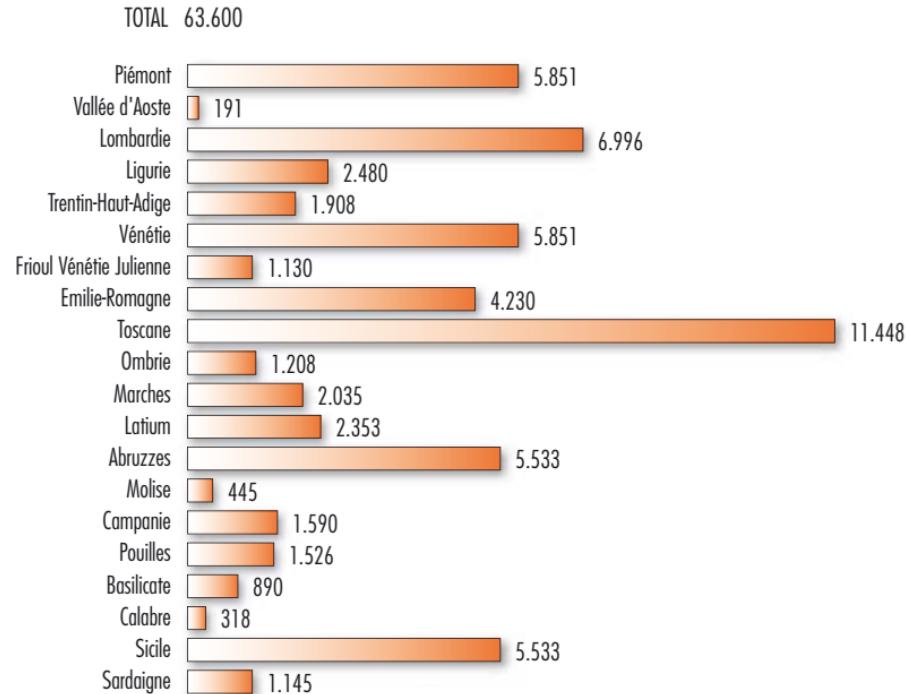
Vente directe

La vente directe a été codifiée par la loi d'orientation de 2001 (décret législatif 228/01) selon laquelle les agriculteurs seuls ou associés peuvent vendre directement au détail les produits qui viennent principalement de leur exploitation.

En 2009, les exploitations qui pratiquent la vente directe s'élèvent à 63 600 unités, soit une augmentation de 4,7% par rapport à 2008 et de 64% par rapport aux années 2001-2009. Elles représentent 7,4% du total des exploitations agricoles inscrites aux Chambres du Commerce, contre 6,7% de 2008. Ce pourcentage est plus élevé au Nord-ouest (11,7%) et au Centre (10%), par rapport à celui du Nord-est (6,9%) et du Sud (4,6%).

En ce qui concerne la typologie des produits commercialisés en 2009, encore une fois, le vin est le premier produit par importance : il est présent dans plus de 34% des exploitations. 30% des entreprises utilise le canal court pour commercialiser les fruits et les légumes et, deuxièmement, les fro-

Exploitations avec vente directe par région - 2009

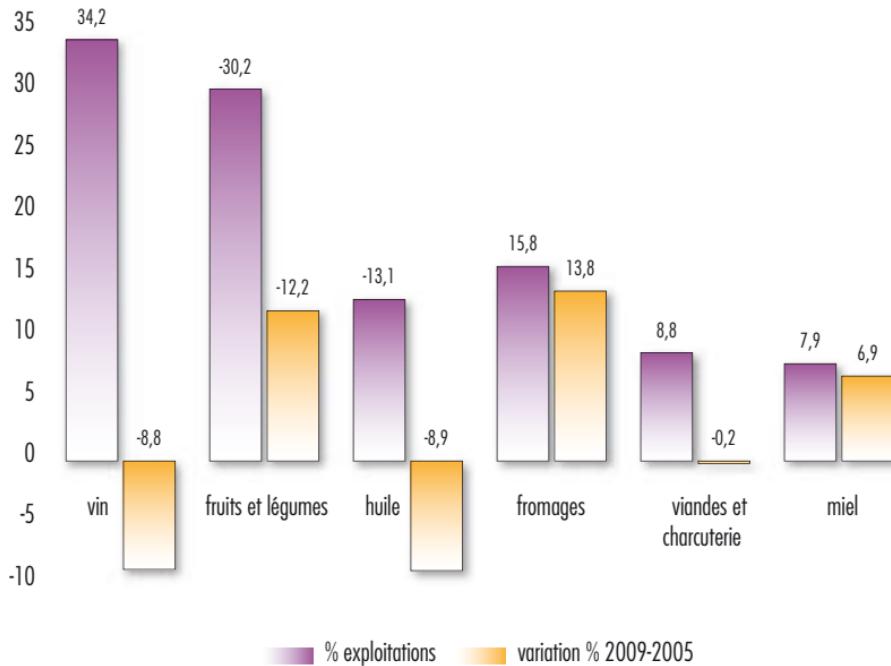


Source : Agri 2000 et Coldiretti, Observatoire international sur la vente directe dans les exploitations agricoles.

mages (15,8%). Une part importante est représenté par l'huile d'olive, qui est présent dans 13,1% des entreprises et par les plantes ornementales, dans 12,6% des entreprises. A noter aussi qu'en 2009 la vente de lait frais, surtout par distributeurs self service, s'est renforcée ; les entreprises intéressées sont 4,3%, à savoir +0,6% par rapport à 2008, année dans laquelle l'Italie s'est située à la première place en Europe pour la distribution de lait frais par canal court.

Par rapport à 2008 on observe une croissance des ventes de fromages, viandes et charcuterie et, en particulier de l'agrégat "autres produits" qui comprend les plantes ornementales, les conserves, et autres produits mineurs. Stable la part de l'huile d'olive et en légère baisse celle du vin, des fruits et des légumes. Dans la distribution par zones géographiques des produits, on observe la prédominance des fruits et des légumes au Sud comme au Centre, respectivement 43% et 33% du total ; dans le Nord-ouest et

Produits commercialisés par vente directe



Source : Agri 2000 et Coldiretti, Observatoire international sur la vente directe dans les exploitations agricoles.

dans le Nord-est c'est la vente directe du vin qui prédomine (45% et 37% du total).

68,9% des exploitations vendent les produits dans leurs locaux, pendant des manifestations locales, comme fêtes de pays et foires (30% des exploitations), alors que les com-

merces de l'exploitation sont utilisés par 17,9% des exploitations. En 2009 les farmers markets ont considérablement augmenté (+8,7%) ; ils ont eu l'adhésion d'environ 6 000 exploitations. Le nombre des commerces situés en ville est passé de 2% à 4,1%. En 2009 la valeur de la vente directe

a augmenté, et atteint les 3 milliards d'euros, environ +11% par rapport à l'année précédente. Le secteur du vin contribue pour 41%, à cette performance ; il est suivi par les fruits et les légumes avec 21% et par le secteur laitier / fromager (14%) dont 3% est imputable au lait frais.



POLITIQUE AGRICOLE

La PAC en Italie : 1er pilier

En 2009, à la suite de la publication des règlements (CE) nos 72 et 73/2009, les États membres se sont engagés dans la définition des choix nationaux d'application du « bilan de santé ». Aucun État membre n'a pris la décision de s'écartier du modèle historique vers le modèle régional de paiement unique, tout comme aucun Etat membre ne semble avoir utilisé le rapprochement (c.-à-d. la possibilité de rendre plus uniforme la valeur des titres entre les bénéficiaires historiques des paiements directs du premier pilier de la PAC). Le choix du seuil au-dessous duquel il ne sera pas procédé au paiement des aides directes est plutôt varié et les décisions relatives aux aides couplées à la production à conserver de façon transitoire sont tout aussi hétérogènes. L'art. 68 du règlement (CE) n° 73/2009, qui permet de destiner une partie du plafond national en faveur d'un panier plutôt vaste de mesures, est amplement utilisé. La mesure la plus adoptée par les pays concerne le

versement de paiements couplés pour faire face à des désavantages spécifiques à charge des agriculteurs des secteurs laitier - fromager, des viandes bovines, des viandes ovines et caprines et du riz travaillant dans des zones vulnérables d'un point de vue économique, sensibles sous l'aspect environnemental ou pour des types d'exploitations vulnérables

d'un point de vue économique qui opèrent dans les mêmes secteurs. La plupart des interventions de cette mesure concerne le secteur zootechnique et notamment le secteur laitier - fromager. En revanche, aucun pays n'a appliqué la mesure relative à l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles ou celle liée à la contribution aux fonds de

Plafonds du budget pour la mise en oeuvre du régime de paiement unique, 2009 ('000 euros)

- Plafond pour le régime de paiement unique	3.838.239
- Art. 68ter tomates	91.984
- Art. 68ter poires, pêches, prunes	9.700
- Art. 69 cultures arables	141.712
- Art. 69 viandes bovines	28.674
- Art. 69 viandes ovines et caprines	8.665
- Art. 69 sucre	10.880
- Art. 71 exclusion semences	13.321
PLAFOND NATIONAL*	4.143.175

* Le plafond est inférieur de 20 millions d'euros par rapport à celui fixé par le règlement (CE) n. 1782/2003. Cette différence a été transférée à la dotation financière des programmes nationaux de soutien de l'OCM vin

Source : règlement (CE) n. 889/2009.

mutualisation.

L'Italie a affecté 316,5 millions d'euros au financement de l'art. 68. De ceux-ci, 172 millions proviennent de retenues opérées sur la valeur des titres. La partie restante provient de la récupération des fonds non utilisés. Le plafond finance les paiements couplés et les paiements découplés. Les paiements couplés bénéficient des 147 millions d'euros reconnus dans le cadre de la mesure pour la promotion de la qualité en faveur des viandes bovines, des viandes ovines et caprines, de l'huile d'olive, du lait, du tabac, du sucre et de la floriculture. Les 169 millions d'euros restants sont destinés aux aides à la souscription de primes d'assurance et aux producteurs qui pratiquent l'assolement. Enfin, l'éventail des produits pour lesquels l'Italie a décidé de maintenir l'aide encore couplée à la production (riz, plantes protéiniques, semences, pour ne citer qu'eux, qui seront introduits dans le régime de paiement unique au plus tard en

2012) est vaste.

En ce qui concerne l'application de l'OCM fruits et légumes, en 2009, les montants définitifs de l'aide aux produits transformés ont été sensiblement supérieurs aux montants indicatifs fixés en début d'année. Pour les tomates, par rapport à une aide théorique de 1 100 euros/ha, le montant définitif s'élevait à 1.177 euros/ha ; pour les poires, on est passé de 2.200 euros/ha théoriques à 3.922 euros/ha définitifs ; pour les pêches, de 800 à 2.581 euros/ha ; pour les prunes, de 2.000 à 3 260 euros/ha. Pour l'année 2010, les montants théoriques du secteur de la tomate industrielle ont été fixés à un niveau légèrement inférieur à ceux de 2009 et équivalant à 1 000 euros/ha, afin de rétablir l'équilibre de la filière. Les montants indicatifs pour les fruits destinés à la transformation demeurent inchangés. En 2009, afin de soutenir les producteurs de lait touchés par la crise du secteur, l'UE a mis à leur disposition un fonds de 300 millions d'euros. Les

ressources ont été réparties parmi les pays en fonction de la production 2008/09 dans le cadre des quotas. La somme allouée à l'Italie s'élevait à 23 millions d'euros.

En ce qui concerne l'OCM vitivinicole, le programme national de soutien pour la période 2009-2014 prévoit l'activation de mesures de promotion sur les marchés des pays tiers, mesures de reconversion et de restructuration des vignobles, distillations, aides à l'utilisation des moûts concentrés, mais également de mesures en faveur de l'investissement et de mesures innovantes anticrise, telles que la vendange verte et l'assurance-récolte. En 2014, une part importante des fonds sera destinée au régime de restructuration et de reconversion et à la promotion. Durant l'application du programme, les mesures d'intervention classiques sur les marchés (les distillations) sont destinées à disparaître, les mesures d'assurance et d'investissement sont destinées quant à elles à augmenter.

Il est impossible d'utiliser l'enveloppe nationale pour attribuer des droits à l'aide dans le cadre du régime de paiement unique. Seuls les producteurs qui participent aux programmes d'arrachage des vignobles pourront bénéficier de ce régime.

La dotation financière allouée à l'Italie en 2009 pour le régime des paiements directs a été de 4.143 millions d'euros, pratiquement stable par rapport à 2008 (+ 0,3 %), car la mise à régime de l'OCM « sucre » est désormais terminée.

Pour ce qui est de l'application du régime des quotas du lait, le résultat des calculs de fin de campagne 2008/09 a fait apparaître une production totale UE en baisse de 4,2 %, avec une situation d'excédent pour cinq États. En Italie, pour un quota de 10.412.532 tonnes de lait, les livraisons se sont élevées à 10.567.566 tonnes (+ 1,5 % par rapport à la quantité nationale garantie), ce qui a créé un excédent de 155.034 tonnes, chiffre bien inférieur aux 577.240

tonnes de la campagne précédente. Ce résultat est dû à l'augmentation du quota accordé à l'Italie (+ 2 %) à partir du 1er avril 2008 et à une baisse de la production italienne (d'environ 200.000 tonnes). Cet excédent a entraîné un prélèvement provisoire de 43 146 millions d'euros, soit 44,5 % de la totalité du prélèvement dû à l'UE par les 5 États membres ayant dépassé leur quota.

Le FEAGA

La répartition du FEAGA par pays confirme la tendance de ces dernières années : stabilité du poids des 15 pays de l'ancienne UE, qui enregistrent une augmentation des dépenses de 1 % par rapport à 2008, et avance progressive des 12 nouveaux États membres (+ 27 % par rapport à 2008), qui porte leur quota de 8,4 à 10 % du total FEAGA. Les ressources financières destinées à l'Italie se sont élevées à 4 930 millions d'euros, en augmentation de 5,8 % par rapport à

l'année 2008. La part de l'Italie dans la dépense totale de l'UE à 27 atteint 11,4 %, après la France, l'Espagne et l'Allemagne. En Italie comme sur le plan communautaire, les aides directes représentent le principal poste de bilan et, parmi celles-ci, les aides directes découplées élargies dans le cadre du régime de paiement unique revêtent une importance particulière. Ce poste de dépenses représente 69 % du total FEAGA pour l'Italie et un peu plus de 75 % pour toute l'UE. Une part importante de dépense pour l'Italie est représentée par les interventions sur les marchés agricoles (16,3 % du FEAGA), dont un peu moins de 50 % sont destinés à l'OCM vitivinicole et dont 23 % sont destinés à l'OCM fruits et légumes. Dans l'ensemble, les ressources allouées aux interventions sur les marchés agricoles en Italie couvrent 20 % de ce poste de dépense au niveau communautaire. En matière d'aides directes (10,5 %), le poids de l'Italie est moins important. Enfin,

l'importance du Fonds de restructuration du sucre en Italie est plus limitée par rapport à 2008, car le processus de restructuration de l'industrie saccharifère italienne est désormais en phase d'achèvement.

*Dépenses du FEAGA par pays, 2009**

	mio. euros	%	Var. %		mio. euros	%	Var. %
	2009/08				2009/08		
Autriche	747,0	1,7	0,7	Malte	3,6	0,0	36,4
Belgique	717,2	1,7	-4,1	Hollande	1.077,3	2,5	10,2
Bulgarie	225,7	0,5	26,6	Pologne	1.749,7	4,0	20,4
Chypre	38,8	0,1	38,1	Portugal	722,6	1,7	0,7
Danemark	1.038,9	2,4	-2,1	Royaume-Uni	3.333,9	7,7	-4,6
Estonie	54,7	0,1	31,0	République Tchèque	502,2	1,2	25,0
Finlande	574,6	1,3	2,6	Roumanie	596,3	1,4	25,8
France	8.920,1	20,5	-0,3	Slovaquie	220,4	0,5	33,4
Allemagne	5.715,3	13,2	0,2	Slovénie	77,1	0,2	24,7
Grèce	2.594,5	6,0	1,6	Espagne	5.986,3	13,8	2,1
Irlande	1.336,3	3,1	2,3	Suède	751,9	1,7	0,9
Italie	4.930,0	11,4	5,8	Hongrie	758,0	1,7	47,6
Letttonie	80,8	0,2	27,7	UE	416,2	1,0	-17,9
Lithuanie	218,0	0,5	25,4	TOTAL FEAGA	43.423,4	100,0	2,9
Luxembourg	35,5	0,1	0,6				

*2009 provisoire

Source : Commission Européenne.

Dépenses du FEAGA par intervention, 2009*

	Italie		UE		Italie/UE
	mio. Euros	%	mio. Euros	%	%
Interventions sur les marchés agricoles	802,9	16,3	3.987,0	9,2	20,1
- Restitutions à l'exportation	26,4	0,5	1.109,5	2,6	2,4
- Stockage	25,3	0,5	108,8	0,3	23,3
- Autre	751,2	15,2	2.768,7	6,4	27,1
Aides directes	4.119,7	83,6	39.114,0	90,1	10,5
- Aides directes découpées	3.396,9	68,9	32.794,1	75,5	10,4
- Autres aides directes	630,3	12,8	5.777,7	13,3	10,9
- Restitution modulation	92,5	1,9	542,2	1,2	17,3
Autres mesures	7,5	0,2	322,4	0,7	2,3
TOTAL FEAGA	4.930,1	100,0	43.423,4	100,0	11,4
Fonds de restructuration sucre	226,0		3.017,7		7,5
DEPENSE TOTALE	5.156,1		46.441,1		11,1

*2009 provisoire

Source : Commission Européenne.

La PAC en Italie : 2e pilier

En 2009, les Programmes de Développement Rural (PDR) ont fait l'objet d'une révision substantielle visant à la fois à la transposition des nouveautés introduites par le « bilan de santé » de la PAC, et les mesures anticrises adoptées au niveau communautaire pour faire face à la mauvaise situation économique et de liquidités financières qui a également touché les États membres de l'UE.

En particulier, de nouveaux objectifs sont définis à partir du processus de « bilan de santé » pour le 2e pilier de la PAC, dont certains sont stratégiques en matière de changement climatique, d'énergies renouvelables, de gestion des ressources en eau et protection de la biodiversité (y compris la promotion de l'innovation qui y est liée), et d'autres, plutôt, un simple reflet des solutions adoptées sur le 1er pilier, telle que la restructuration du secteur laitier-fromager à réaliser grâce à des mesures d'accompagnement et de soutien des producteurs afin de leur permettre de mieux

s'adapter aux nouvelles conditions de marché.

En revanche, en ce qui concerne les initiatives adoptées en vue de la relance économique de l'UE, le « plan européen pour la relance économique » accorde au fonds FEADR le devoir de contribuer à la réduction de la « fracture numérique » dans les zones rurales les plus marginales, afin de favoriser la croissance, la diversification et le développement des économies desdites zones, ainsi que de réduire l'isolement physique et géographique des populations qui y résident.

Ces nouveaux défis font donc apparaître un rôle plus ambitieux pour la politique de développement rural, soutenu par des ressources financières supplémentaires, provenant de différentes sources de financement, à ajouter au budget déjà copieux alloué aux PDR 2007/2013 au début de la programmation.

En ce qui concerne l'Italie, les ressources supplémentaires pour les

nouvelles orientations s'élèvent à plus d'un milliard d'euros en termes de fonds publics totaux répartis de la façon suivante : 693,8 millions d'euros de part communautaire ; 323,8 millions d'euros de part publique ; 138,7 millions d'euros de part régionale. Les ressources supplémentaires FEADR se distinguent par leurs différentes origines :

1. 70,5 millions d'euros proviennent de la modulation obligatoire d'origine ;
2. 157,8 millions d'euros proviennent de la réforme du secteur vitivinicole ;
3. 369,4 millions d'euros proviennent de l'augmentation de la modulation obligatoire fixée par le « bilan de santé » ;
4. 96,1 millions d'euros proviennent du « plan européen pour la relance économique ».

Le nouveau scénario ainsi délimité comportait un processus de négociation et de partenariat complexe à tous les niveaux (communautaire,

Nouveaux défis qui bénéficient des ressources supplémentaires

Régions	Nouveaux défis						Total
	CC	ER	RI	Bio	L	BL	
Piémont	X	X	X	X	X	X	6
Vallée d'Aoste		X		X			2
Lombardie			X	X	X	X	4
Trente	X		X				2
P.A- Bolzano	X			X			3
Vénétie	X	X	X		X	X	5
Frioul Vénétie Julienne			X	X	X	X	4
Ligurie	X	X	X	X		X	5
Emilie-Romagne	X		X	X	X	X	5
Toscane	X		X	X	X	X	5
Ombrie	X			X	X	X	4
Marches	X	X	X	X		X	5
Latium	X	X	X	X		X	5
Abruzzes				X		X	2
Molise				X		X	2
Campanie	X		X		X	X	4
Pouilles	X	X	X	X	X	X	6
Basilicate	X	X	X	X	X	X	6
Calabre	X	X	X	X		X	5
Sicile	X			X		X	3
Sardaigne		X	X			X	3
TOTAL	15	10	16	16	11	18	21

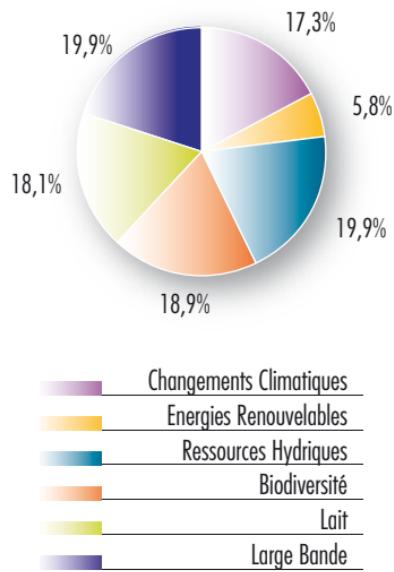
NB : CC= changements climatiques ; ER= énergies renouvelables ; RH: ressources hydriques ; Bio= biodiversité ; L= secteur laitier-fromager ; LB= large bande

Source : MIPAAF-RRN.

national et régional), qui s'est achevé en décembre 2009 par l'approbation, par Bruxelles, de tous les amendements apportés aux PDR italiens. En particulier, en matière de stratégie nationale, les amendements apportés se sont révélés être un simple restyling, vu que le document en vigueur traitait déjà de façon appropriée des priorités politiques renforcées introduites par le « bilan de santé » et par le « plan européen pour la relance économique ». Les amendements portaient essentiellement sur une réorganisation des actions clés, avec un renforcement de certaines priorités stratégiques et l'introduction de nouvelles priorités, telles la diffusion de la large bande dans les zones rurales.

En même temps, les Régions ont veillé à adapter leurs PDR respectifs aux orientations dictées par le Plan Stratégique National et aux indications formulées par les services communautaires à la suite de la notification des programmes.

Distribution des ressources supplémentaires allouées aux nouveaux défis au niveau national



Source : MiPAAF - RRN.

Dépense publique programmée et engagée pour les Programmes de Développement Rural au 30 juin 2010 (000 euros)

Programmes régionaux	Dépense publique programmée	Dépense publique affectée	Avancement dépense (%)
Piémont	980.463	162.905	16,62
Vallée d'Aoste	124.429	33.152	26,64
Lombardie	1.025.193	216.941	21,16
Ligurie	292.024	59.688	20,44
Bolzano	331.899	140.208	42,24
Trente	280.633	72.713	25,91
Vénétie	1.050.818	157.116	14,95
Frioul Vénétie Julienne	266.779	59.803	22,42
Emilie-Romagne	1.057.362	189.502	17,92
Toscane	876.141	170.739	19,49
Ombrie	792.389	153.044	19,31
Marches	486.416	145.636	29,94
Latium	703.933	75.790	10,77
Abruzzes	412.777	46.970	11,38
Molise	207.871	32.353	15,56
Sardaigne	1.292.254	205.095	15,87
Total Compétitivité	10.181.382	1.921.654	18,87
Campanie	1.813.586	154.826	8,54
Pouilles	1.617.660	100.312	6,20
Basilicate	671.764	84.902	12,64
Calabre	1.089.902	102.226	9,38
Sicile	2.185.430	252.595	11,56
Total Convergence	7.378.341	694.862	9,42
Réseau rural national	82.920	8.737	10,54
Total général	17.642.643	2.625.253	14,88

Du point de vue de la reconnaissance des PDR amendés, il est intéressant de noter la différente attention prêtée par les administrations régionales à chaque priorité stratégique définie par la réforme de mi-parcours. Le nouveau défi sur l'innovation a été inclus par les Régions au sein d'autres mesures.

En ce qui concerne le poids financier accordé aux nouveaux défis, un équilibre substantiel apparaît entre les dotations affectées aux différents

objectifs stratégiques, à l'exception de l'orientation spécifique des énergies renouvelables.

Enfin, dans le cadre de la réforme de moyen terme qui concerne le second pilier, il faut souligner certaines nouveautés spécifiques, telles que : l'introduction de la nouvelle mesure en faveur des exploitations agricoles en voie de restructuration due à la réforme de l'organisation commune de marché ; l'augmentation à 70.000 euros de la prime à l'installation des

jeunes agriculteurs combinée entre une prime unique et une bonification d'intérêts ; l'augmentation atteignant 50 % du soutien public de l'avance distribuable sur les investissements pour les annuités 2009 et 2010; la possibilité d'accorder aux GAL une avance sur les frais de gestion dans la limite de 20 % de la dépense publique totale liée à la stratégie de développement local.

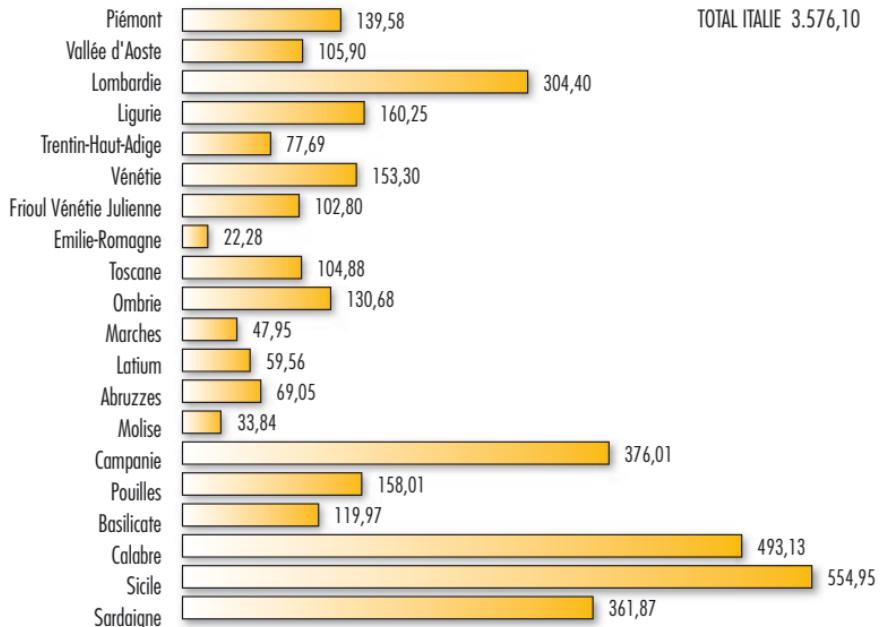
Dépense régionale

En 2007, la dépense pour le secteur agricole des Régions a généré des interventions d'un montant total de 3.576 millions d'euros, soit -8,3% par rapport à 2006 alors que les montants alloués ont été 4.939 millions d'euros et les engagements de 3.555 millions d'euros. Cette réduction s'explique en premier lieu par les politiques de limitation de la dépense publique et deuxièmement par le fait que, avec la programmation 2007-2013, les ressources relatives au financement des PDR ne passent plus à travers le budget régional, mais directement à travers l'AGEA ou les organismes payeurs.

L'analyse de la distribution de la dépense par Région fait apparaître, tout comme en 2007, des données similaires à celles des années précédentes. Les dépenses agricoles ne constituent que 2% de la dépense globale accordée par les régions.

En 2007 aussi, la part la plus importante de la dépense régionale a été affectée aux infrastructures et aux

Dépense agricole régionale, 2007 - total affecté (millions d'euros)



Source : Banque de données INEA dépense publique en agriculture.

activités forestières, alors que la dépense pour les investissements des exploitations montre une légère baisse.

Lois nationales

En 2009, la politique agricole italienne a fait face à une crise financière mondiale et à l'effondrement des prix des matières premières agricoles. La conjoncture difficile a confirmé l'objectif d'augmenter la compétitivité et la protection des entreprises, en procédant dans les directions suivantes :

- développement de la compétitivité des entreprises, à la fois en matière de qualité et d'optimisation des facteurs de production ;
- stabilisation de la pression sociale,

même dans les zones défavorisées ;
- perspective de financement des instruments d'assurance ;
- relance de l'aide aux investissements et diffusion de nouveaux instruments financiers ;
- croissance de la taille des entreprises et renforcement du système coopératif ;
- renforcement des structures nationales destinées à la défense des productions et du territoire.

Allègements fiscaux et sociaux

La loi du 3 août 2009, n° 102, a introduit l'exonération de 50 % de la valeur des investissements en nouvelles machines et nouveaux équipements du revenu d'entreprise.

La loi de finances (L.F.) a :

- réouvert les délais pour la réévaluation des terres et des participations, en élargissant le champ d'application de cette mesure, incluant dans la réévaluation favorisée les terrains

Les principales dispositions normatives 2009/2010

Intervention normative	Contenu
Loi du 3 août 2009, n° 102	Mesures anticrise, prorogation des délais et participation italienne à des missions internationales.
Loi du 20 novembre 2009, n° 166	Dispositions urgentes pour la mise en œuvre des obligations communautaires et pour l'exécution des sentences de la Cour de justice des Communautés européennes.
Loi du 23 décembre 2009, n° 191	Loi de finances 2010, établit les dispositions pour l'établissement du budget annuel et pluriannuel de l'Etat.
Loi du 26 février 2010, n° 25	Prorogation des délais prévus par les dispositions législatives.Legge 22 maggio 2010, n. 73
Décret législatif du 8 avril 2010, n° 61	Protection des appellations d'origine et des indications géographiques des vins.
Loi du 22 mai 2010, n° 73	Subventions pour différents secteurs d'activité économique, mise au rebut des machines agricoles, soutiens à l'efficacité énergétique.
Loi du 4 juin 2010, n° 96	Loi communautaire 2009, établit des dispositions pour l'exécution des obligations découlant de l'appartenance de l'Italie aux Communautés européennes

et participations possédées à partir du 1er janvier 2010 ;

- prorogé, pour la période allant du 1er janvier au 31 juillet 2010, les allègements sociaux pour les zones montagneuses et défavorisées. Pour 2010, une dépense de 120,2 millions d'euros a été autorisée.

La loi du 26 février 2010, n° 25, a confirmé pour 2010 les allègements pour la petite propriété paysanne. Les avantages portent sur les actes de remembrement des terres de la petite propriété paysanne, en matière de droit d'enregistrement, droits d'hypothèque et droits cadastraux, et la détermination des frais notariés.

Catastrophes naturelles et crises de marché

La loi de finances (L.F.) a intégré, avec 10 millions d'euros, le Fonds de la protection civile, en allouant ce

montant aux territoires de la Vénétie et du Frioul-Vénétie-Julienne touchés par des intempéries exceptionnelles le 6 juin 2009.

La L.F. a prévu les allègements suivants en matière d'assurance agricole :

- aide au paiement des polices d'assurances stipulées par les agriculteurs contre les dommages causés par de mauvaises conditions météorologiques et la diffusion de maladies du défrichement et d'épizooties. Pour la période 2010-2012, l'augmentation annuelle des ressources financières destinées au paiement des primes versées par les agriculteurs pour les différents types d'assurance (récolte, maladies animales, plantes, etc.) de 70 à 120 millions d'euros est prévue;
- affectation, dans le cadre de l'OCM vitivinicole, de 20 millions d'euros annuels, pour la période 2010-2012, afin de financer la nouvelle mesure

« Assurance récolte » introduite dans le programme national de soutien au secteur vinicole ;

- refinancement, avec les ressources provenant du « bouclier fiscal »¹, du Fonds de solidarité nationale/primes d'assurance, pour un montant de 100 millions d'euros annuels pour la période 2010-2012. À ces ressources viennent s'ajouter 51,9 millions d'euros supplémentaires pour 2010, 16,7 millions d'euros pour 2011 et 16,7 millions d'euros pour 2012, provenant du Fonds IGRUE (Inspection générale des relations financières avec l'UE) du Ministère de l'économie et des finances.

Développement des filières agroalimentaires et forestières

La loi du 3 août 2009, n° 102, a prévu le versement de 20 millions d'euros

¹ Bouclier fiscal : interventions du gouvernement pour favoriser, par le biais du paiement de montants déterminés, le rapatriement ou la régularisation des activités financières et patrimoniales illégalement détenues à l'étranger.

en 2009 et de 130 millions d'euros en 2010 à l'Istituto per lo sviluppo agroalimentare S.p.a. (Institut pour le développement agroalimentaire), pour les devoirs en matière de filière agroalimentaire. Les ressources sont sujettes à une contrainte territoriale de destination de 85 % en faveur du Sud de l'Italie et de 15 % en faveur des zones du Centre-Nord de l'Italie.

La loi du 20 novembre 2009, n° 166, régit la protection du « made in Italy » et des produits entièrement italiens. Les modalités d'application pour les produits alimentaires sont définies par le Ministère du développement économique, en accord avec le Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières.

La L.F. a :

- autorisé pour 2010 une dépense de 10 millions d'euros pour la reconnaissance des productions agricoles typiques et pour le soutien du « made in Italy » ;
- prorogé pour l'année 2010 le Programme national triennal en faveur

- de la pêche et de l'aquaculture ;
- prévu que le CIPE détermine les programmes à soutenir pour les besoins du secteur agricole, en allouant 100 millions d'euros provenant du Fonds infrastructures ;
- prévu, pour l'année 2010, une intervention financière de 10 millions d'euros pour la reconnaissance de subventions à la production de produits AOP à maturation prolongée ;
- réduit pour un total de 3 millions d'euros, sur les années 2010-2012, l'autorisation de dépense pour la grippe aviaire.

Le décret législatif du 8 avril 2010, n° 61, a apporté des modifications sur la protection des appellations d'origine des vins pour :

- introduire des instruments de simplification administrative pour les différentes formalités procédurales à charge des producteurs vitivinicoles ;
- promouvoir un niveau qualitatif et une reconnaissance élevés des vins d'appellation d'origine et à indication géographique ;

- soutenir la transparence et la protection des consommateurs et des entreprises par rapport aux phénomènes de contrefaçon, d'usurpation et d'imitation.

La loi communautaire 2009 a adapté la norme nationale en matière de secteurs de production, en prévoyant des interventions pour :

- le remaniement des normes en matière de lait de consommation partiellement ou totalement déshydraté ;
- le financement de la politique agricole commune ;
- le renforcement de la protection des productions vinicoles de qualité qui bénéficient d'une appellation ou d'une indication ;
- la simplification de la commercialisation des œufs (abrogation de la loi du 3 mai 1971, n° 419, qui imposait une taxe aux centres de conditionnement des œufs) ;
- le remaniement de la norme en matière de pêche et d'aquaculture ;
- les modifications apportées aux

normes sur la protection de la faune sauvage homéotherme et pour le prélèvement cynégétique.

Promotion et utilisation des biocombustibles et des bioénergies

La loi de finances a prévu une réduction de la somme allouée à l'allègement pour le bioéthanol ainsi qu'une réduction du quota, passant de 250 à 18 mille tonnes de contingent de biodiesel, admis à l'exonération d'accises. La loi n°73 du 22 mai 2010 a mis en place auprès du Ministère du développement économique un fonds visant à soutenir la demande destinée aux objectifs en matière d'efficacité énergétique, d'écocompatibilité et d'amélioration de la sécurité sur le lieu de travail, en allouant une somme équivalant à 300 millions d'euros pour 2010.

La loi communautaire de 2009 a introduit d'importantes nouveautés en

matière d'énergie renouvelable et de récupération des déchets afin de :

- garantir la réalisation des objectifs de 2020 (17 % d'énergie provenant de sources renouvelables dans la consommation finale, dont 10 % dans le secteur des transports) au travers de la promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des sources renouvelables ;
- prévoir dans le programme d'action national sur les énergies renouvelables un développement équilibré des différents secteurs qui participent à la réalisation des objectifs de 2020, basé sur des critères qui prennent en compte le rapport coûts-bénéfices ;
- simplifier les mesures d'autorisation pour la construction et la mise en exercice des installations alimentées par des sources d'énergies renouvelables ainsi que pour les infrastructures de réseau nécessaires ;
- promouvoir l'intégration des sources renouvelables dans les réseaux de transport et de distribution de l'énergie ;
- définir les certifications et les spécifications techniques à respecter, en fonction de l'attribution des bénéfices ;
- adapter et développer le système des mesures d'encouragement, également en reformulant la réglementation en la matière ;
- prévoir la révision des mesures d'encouragement pour la production d'énergie électrique à partir de biomasses et de biogaz afin de promouvoir, en accord avec la réglementation communautaire sur les aides publiques, les activités liées à l'agriculture.

La loi communautaire de 2009 a mis en place des mesures en matière de protection des eaux contre la pollution provoquée par les nitrates provenant de sources agricoles, en définissant le régime juridique applicable à la fiente de volaille utilisée dans les installations de combustion pour produire de

l'énergie. Sur la base de ces dispositions, la fiente de volaille, soumise à des traitements déterminés et destinée à la combustion dans le même cycle de production, peut être considérée comme un sous-produit soumis à la réglementation des biomasses combustibles. Cela permet d'autoriser et d'en-

courager les installations thermoélectriques alimentées par de la fiente de volaille, au titre d'installations de production d'énergie et non à celui d'installations pour le traitement des déchets.

Loi financière 2010 : sommes allouées au secteur agricole et comparaison avec 2009 (millions d'euros)

Sommes allouées	2009	2010
Fonds spécial de la partie courante (A)	0,00	0,00
Fonds spécial de compte capital (B)	0,00	0,00
Affectations autorisées conformément à des dispositions de loi (C) (AGEA, plan de pêche, CRA, organismes divers)	286,90	282,73
Refinancement des dispositifs de soutien à l'économie (D) (fonds de solidarité national, fonds unique d'investissements, etc.)	0,00	75,20
Lois pluriannuelles de dépense (F) (incluant les refinancements du point D)	105,00	0,00
Autres affectations (F) (plan irrigation, internationalisation, crédit d'impôt, plan forestier, etc.)	240,00	376,00
TOTAL	631,90	733,93

Source : MIPAAF.

Instruments financiers et développement d'entreprise

La loi de finances a :

- alloué 10 millions d'euros, dans le cadre des ressources du fonds pour le financement d'entreprise, aux interventions en faveur des consortiums de « confidi » (sociétés de garantie mutuelle) des provinces affichant le taux de chômage le plus élevé afin d'assurer un soutien efficace aux initiatives de production ;
- prévu la possibilité de renégocier avec l'Agenzia nazionale per l'attrazione degli investimenti e lo sviluppo d'impresa (Agence nationale pour l'encouragement des investissements et le développement d'entreprise) (anciennement Sviluppo Italia) les emprunts contractés par les jeunes agriculteurs entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2008 ;
- favorisé l'accès au crédit pour les agriculteurs, en prévoyant pour 2010 une réserve de 20 millions d'euros sur les disponibilités du fonds central de garantie pour les

PME, en faveur des consortiums de crédits agricoles, pour des interventions sur les financements aux exploitations agricoles.

La loi n°73 du 22 mai 2010 a prévu

en faveur de l'agriculture des mesures pour la mise au rebut des remorques agricoles et des tracteurs ainsi que pour la construction de serres saisonnières. Les fonds mis à disposition

sont affectés par le biais de subsides, à raison de 10 % du prix catalogue, à condition que le concessionnaire ou le vendeur pratique une ristourne équivalente.

Photos de Dino Ignani e Giuseppe Argiolas